



FRANÇOIS-XAVIER DE  GUIBERT RELIGION

PIERRE DOR

Les épines
de la Sainte Couronne
du Christ en France

LA SAINTE COURONNE DU CHRIST
ET SES ÉPINES

DU MÊME AUTEUR

La Tunique d'Argenteuil et ses prétendues rivales, éd. Hérault.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

pour les distribuer « à grans seigneurs »¹⁵. Il conclut que les branches épineuses de Constantinople, tressées à l'origine autour de la Couronne de joncs de Paris, en avaient été séparées et qu'elles demeurèrent à Constantinople quand la Couronne fut engagée à saint Louis¹⁶. En fait Paris dut acquérir, outre le faisceau de joncs, des épines, puisque les rois en distribueront à un certain nombre de personnalités ou de lieux consacrés ; mais il est intéressant de rencontrer chez Mandeville l'opinion, qui sera confirmée tout à l'heure par don Antonio de Beatis, selon laquelle les épines se conservaient à part du faisceau de joncs. Le fait que Mandeville soit l'un des seuls à nous parler de la portion de couronne d'épines ou plutôt des épines restées à Constantinople nous invite à considérer la relique de Constantinople comme de peu d'importance en taille. On ne trouve, en dehors de son témoignage, que Buondelmonte pour en parler en 1422 : la portion de couronne d'épines était alors vénérée au couvent Saint-Jean-de-Pétra à Constantinople¹⁷. Parmi les reliques proposées par Bajazet à Charles VIII en 1488 et alors conservées au palais du Sérail, ne figure pas de relique de la couronne d'épines¹⁸. Selon Louis-Balthasar Néel, auteur de *L'His toire de Maurice, comte de Saxe*¹⁹, parmi les présents apportés par les ambassadeurs turcs allant traiter la paix avec les autrichiens après la prise de Belgrade en 1717, se seraient trouvées de nombreuses reliques, portées sur des bran-cards : sur le premier brancard, le poteau, les liens, les courroies et les verges de la Flagellation ; sur le second, la robe de pourpre, la couronne d'épines, le roseau ; sur le troisième, un morceau considérable de la vraie croix, quelques clous, les linceuls... Ces reliques auraient été trouvées dans un caveau profond et bien muré du côté gauche de l'église Sainte-Sophie de Constantinople, où elles auraient été renfermées lors de la prise

de la ville par les Turcs en 1453²⁰. Le témoignage est plus que suspect : Maurice de Saxe étant protestant pouvait être hostile au culte des reliques. S'il était avéré exact, il faudrait accorder peu de crédit à une telle réunion de reliques que Constantinople n'avait plus, bien avant 1453 : nous avons vu que les quelques reliques qui restaient alors avaient été emportées par les musulmans au palais du Sérail.

1. Ce qui reviendrait en 2006 à environ 27 000 000 de francs.

2. *Recueil des historiens des Gaules et de France*, 1865, p. 73, note 18.

3. VIDIER, 1911, pp. 283-285, n° 1.

4. *Nos Anselmus de Kaeu, bajulus imperii Romanie, Nariotus de Tuci, Jofredus de Meri, conestabulus, Willanus de Anneto, marescallus ejusdem imperii, Gerardus de Struens et Milo Tirellus, unanimiter et communi ac pari voluntate atque consilio omnium nostrum, notum facimus universis presentibus et futuris presentium seriem inspecturis quod cum sacrosancta spinea corona Domini nostri Jhesu Christi esset apud illustrem virum dominum Albertinum Mauro ce num, dilectum nostrum, de mandato incliti ducis Venetie, potestatem Constantinopolis et despotam dicti imperii Romanie, ejusdemque imperii quarte partis et dimidie, vice sui, dominatorem, racione debitorum obligata pro yperperis tredecim milibus centum triginta quatuor in summa, videlicet eidem domino potestati nomine communis Venetie, pro yperperis quatuor milibus centum septuaginta quinque, domine abbatisse monasterii de Perceul, Constantinopolis, pro yperperis quatuor milibus et trecentis et nobilibus viris, dilectis nostris Nicolao Cornario et Petro Zanne, pro yperperis duobus milibus et ducentis, atque nobilibus viris Januensibus, pro yperperis duobus milibus quadringentis quinquaginta novem, que yperpera omnia jamdudum in utilitate et substentacione ejusdem imperii sunt expensa, et terminus liberacionis alienandi eandem sacrosanctam coronam pro hiis debittis persolvendis jam transierit. Quia pro ipsa Corona redimenda recepimus a te, viro nobili domino Nicolao Quirino, dilecto nostro, de confinio sancte Marie Formose, yperpera... recti ponderis tredecim milia centum triginta quatuor, que nobis amicabiliter et benigne mutuasti ; que tredecim milia centum triginta quatuor yperpera tenemur per n^{OS} vel per*

nuncium reddere et persolvere hic in Constantinopoli tibi vel tuo nuncio, si succursus nobis advenerit citra viginti dies mensis octovris, qui primus occurrerit infra viginti diebus, postquam succursus ille Constantinopolim applicuerit. Et si, transactis eisdem viginti diebus, usque per totum dictum mensem octobris idem succursus advenerit, infra decem dies sequentis mensis novembris primo occurrentis. Si vero per totum eundem mensem octobris succursus non advenerit, eandem solutionem tibi facere tenemur per totum eundem mensem octobris cum integritate. Unde ad majorem tui securitatem pro hac tua solucione recipienda et habenda pro te et ad tuum nomen, vir nobilis dilectus noster Panchracius Gaversonus, camerarius communis Venetie in Constantinopoli, eandem sacrosanctam coronam habere debet in deposito hic in Panto cra tora, hac condicione quod, facta tibi hac solucione, ut statutum est, ipsa sacrosancta corona in n^{OS} vel nostrum mandatum deveniat. Si vero, ut dictum est, solutus non fueris, tunc ipsa sacrosancta Corona in te vel ad tuum mandatum deveniat, Venetiam deferenda, nuncio nostro tecum veniendo, ubi, scilicet in Venetia habebis potestatem, ipso nostro nuncio presente et presentibus venerabilibus fratribus minoribus et predicatoribus Venetie commorantibus, eandem sacrosanctam coronam disbullandi et ostendendi domino duci et aliis bonis hominibus Venetie, et iterum ipsam bullandi, presentibus eodem nostro nuncio et dictis fratribus, sigillis ejusdem nostri nuncii et eorumdem fratrum ac aliorum sive alius in adoptione ipsius nostri nuncii ; hoc pacto quod infra quatuor menses, ex quo tu post ostensionem ejusdem Corone dictum nostrum nuncium de Venetia exire permiseris, ibidem in Venetia, tu vel tuus nuncius, solvi debeas de tua statuta pecunia per dominum Balduynum, aut per alium dominum huius imperii, seu bajulum, vel suum nuncium de tot libris denariorum venetialium, quot in summa advenerit tantum plumbum, quod valent tua dicta yperpera hic in Constantinopoli ad rationem de yperperis octo et quarta de yperpero unumquodque miliarum ad pondus Constantinopolis ponderatum, quod plumbum capit in summa miliaria mille quingenta et nonaginta duo, secundum quod ipsum plumbum valuerit ipsa die qua ingressus fueris Venetiam, si tali hora ingressus fueris, quod comode sciri possit de precio ipsius plumbi, vel in die sequenti tui ingressus absque condicione, secundum quod in tota summa advenerit ad hanc rationem. Qua solucione tibi, vel tuo nuncio, ibidem in Venetia facta, dicta sacrosancta Corona in dictum dominum Balduynum, aut alium dominum huius imperii sive bajulum, vel nuncium, vel suum mandatum debeat devenire. Alioquin, prolapsis ipsis quatuor mensibus, habeas

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

ecclesie militantis humane nature expulit inimicum. Et non multo post, cum jam prefatus Balduinus, expeditis in Francia negociis pro quibus venerat, et licentiato rege, ad Constantinopolitanum imperium remeasset, accidit ut dictus rex duos fratres Minores, quos ad hoc ydoneos et fideles estimavit, cum procuratoriis negociorum ipsius litteris, ad eundem Balduinum jam imperatorem coronatum, Constantino polim destinaret, qui, acceptis ab ipso pro sacri ligni assignatione facienda ad magistrum et fratres Templi imperialibus litteris, inde ad partes Syrie transfretarent, et amoto ex parte regis obligationis obstaculo, crucem sancta in Franciam deportarent. O mira circa n^{OS} divine pietatis miseratio, cujus dispensationis moderamine id agitur, ut humani plerumque dispositio consilii permetteretur, quatinus ex inopinato prosui beneplaciti largitate que homo non providet, sicut ex sequentibus manifeste videbitur, / superaddat et que bene providerat eidem nichilominus illibata custodiat ! Nam cum dicti fratres injunctum sibi a rege sollempne negotium sollicite peragere cupientes ad prefatum imperium festinarent, accidit ut eisdem adhuc in via existentibus, quidam miles, Guido nomine, de regno Francie oriundus, et predicti doni quod imperator regi fecerat conscius tunc temporis cum eodem imperatore moram faciens, acceptis ab eo litteris, cum eis in Syriam transfretaret, et sublato inde auctoritate bulle imperialis ligno dominico, facta creditoribus sufficienti cautione, illud cum quibusdam Francie nobilibus de Syria revertentibus in Franciam deferret, idque regi cum aliis preciosissimis reliquiis honorifice presentaret. De quarum singulis, etsi prolixiorem sermonem fieri condeceret, brevitatis tamen causa cui insistimus, eorum tantum nomina scribere libet, quae sunt hec : Sacrosanctus sanguis Domini et salvatoris nostri Ihesu Christi, vestimenta infancie ipsius, frustum magnum crucis dominice, non tamen ad formam crucis redactum, de quo imperatores Constantinopolitani amicis et familiaribus suis dare consueverant, sanguis etiam qui mirabili prodigio de ymagine Domini percussa effluxit, cathena qua idem salvator ligatus fuit, tabula quedam quam, cum deponeretur Dominus de cruce, ejus facies tetigit, lapis quidam magnus de sepulcro ipsius, de lacte quoque gloriosissime virginis matris ejus, superior pars capitis Baptiste et precursoris Christi, caput sancti Blasii, caput etiam sancti Clementis, cum capite beatissimi Symeonis.

Hec omnia de Constantinopoli per mandatum et auctoritatem / predicti imperatoris sublata, dictus Guido in Syriam detulit, atque inde, ut dictum est, una cum preciosissimo crucis vexillo ad prefatum regem Francie deportavit. Quibus humiliter et eadem et majori qua de sanctissima corona

dictum est reverentia et sollempnitate ab eodem rege receptis, et constituta die confluentibus undique et accurrentibus populis in loco ad hoc extra civitatem Parisiensem parato sollempniter ostensis, facta verbi predicatione et consignato populo signaculo sancte crucis, dataque ab astantibus episcopis indulgentia, cum applausu nimio tam cleri quam populi laudes undique acclamantis, idem rex pedes incedens, nudamque crucem in manibus suis gestans, civitatem introivit, et sic usque ad regale palatium veniens, ipsam ceterasque, quas prediximus reliquias cum corona dominica honorifice collocavit anno incarnati Verbi M°.CC°.XLI°.

Ecce quod fieri, ut dictum est, per predictos fratres Minores rex consulte proposuit, Dominus per alios consultius procuravit, quasi per hoc occasionem quereret ut eisdem fratribus mediantibus largitatis sue magnalibus dictum regem amplius exaltaret, ita tamen ut nec per hoc a spe muneris preconcessi eum in aliquo defraudaret. Nam cum dicti fratres adhuc per quingenta miliaria et eo amplius adhuc a Constantinopolitana urbe distantes, cuncta que circa dicte crucis pro qua destinati erant negotium gesta erant, certa relatione plenius didicissent, invocata humiliter divine dispensationis gracia, deliberato inter se quid agerent, nequaquam a cepto itinere destiterunt, / sed annuente eo qui in consiliis habitat et eruditis interest cogitationibus, ad procuranda alia que adhuc Constantinopoli esse audierant sese viriliter incitaverunt, et sic in Domino confisi, ipso duce, ad eandem urbem non multo interjecto tempore pervenerunt. Erant autem ibi tunc temporis sub dicti imperatoris dominio specialia passionis Christi insignia, omni auro et argento preciosiora, pro argenti tum immenso precio quod pro imperii defensione expensum fuerat obligata. Que etsi pro ipsorum reverentia pollutis labiis indigni simus, ad ipsorum tamen reverendam memoriam posteris exhibendam, ea singillatim et breviter perstringemus.

Erat ibi gloriosissimum lancee ferrum omnibus tremendum, omnibus reverendum, in Christi latere consecratum, immaculati agni sanguine rubricatum, quo ipsius in cruce pendentis latere perforato, redemptionis humane exivit precium. Erat cum hoc quedam crux mediocris, sed non modice virtutis, que propter causas inferius annotatas dicitur triumphalis. Cum enim olim invictissimus et Deo acceptissimus imperator Constantinus se quadam vice ad preliandum contra incredulos prepararet, et de progressu suo sollicitus procuraret, datum est ei a Domino certum et omnino infallibile victorie ac future salutis indicium, quia manifestissime ostensum est ei in celo victoriosissime crucis signum, et statim vox celitus

emissa subsecuta est dicens : « In hoc signo vinces. » Ad cujus rei ostensionem et stupendi oraculi visionem effectus hylarior miles Christi, hostium cuneos securus aggreditur, ac superatis eis victor in pace revertitur. Unde factum est ut, cum multo / post sanctissima mater ejus Helena ad habendum dominice crucis vexillum hanelans Iherosolimam pergeret, et in hoc perseverans proposito divina eam revelatione repperisset, in signum et memoriam dicte visionis et concessae a Deo victoriae, de loco cui sanctissimi humeri salvatoris in cruce pendentis impressi sunt crux predicta fieret, quam indito vocabulo, quasi per quandam anthonomasiam triumphalem atque victricem vocaverunt, ac deinceps procedentes ad bella imperatores eam successione perpetua sub spe optinende victoriae secum ferre consueverunt. Erat preterea in dicta urbe Constantinopoli litana imperialis illa trabea, vestis videlicet coccinea, qua, juxta ewangelice veritatis seriem, milites illudentes induerunt Dominum, exprobrantes ei quod se regem faceret Judeorum, qui universorum habebat imperium. Erat et arundo preciosa quam in ejus posuerunt dextra in sceptri similitudinem, per hoc vilipendentes ejus potenciam, qui habebat omnium monarchiam. Erat et de spongia que salvatori in cruce salutem nostram sitienti fuit porrecta, non optati potus refectionem preferens, sed aceti quo intincta fuerat acredinem representans. Erat et pars quedam sudarii quo in sepulcro positum corpus Christi obvolutum fuit. Erat et preciosum lintheum quo precinctus in cena Dominus, peracto humilitatis obsequio pedes discipulorum extersit. Erat denique pars quedam de peplo gloriosissime virginis, et virga Moysi qua eduxit aquam de vena silicis, et in cujus virtute factis in Egypto signis atque portentis ipse ad ultimum filios Israhel sicco vestigio traduxit per medium sicci maris. / Hec sunt preciosa pignora que adhuc, ut supra dictum est, Constantinopoli erant recondita, in quorum comparatione quantalibet vilescit substantia.

Cum cuncta hec sollertes nuncii ibi ab indigenis esse didicissent, et ad dictum Balduinum imperatorem humiliter accedentes, se procuratores ac nuncios regis Francie per patentes ejus litteras creditorias ostendissent, mutue dilectionis et obnoxietatis amminicula regis ad ipsum et ipsius ad regem ceperunt in medium deducere, ut per hec cetera que favoris incitamenta possent ejus celsitudinem inclinare, quo liberalius eis concederet que ex parte regis ab eo proposuerant postulare. Quid plura ? De sanctissimo lancee ferro ceterisque que supradicta sunt fit mencio, que ut regi concedantur porrecta est fratrum peticio. Sed quoniam in talibus semper cavenda est improvisae festinationis impetuositas, ad deliberandum

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

la commission première des arts et métiers, et sont mis à la garde du secrétaire, Oudri, des mains duquel l'abbé Barthélémi, conservateur des médailles antiques de la Bibliothèque Nationale, les obtiendra en 1794 ; il lui en donne décharge et les dépose au dit cabinet des médailles, dans un carton enfermé dans un tiroir. La couronne y restera jusqu'en octobre 1804. Avant de mourir le 30 avril 1795, l'abbé Barthélémi avait pris pour aide et suppléant à la bibliothèque, l'abbé Coterel ; en inventoriant les cartons, ce dernier retrouve la couronne d'épines brisée en trois. Avec l'autorisation de l'abbé Barthélémi, il en emporte une partie, ainsi que la pierre (ou une partie de la pierre) du Sépulcre jadis à la Sainte-Chapelle; il introduit le fragment de couronne d'épines dans un cylindre de verre (L. = env. 0,12 m ; diam. = 0,04 m) qu'il cache (de son sceau) aux deux bouts, et conserve respectueusement. En 1804, l'abbé Coterel, rétracté et absous, appartient au clergé de Saint-Paul, tandis que l'abbé d'Astros, neveu de M. Portalis(alors ministre de l'intérieur par intérim), est nommé vicaire général de Paris. L'abbé Coterel va trouver son supérieur ; il lui présente le tube contenant la relique qu' il avait en sa possession et lui révèle que les deux autres « tronçons » de la couronne doivent être encore au cabinet des médailles. L'abbé d'Astros va interroger Millin, alors conservateur des médailles antiques et successeur de l'abbé Barthélémi, et peut constater l'exactitude des dires de l'abbé Coterel. Le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, s'adresse à M. Portalis, afin d'obtenir la restitution de la relique à l'abbé d'Astros, pour l'église Notre-Dame. Millin reçoit l'ordre de la remettre le vendredi 26 octobre 1804 au délégué du cardinal-archevêque ; l'état des reliques dressé à cette occasion signale la couronne d'épines en ces termes : « *la couronne de jonc avec le sceau du comité d'Inspection de Franciade* »³ ; la

Gazette de France du 7 décembre 1804 relate la réception par M. d'Astros, de la relique (toujours conservée dans son carton). Pendant que Napoléon I^{er} donne des ordres pour qu'un reliquaire digne soit exécuté à ses frais pour abriter la relique, le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, nomme une commission d'enquête, qu' il préside, et procède canoniquement à la reconnaissance de la relique. J.-B. Soos et Tourteau, anciens chanoines de la Sainte-Chapelle, témoignent en faveur de l'authenticité de la relique qu'ils avaient eu l'occasion de voir, avant 1791, pendant quinze ans, à la Sainte-Chapelle. MM. Dieuzi et Warenflot, anciens bénédictins qui, après le transfert de la relique à Saint-Denis en 1791, avaient coutume de montrer au peuple la relique (hors de son reliquaire), viennent aussi apporter leur témoignage : ils reconnaissent l'identité de la relique avec celle qu' ils avaient vue à Saint-Denis de 1791 à 1793. Il en va de même de l'abbé d'Anjou de Boisanter, ancien vicaire général de Coutances et alors premier vicaire de Saint-Roch, qui avait été chargé par Louis XVI en octobre 1791 de prélever (en compagnie du chanoine Gourdon de Floyrac, vicaire général) une parcelle de la couronne d'épines alors à Saint-Denis, pour la donner aux religieuses de l'abbaye de Port-Royal (voir ce nom). Enfin, la comparaison entre la couronne et des parcelles enlevées au moment où la couronne fut apportée à la Commission des arts et métiers et à celle des monnaies permet de dissiper les doutes pouvant encore exister sur l'identité de la relique. Interrogé, Sauveur-Jérôme Morand, ancien chanoine et auteur d'une *Histoire de la Sainte-Chapelle*, parue en 1790, reconnaît lui aussi la relique en avril 1806. Un procès-verbal d'authenticité est dressé le 6 août 1806⁴ ; il est signé par le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, le cardinal Spina, archevêque de Gênes, les trois vicaires généraux de Paris et

quinze chanoines de Notre-Dame). on rapproche les trois fragments de la couronne d'épines avec précaution pour leur faire reprendre la courbure d'origine et on les maintient au moyen de fils d'or ; des fibules d'argent consolident l'assemblage. La châsse étant achevée, le cardinal de Belloy peut rendre la couronne à la vénération publique le dimanche 10 août 1806: ce jour-là, le clergé se rend dans la chapellenie de l'archevêché où la châsse était restée, et quatre chanoines prennent sur une épaule le brancard sur lequel on la place ; ils la portent jusqu'à Notre-Dame, escortés par le clergé chantant l'hymne *Vexilla* ; après la messe du cardinal Spina, la relique est déposée au trésor de Notre-Dame⁵. Selon un récit de mai 1847 de M. Caillard, médecin à l'Hôtel-Dieu, qui tenait ses renseignements du sculpteur Coustou, son oncle, M. Auguste, orfèvre et beau-frère de Coustou, faisant partie de la commission chargée de recevoir tous les objets de culte en métal précieux destinés à être fondus, se serait emparé des reliques jadis abritées dans les reliquaires de la Sainte-Chapelle de Paris ; à l'époque de la Terreur, concevant des craintes à cause des reliques qu'il possédait, il aurait, en accord avec sa femme et Coustou, enterré ces reliques dans le parc de sa maison de campagne à la Haye. Après le rétablissement du culte, il aurait cherché à récupérer ces reliques en effectuant des fouilles, mais en vain, celles-là n'y étant plus⁶. On ignore quelles reliques pourraient avoir été concernées par ce récit. Toujours est-il qu'une partie des reliques de la Sainte-Chapelle ne suivit pas cette voie; c'est le cas de la couronne d'épines (dans sa majeure partie tout au moins), dont nous venons de retracer les vicissitudes à l'époque révolutionnaire avec des documents bien mieux fondés que le récit précédent rédigé près de cinquante ans après les événements. Malgré les précautions prises en 1806

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

du XX^e siècle), mais dans chaque pays, dans l'ordre alphabétique des communes les ayant conservées. Nous envisagerons d'abord les épines vénérées en France ; nous évoquerons plus brièvement les autres épines conservées à l'étranger. Mély n'avait envisagé que les épines attestées avant le XVI^e siècle ; nous étendrons son investigation jusqu'à nos jours (une relique citée dans un inventaire tardif peut d'ailleurs avoir été offerte anciennement à une église, sans qu'on en conserve la trace, par le fait de la disparition des documents). La connaissance de l'histoire de chacun des fragments de la couronne d'épines permettrait de distinguer les épines véritables des épines indirectes. Cette distinction est parfois possible, notamment pour les épines offertes par les rois (tableau récapitulatif en fin de livre) ; elle est, dans d'autres cas, plus délicate, en l'absence de documents précis.

1. Il n'a publié pratiquement que celles dont il a trouvé une attestation antérieure au XVI^e siècle ; nous avons pu heureusement retrouver et exploiter ses fichiers, relatifs notamment à notre sujet.

2. Ailleurs on signale comme relique: « de l'endroit où fut cueillie la sainte couronne ».

3. *Œuvres Complètes*, 1893, t. VII, p. 355.

CHAPITRE XI

LES RELIQUAIRES SUCCESSIFS DE L'ANNEAU DE JONCS DE PARIS

1^{er}, 2^e et 3^e reliquaires

Date : avant 1239.

Attestations : mentionnés par Gauthier Cornut dans sa relation de la susception de la couronne d'épines.

Description : vase en or pur, placé dans une boîte d'argent, elle-même abritée dans un coffre de bois. Le reliquaire de la sainte épine de Vatopédi (Mont Athos) pourrait reproduire la forme du reliquaire de la couronne jadis à Constantinople¹.

Destinée : on ignore si certains de ces reliquaires furent réutilisés par la suite et ce qu'ils devinrent. Il semble cependant que l'on dut confectionner en 1239 de nouvelles châsses pour abriter la relique.

4^e reliquaire

Date : 1239 (Paris)

Dimensions : diam. = 15 pouces (0,41 m) ; H. pied = 2,5 pieds (0,81 m).

Attestations : mentionné en 1287 à l'occasion de la visite du moine Rabban Çauma ; cité directement ou indirectement dans les inventaires de 1534, 1573, 1575, 1630, 1740, du 12 mars 1791 et de 1793, par Brice en 1752², et figuré (parfois de façon fantaisiste, surtout dans les premières

représentations) sur plusieurs miniatures, gravures ou représentations de la Grande-Châsse, ainsi que dans les documents suivants : *Heures d'Anne de Bretagne* (tout début du XVI^e siècle), *Missel de la Sainte-Chapelle* (BN, ms. lat. 8890, f^o 35 r^o ; XVI^e siècle). Une scène d'un vitrail de la Sainte-Chapelle, de même que le *Bréviaire parisien* dit de Charles V (B.N., ms. lat. 1053, f^o468 v^o ; daté entre 1347 et 1380) donnent une représentation très différente du reliquaire : on voit le roi (saint Louis ?) assis sur un trône, élevant de sa main droite une monstrance d'or et de cristal, à travers laquelle se trouve l'anneau de joncs de la couronne d'épines : il pourrait s'agir d'un reliquaire formé d'un anneau de cristal, généralement placé à l'intérieur du grand reliquaire.

Description : vase de cristal de roche, enchâssé dans une couronne en or, à quatre grands fleurons d'or alternant avec quatre fleurons plus petits, chacun des fleurons étant orné de huit pierres précieuses. Le contour de la couronne est aussi garni de pierres précieuses, et de huit figures ou statuettes placées entre les ouvertures ; on compte vingt pierres précieuses sur le haut de la couronne, servant de couvercle au vase. Le pied en cuivre doré, de base arrondie, est composé de deux parties (en forme de guéridon), symétriques par rapport au nœud; il est amovible (ainsi qu'on le voit dans un procès-verbal de 1630³) et porte un décor de grandes feuilles. Mély a remarqué une certaine parenté entre le haut du pied du vase représenté sur les *Heures d'Anne de Bretagne* et la base du bâton cantoral de la Sainte-Chapelle, daté précisément entre 1364 et 1368⁴ : est-ce à dire que le vase aurait subi des remaniements au XIV^e siècle ? Au pied du vase sont attachées deux anses d'or servant à le porter ; le pied se termine à la partie supérieure par un plateau de vermeil. Un anneau de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

- LEBEAU, *Histoire du Bas-Empire*, 1781, t. XXI, l. XCVIII, n° 11, p. 383 et suiv. (inutile).
- LECLERCQ (H.), in *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, 1926, t. VII, 1^{ère} part., col. 1155-1157 (rien de nouveau).
- LEFEUVRE (Pierre), « Courte histoire des reliques » (revue *Christianisme*, n° 41), Paris, 1942.
- Les reliques de la Passion au chapitre de Notre-Dame de Paris*, oct. 2001, Notre-Dame de Paris, *Cahiers du Chapitre*, n° 2 (avec la collaboration de Mgr Giraud, de M. J. Durand et du père Armogathe).
- LESAGE (Robert), *Septième centenaire de la réception de la sainte couronne d'épines en France 1239-1939*, Paris, 1939, pp. 5-16 (article communiqué par le chanoine J. Malmanche).
- LESETRE (H.), article « Couronne », in *Dictionnaire de la Bible* (dirigé par Vigouroux), Paris, 1899, t. II, col. 1085-1089 (pas important).
- LONGNON (Jean), « L'arrivée de la couronne d'épines en France », in *Revue des deux mondes*, 1^{er} juillet 1939, pp. 207-214.
- MARTIN (F.), *Étude historique et archéologique sur les reliques de la Passion*, 1897, ch. 4, pp. 88-96.
- MAUNY (Michel de), « La Couronne d'épines de Notre Seigneur », in *La Pensée Catholique*, juillet-août 1994, n° 271, pp. 78-86.
- MÉLY (F. de), *Exuviae sacrae Constantinopolitanae*, Paris, 1904, t. III, p. 165 sq. (ouvrage de base).
- MÉLY (F. de), in *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1899, p. 8 (sur la pancarte du cierge pascal), pp. 126-127 (sur le nombre d'épines de la couronne d'épines) et pp. 590-595 (l'apport de la sainte

- couronne à Constantinople et la Chanson de Charlemagne) in *Revue de l'art chrétien*, 1899, pp. 91-103, 208-212, 318-324, 478-490; 1900, pp. 102-115, 218-230, 393-409, 491-507.
- « La date de la réception de la sainte couronne à Paris » (19 août 1239), in *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 1899, pp. 66-69.
 - « La pose de la première pierre de la Sainte-Chapelle », in *La chronique des arts et de la curiosité*, 1899, pp. 24-25.
 - *La sainte couronne d'épines à Notre-Dame de Paris*, Paris, 1927.
 - « Les reliques de la sainte couronne d'épines d'Aix-la-Chapelle et de Saint-Denis », in *Revue archéologique*, 1899, – 2/, pp. 392-398.
- MILLER (E.), in *Journal des Savants*, mai 1878, p. 292-309.
- MONTESQUIOU-FEZENSAC (Bl.) et Gaborit-Chopin (D.), *Le Trésor de Saint-Denis*, Paris, 1973, 1.1, pp. 43 et 56.
- MOREL (Bernard), « La fin du trésor de la Sainte-Chapelle », in exposition *De Paris à Versailles*, Paris Ve, 1989, p. 82 et suiv.
- « Le trésor de la Sainte-Chapelle », in *Revue de gemmologie*, sept. 1981, n° 68, p. 4.
- OLLIVIER (R. P.), *La Passion*, Paris, 1902, p. 495 (reproduction de l'ancien et du nouveau reliquaire en cristal).
- P. F., « Pourquoi la sainte couronne d'épines de Paris est sans épines ? », in *L'ami du clergé*, 27 janvier 1955, n°4, pp. 61-63 et 14 avril 1955, n° 15, pp. 234-235.
- PERDRIZET (Paul), *Le calendrier parisien à la fin du Moyen Age*, Paris, 1933, p. 199 (référence communiquée par J. Vezin, professeur à l'École pratique des Hautes Études).
- PISANI (P.), « Comment, la sainte couronne d'épines fut perdue en 1793 et retrouvée en 1806 », in *La vie catholique en*

France et à l'étranger, 21 août 1926 (30^e année, n° 99) (consulté à la Bibliothèque de Documentation Internationale contemporaine, à Nanterre).

Renseignements fournis par M. Gallet (directeur régional des Affaires culturelles de l'Ile-de-France en 1991) (sur les reliquaires récents).

RIANT (P. Comte), *Exuviae sacrae Constantinopolitanae*, Genève, 1877, 1.1, pp. lxxvij-lxxj et pp. 45-46 ; 1878, t. II, pp. 47-49 et pp. 118-149.

ROHAULT DE FLEURY (Ch.), *Mémoire sur les instruments de la Passion de N.-S. J.-C.*, Paris, 1870, pp. 199-223.

SAGITTARIUS (Caspar), *Coronam Jesu Christi spineam...*, Jenae, 1672 (sans intérêt évident).

STEIN (H.), *Le Palais de Justice et la Sainte-Chapelle de Paris*, Paris, 1912, pp. 145 sq.

TOBLER (T.) et MOLINIER (A.), *Itinera Hierosolymitana...*, 1879, rééd. 1966, 1.1.

TOBLER (Titus), *Descriptiones...*, Leipzig, 1874, p. 93.

VIDIER (A.), *Le trésor de la Sainte-Chapelle*, Paris, 1911.

VINCENT (H.) et Abel (F.-M.), *Jérusalem, Recherches de topographie, d'archéologie et d'histoire (Jérusalem nouvelle)*, Paris, 1914, t. II, p. 457, note 3 et p. 478, n° XXVI.

WAILLY (N. de), in *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1878, t. XXXIX, pp. 401-415 (fait double emploi avec le livre de Miller).

1. Exposition *Le trésor de la sainte-chapelle...*, 2001, p. 56 et fig. 2.

2. La Couronne d'épine de N.S. et quelques gouttes de son sang dans un grand vase de Cristal de Roche, enrichi de gros rubis, et d'autres pierres de couleur d'un très grand prix (Brice, 1752, t. IV, col. 307).

3. VIDIER, 1911, pp. 458-464, n° 279.

4. Exposition *Le trésor de la Sainte-Chapelle*, 2001, pp. 207-209, n° 56.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Martinet, archevêque de Chambéry transféra la relique dans un autre reliquaire qu'il ferma avec deux fils de soie violette et scella de son sceau en deux endroits différents, permettant ainsi que les reliques soient à nouveau exposées à la vénération des fidèles. Le 20 octobre 1873, MgrPichenot renouvela cette autorisation. Un paroissien de Saint-Pierre, Alexis Clert-Biron, estimant l'armoire à deux clefs pas assez digne d'abriter les reliques, fit élever un bel autel en marbre blanc pour les y recevoir : il fut placé en 1874 dans le transept, entre la colonne où était établie l'armoire primitive et la table de communion. En 1884, à la suite de la mission prêchée dans la paroisse par les Missionnaires de Saint-François-de-Sales d'Annecy, les fidèles de Saint-Pierre offrirent un nouveau reliquaire pour abriter les épines. MgrLeuillieux, archevêque de Chambéry, après avoir procédé à la reconnaissance des reliques, en autorisa à nouveau le culte, le 10 janvier 1884. Les reliques étaient fêtées (dès 1623 et encore au milieu du XVI^e siècle), le dimanche avant les Rameaux ; elles étaient portées en procession et demeuraient exposées jusqu'au soir. Le Jeudi Saint, on venait aussi les vénérer et les porter en procession. On faisait encore des processions en certaines circonstances exceptionnelles, comme ce fut le cas le lundi de Pentecôte 8 mai 1754 pour la conservation des fruits de la terre, ou pour l'obtention de la pluie lors des sécheresses qui faisaient mourir les vignes, en août 1911. Le conservateur des Antiquités et Objets d'Art m'a signalé, dans une lettre du 26 août 1991, que les reliques ont fait l'objet d'un acte de vandalisme, et qu'elles ont été subtilisées en 1990.

Reliquaires

- 1^{er} reliquaire (pour les trois épines)

Date : début du XV^e siècle ?

Attestation : mentionné le 29 octobre 1494.

Description : reliquaire en argent ; il était placé dans une armoire fermée de barres de fer.

Destinée : brisé accidentellement le 13 mai 1627.

- 2^e reliquaire (pour les deux saintes épines d'Albigny)

Date : peu après 1634.

Description : reliquaire en vermeil. Il était placé dans une armoire à deux clés.

Destinée : envoyé à la fonte, peu après le 30 janvier 1794.

- 3^e reliquaire (pour les deux épines)

Date : v. 1794.

Description : boîte en fer blanc battu.

Destinée : elle abrita les reliques jusqu'au 24 mars 1803 (d'abord chez G.-A. Voisin, puis à partir du 14 mars 1803 dans une armoire de l'église, taillée dans une colonne près du maître-autel).

- 4^e reliquaire (pour les deux épines)

Date : réalisé avant le 14 mars 1803, mais utilisé seulement à partir du 24 mars suivant.

Description : reliquaire en cuivre rouge. Il était placé dans l'armoire près du maître-autel.

Destinée : ne fut plus utilisé après 1829 ; on ignore ce qu'il est devenu depuis.

- 5^e reliquaire (pour les deux épines)

Date : 1829. Préparé par les soins de M. Perrolaz, curé de Saint-Pierre.

Description : reliquaire en argent surmonté d'un globe de cristal. Il fut placé dans l'armoire près du maître-autel jusqu'en 1874, date à laquelle fut réalisé un autel en marbre blanc dans le transept, pour l'y recevoir.

Destinée : ne fut plus utilisé après 1884 ; selon le curé, ce reliquaire n'existerait plus.

• 6^e reliquaire (pour les deux épines)

Date : 1884. Offert à la suite d'une quête faite à cet effet par les paroissiens de Saint-Pierre.

Orfèvre : œuvre des ateliers d'Armand-Calliat (orfèvre lyonnais).

Description : riche reliquaire en forme d'ostensoir.

Destinée : cet objet a été volé en deux temps : d'abord la custode des épines, puis le soleil qui a été dévissé. Il ne reste que le pied.

Bibliographie

MÉLY (F. de), *Exuviae sacrae Constantinopolitanae*, Paris, 1904, t. III, p. 206-208.

– in *Revue de l'art chrétien*, 1900, pp. 222-223.

MICHAUD (Abbé C.), *Notice populaire sur les saintes épines conservées dans l'église paroissiale de Saint-Pierre-d'Albigny*, Chambéry, 1893.

NAZ (Raoul), *Les saintes épines de Saint-Pierre-d'Albigny*, Aix-les-Bains, ap. 1956 (ouvrage communiqué par la bibliothèque du Grand Séminaire de Chambéry).

Renseignements fournis par Dominique Richard, conservateur départemental des Antiquités et Objets d'art de la Savoie, et

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

« Brize » (et nlle éd. mise à jour par Jacques Levron et Pierre d'Herbécourt, 1965, 1.1, p. 546 « Brize »). Renseignements fournis par l'inventaire Général des Pays de la Loire (avec notamment un article de Didier Romand tiré de *Valeurs actuelles*, n° 2234, 24-09-1979, p. 58, où se trouve une reproduction de la cuillère du XV^e siècle).

URSEAU (Ch.), *La cathédrale d'Angers*, coll. Laurens, 1929, p. 87 (pas essentiel).

ANGERS (Maine-et-Loire) – Chapelle Saint-Sébastien (succursale de Saint-Michel-de-la-Palud)

Une épine y est signalée en 1587 sans précision de reliquaire. Relique et reliquaire éventuel durent disparaître au plus tard à la Révolution, époque à laquelle l'église fut vendue. Il n'en subsiste rien aujourd'hui.

Bibliographie

GONZAGA (P. Francesco), *De origine seraphicæ religionis franciscanæ ejusque progressibus...*, Rome, 1587, p. 672.

ANGERS (Maine-et-Loire) – Église des Cordeliers

Une épine. Elle était un don d'Henri de Bretagne (fils de Charles de Blois) le 22 octobre 1396. L'épine existait encore à la fin du XVIII^e siècle, puisque Péan de la Tuillerie en fait mention en 1778.

Nous n'avons aucune précision sur le reliquaire qui devait abriter cette épine et qui dut disparaître avec sa relique à la Révolution. L'église elle-même est aujourd'hui détruite.

Bibliographie

ALENCON (Ubalde d'), *L'obituaire et le nécrologe des cordeliers d'Angers 1216-1790*, Angers-Paris, 1902, p. 32, note 3.

MÉLY (F. de), *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, p. 364.

– in *Revue de l'art chrétien*, 1900, p. 395.

PÉAN DE LA TUILLERIE, *Description de la ville d'Angers (1778)* (Laffite Reprints, Marseille, 1977), p. 178.

PORT (Célestin), *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, 1965, 1.1 (nlle éd. de l'ouvrage de 1873, mise à jour par Jacques Levron et Pierre d'Hébercourt), p. 96.

ANGERS (Maine-et-Loire) – Église paroissiale Saint-Laud

Relique

Une épine ou plutôt un fragment de jonc (L. = 13 mm. ; l. = 1 à 1,5 mm. ; ép. = 0,3 ou 3 mm.) avec deux nervures. Donné en 1801 par le cardinal Joseph Spina à l'abbé Bernier, curé de Saint-Laud, plus tard évêque d'Orléans. Le cardinal avait reconnu l'authenticité de cette relique le 20 mars 1801. Le 15 avril 1807, le cardinal Caprara accorda, en l'honneur de la relique, des indulgences plénières. Mgr Charles Montault en autorisa l'exposition publique le 2 mai suivant.

Reliquaire

Date : 1809-1819.

Poinçon : poinçon de petite garantie de l'argent pour les

départements, correspondant au créneau « 1809-1819 ».

Orfèvre : non identifié.

Dimensions : H. = 0,567 m ; L. = 0,293 m ; prof. = 0,124 m.

Attestation : mentionné dans un inventaire du 30 janvier 1820¹⁸.

Description : croix-reliquaire en ébène reposant sur une base de même matière en cône tronqué. Sur la croix et la base, sont placés de nombreux motifs en argent repoussé et ciselé ou moulé (pour la couronne d'épines). Des frises de rais-de-cœur soulignent la structure de la croix ; les autres motifs sont rapportés : fleurons constitués de feuillages et de grappes, couronne d'épines, triangle (symbolisant la sainte Trinité) dans une gloire, têtes d'angelots, palmes en sautoir, feuilles d'acanthé, étoile à cinq feuilles avec brillant au centre... La relique est fixée sur un morceau de nacre peinte, en forme de couronne d'épines, sous un verre serti en vermeil émaillé, au centre de la croix d'ébène.

Destinée : toujours conservé.

Bibliographie

DENAI (Joseph), *Inventaire général des richesses d'art de la France, Province, Monuments religieux*, Paris, 1907, t. IV, p. 15 (description du reliquaire).

Exposition *L'Anjou religieux et les orfèvres du XIX^e siècle*, Inventaire général du Pays de la Loire, t. 5, Angers, 1983, p. 82, n° 39 (description du reliquaire).

MÉLY (F. de), *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, p. 364.

ROHAULT de FLEURY (Ch.), *Mémoire sur les instruments de la Passion de N.-S. J.-C.*, Paris, 1870, pp. 214, 290-291.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Date : av. 1221. Don de l'évêque Raoul de Neuville (1203-1221).

Attestation : mentionné dans l'inventaire du 3 octobre 1328³¹.

Description : couronne en vermeil, ornée de pierreries, avec cinq chaînes d'argent et deux petites boules d'argent.

Destinée : n'est plus citée après 1328. Le reliquaire avait sans doute déjà disparu au début du XVIII^e siècle, puisque Martène et Durand n'en font pas mention en 1724.

- 2^e reliquaire

La « châsse de la Sainte-Manne » : (L'épine était alors accompagnée de plusieurs reliques, dont la principale était constituée par la « sainte manne »). L'authenticité de la translation des reliques de Notre-Dame dans le reliquaire de la sainte-manne, en date du 20 avril 1287, mentionne des reliques du Sépulcre, de la table (de la Cène ?), du vêtement de pourpre, de la vraie croix, des vêtements de Jésus, mais pas la sainte épine. (La plupart de ces reliques sont mentionnées dans la lettre du chapitre d'Arras à l'évêque de Châlons, Jean de Châteauvillain, en date du 6 juillet 1286. Les authentiques correspondant à ces reliques ont été trouvées dans le reliquaire de la sainte manne et placées en 1806 dans une châsse de bois peinte. Parmi celles-ci se trouve une authentique du XII^e siècle relative à une relique du Sépulcre). L'épine fut insérée dans ce reliquaire plus tardivement, au moins au XVIII^e siècle ; elle parvint après la Révolution à l'église Saint-Nicolas d'Arras (voir Arras, église Saint-Nicolas).

Date : réalisée vers 1287, sur l'ordre de l'évêque Guillaume d'Issy. Attestations : connu notamment par un volet de triptyque du XVI^e siècle (repeint au XVII^e siècle et conservé à

la cathédrale d'Arras) et par un document du 12 mars 1792³².

Description : châsse carrée en vermeil, réalisée sur le modèle de l'Arche d'Alliance de Moïse. Elle repose sur des pieds de cuivre doré et a l'aspect d'une petite église supportée par quatre lions et couronnée d'une petite croix grecque posée sur un nœud. Les quatre côtés présentent des personnages sous des arcatures à colonnettes, avec aux extrémités deux anges portant chacun un encensoir ; le fronton étant orné d'une Annonciation. Les personnages sur les côtés ont parfois été interprétés comme les dix vierges évangéliques ; selon un autre document, ce seraient sur le rampant : sainte Ursule, saint Georges, saint Laurent, sainte Catherine, saint Côme et saint Damien, et au-dessous : le Christ avec les quatre évangélistes ; de l'autre côté, sur le rampant : saint Étienne, saint Denis, un saint religieux, saint Barthélemy, sainte Claire, sainte Madeleine, saint Christophe, sainte Marguerite, et au-dessous, le Christ avec saint Pierre et saint Paul, saint Géry et saint Piat. La châsse est garnie de nombreuses pierres précieuses.

Destinée : fondue en 1792 ou 1793.

2. Deuxième relique d'épine

Relique

Une épine (ou plutôt un fragment de jonc ; L. = 0,055 m), don de l'évêque d'Arras, Antoine Perrenot (ou Pernot) de Granvel(le)³³. Au moment de la Révolution, l'abbé de Seyssel, chanoine et prévôt de la cathédrale d'Arras, emporta avec lui en émigration la sainte épine. Renvoyée de Münster, elle réintégra la cathédrale en 1820. On procéda le 12 juillet 1821 à sa

reconnaissance et, le 11 septembre, Mgr de la Tour d'Auvergne la plaça dans un nouveau reliquaire. Ce même prélat rendit une ordonnance permettant d'exposer cette relique et celle de la vraie croix le dimanche après l'Exaltation de la Sainte-Croix. Le pape Pie VII, à la demande de cet évêque accorda à perpétuité une indulgence plénière à tous ceux qui s'étant confessés et ayant communié, viendraient visiter la cathédrale le jour de l'exposition de la sainte épine, et y prieraient « pour les fins ordinaires de l'église ».

Reliquaires

- 1^{er} reliquaire

Date : 1556. Don du cardinal-archevêque A. de Granvelle.

Attestations : mentionné dans les registres capitulaires ; par le P. Ignace au XVII^e siècle (?)³⁴ et par Martène et Durand en 1724³⁵.

Description : croix en or (ou en argent).

Destinée : détruit sur ordre du Directoire (1795-1799).

- 2^e reliquaire

Date : 1810. Dans le château de Bore, près de Münster (Westphalie) où il était, l'abbé de Seyssel plaça la sainte épine qu'il avait sauvée dans un reliquaire qu'il enveloppa d'un voile de soie noire lié avec un ruban rouge. Il l'enferma, entouré de son authentique dans un autre reliquaire muni également de son cachet. Vers la fin de mars 1820, l'abbé Rattier, ancien vicaire général de Boulogne, exécuteur testamentaire de l'abbé de Seyssel envoya à Arras le reliquaire de la sainte épine (ou l'épine simplement).

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

2. Deuxième reliquaire

Relique

Une épine, un fragment de la vraie croix et 57 reliques de saints disposées en couronne (paperoles).

Reliquaire

Date : XIX^e siècle.

Origine : une inscription sous le pied figure sur une étiquette: s.J.P., marquant pour quel lieu le reliquaire a été fait (Saint-Joseph Providence).

Dimensions : H. = 0,56 m ; L. = 0,29 m ; pr. = 0,215 m ; l. pied = 0,20 m ; diam. monstrance = 0,125 m.

Description : reliquaire en bronze doré, avec garniture de velours rouge, ayant l'aspect d'un ostensor en forme de soleil, avec une custode circulaire pour les reliques. Cette monstrance est surmontée d'une croix et repose sur une base triangulaire à trois pieds, fixés par des boulons. L'ensemble est décoré d'éléments rapportés (rayons, croix, grappes de fruits, feuilles de lierre, coquilles, enroulements d'aspect baroque). L'équilibre des motifs néo-classiques et baroques fait de ce reliquaire un chef-d'œuvre de l'art du XIX^e siècle.

Destinée : toujours conservé à l'orphelinat.

Sources : Fiche établie par M. R. Jaze-Charvolin (1990). *Inventaire général de la région Rhône-Alpes*. Illustration ph. n° 88.01.417 X.

ARZENS (Aude) – Église

Jean d'Armagnac, titulaire de la cure d'Arzens, promu au cardinalat en 1310 (ou 1410), procura à son église d'Arzens deux épines de la couronne de Jésus, ainsi qu'un office propre pour la fête établie à ce sujet le 4 mai. Lors des guerres de religion, les reliques furent transférées à Carcassonne, afin de les mettre à l'abri. Le 9 janvier 1577, Michel Carriera, tailleur d'habits, du lieu d'Arzens, fit son testament devant Me Farabosc, notaire à Montréal. Par celui-ci, il fonde « une messe toutes les semaines, dans l'église d'Arzens, en mémoire de la mort et passion de Notre Seigneur Jésus Christ et des saintes Épines ». Par acte du 10 mars 1700 (La Roze étant notaire à Carcassonne), entre M. Fournery, curé d'Arzens, et divers tenanciers des biens affectés à cette fondation, le service fut réduit à 20 messes par an, et la rétribution fixée à 5 livres, « qui seroit payée à perpétuité audit sieur curé et à ses successeurs, et les 20 messes célébrées les jours de vendredi, conformément à la fondation ». Les documents ne font état d'aucun reliquaire. Ces reliques sont toujours conservées, mais leur fête ne se célèbre plus depuis cinquante ans environ.

Bibliographie

MAHUL (A.), *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne*, Paris, 1859, t. II, p. 100, et 1871, t. III, pp. 221-222.

Renseignement communiqué par M. Georges Cazarant (Arzens).

AUCH (Gers) – Cathédrale Sainte-Marie

1. Premier reliquaire

Relique

Un fragment de sainte épine, attesté en 1610, à l'occasion de miracles. Cette relique n'est pas conservée.

Reliquaire

Date : avant 1793.

Attestation : mentionné dans un inventaire du XVIII^e siècle³⁶.

Description : petit reliquaire de cristal garni d'argent.

Destinée : fondu à la Révolution.

Bibliographie

GAUBIN (abbé J.), « Ancien inventaire des joïaux de l'église d'Auch », in *Revue de Gascogne*, juillet-août 1904, 2^e série, t. IV, p. 373, n° 3.

MONLEZUN (J. J.), *Vie des saints évêques de la métropole d'Auch*, Auch, 1857, pp. 93 et 95.

2. Deuxième reliquaire

Reliques

Fragments d'épine de la couronne d'épines, du Sépulcre, du bois de la table et de la nappe de la dernière Cène, de la pierre de la déposition de croix, etc. Ces reliques ne sont pas conservées.

Reliquaire

Date : avant 1793.

Attestation : mentionné dans un inventaire d'avant la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Description : reliquaire en argent doré, abritant un cristal (contenant la relique), et reposant sur un pied émaillé.

Destinée : ce reliquaire a sans doute quitté Avignon, lorsque le Pape a regagné Rome. Il se pourrait aussi (mais les descriptions des reliquaires sont trop vagues, pour que nous puissions être affirmatif) que ce reliquaire soit celui signalé au XVI^e siècle à Sainte-Praxède d'Avignon. La chapelle du Palais des Papes existe toujours, mais elle n'est plus affectée au culte depuis la Révolution.

Bibliographie

HOBURG (Hermann) *Die Inventare des päpstlichen Schatzes in Avignon (1314-176)*, Vatican, 1944, pp. 105 et 157.

AVRANCHES (Manche) – Paroisse Saint-Aubert

U. Chevalier rapporte une hymne de 1548 de susception-translation relative à une épine de la couronne pour Avranches. S'agirait-il d'une épine conservée jadis à Avranches ou d'une des épines conservées au Mont-Saint-Michel ? En tout cas l'église Saint-Aubert d'Avranches ne possède pas d'épine aujourd'hui et aucun document ne permet d'affirmer qu'elle en ait un jour possédé une.

Sources : Fiche de Mély, d'après U. Chevalier, *Repertorium hymnologicum*, Bruxelles, 1892-1911.

BAR-LE-DUC (Meus) – Voir Thillombois

BAUME-LES-DAMES (Doubs) – Abbaye, puis église

Saint-Martin

Relique

Une épine de la couronne d'épines. Offerte à Baume-les-Dames à la fin du XVI^e siècle par Jeanne de Rye, l'épine est mentionnée lors de la visite de l'abbaye en 1728¹. Elle disparut probablement à la Révolution.

La Vie des saints de Franche-Comté (1856) mentionne cependant une épine vénérée dans la paroisse de Baume. Rohault de Fleury (1870) la cite d'après cette source : c'est peut-être la même épine, sauvée à la Révolution. Il faut noter que Rohault de Fleury ne l'a pas examinée. La paroisse de Baume-les-Dames me signalait dans une première lettre l'existence à Baume-les-Dames « d'une épine de la vraie croix » dans un reliquaire ; c'était ambigu : s'agissait-il d'une épine de la couronne d'épines ou d'une écharde de la vraie croix ? Par une seconde lettre, la paroisse me précisa que le reliquaire était dit « de la vraie croix ». Il est possible, qu'en 1856, on ait prit pour une épine de la couronne d'épines une relique de la vraie croix. Cependant le contraire est aussi possible. Quoiqu'il en soit, la paroisse n'a trouvé aucune information sur l'origine de ce reliquaire et de sa relique.

Reliquaire

- 1^{er} reliquaire

Date : offert par Jeanne de Rye (oct. 1571-16 sept. 1582).

Poids : 13 onces, 2 gros (environ 0,4 kg).

Attestations : non cité lors des visites (ou inventaires) de 1684 et 1725 ; mentionné en revanche dans un procès-verbal de

visite de l'abbaye, en date du 26 avril 1728.

Description : petit reliquaire d'argent aux armes de Rye.

Destinée : fondu à la Révolution.

- 2^e reliquaire

On conserve actuellement à Baume-les-Dames un reliquaire dit « de la vraie croix ». Comme nous l'avons dit, on n'est pas certain sur la nature de la relique qu'il contient. Nous n'avons aucune autre information sur la forme de ce reliquaire.

Bibliographie

GAUTHIER (J.) et BRUNE (P.), « Étude sur l'orfèvrerie en Franche-Comté du VII^e au XVIII^e siècle », in *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, Paris, 1900, p. 344, n° 336.

GAUTHIER (Jules), « Les monuments de l'abbaye de Baume-les-Dames », in *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon*, 1889, pp. 287 et 301.

MÉLY (F. de), *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, p. 368 (rien de nouveau).

Professeurs du collège Saint-François-Xavier de Besançon, *Vie des saints de Franche-Comté*, Besançon, 1856, t. IV, p. 522.

Renseignements fournis par l'église de Baume-les-Dames.

ROHAULT DE FLEURY (Ch.), *Mémoire sur les instruments de la Passion de N.-S. J.-C.*, Paris, 1870, pp. 215 et 312 (ne fait que reprendre l'ouvrage de 1856).

LA BAUMETTE (Maine-et-Loire) – Église des Cordeliers

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Description : petite châsse.

Destinée : existait encore en 1635. Sans doute fondu à la Révolution.

Bibliographie

CAROLUS-BARRÉ (Louis), « Saint Louis et la translation des corps saints », in *Etudes d'histoire du droit canonique dédiées à Gabriel le Bras*, Paris, 1965, t. II, p. 1098.

LOUVET, *Histoire et antiquitez du diocèse de Beauvais*, 1635, t. II, pp. 325-326. Mély (F. de), *Exuviæ sacrae Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, p. 369.

– in *Revue de l'art chrétien*, 1900, p. 397.

Mémoires de la Société académique de l'Oise, 1871-1873, t. VIII, pp. 673-674. Muller (Abbé Eugène), in *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, 1865-1867, t. VI, p. 517.

SOUCHAL (G.), « Un reliquaire de la Sainte-Chapelle », in *La Revue des arts*, Musées de France, 1960, t. X, pp. 179-194.

BEC HELLOUIN (Eure) – Abbaye bénédictine

Reliques

Quatre épines, une portion de la vraie croix et d'autres reliques, apportées, selon la *Chronique d'Angleterre* (allant jusqu'à la fin du XV^e siècle), par des religieux de l'ordre qui en avaient été chassés. Ces reliques durent disparaître à la Révolution.

Reliquaire

Date : 1467.

Origine : don de Geoffroy d'Épaignes, à partir du métal de coupes.

Poids : 30 marcs.

Attestations : mentionné dans la révision de 1680 de l'inventaire de 1134¹³ et dans l'état de l'argenterie du Bec, en date du 21 novembre 1791¹⁴.

Description : grande croix d'argent ornée de gemmes, sur pied argenté.

Destinée : envoyé au district de Bernay, le 23 octobre 1792. On mentionne encore le 16 ventôse 1793 plusieurs feuilles d'argent couvrant la croix.

Bibliographie

PORÉE (Chanoine), *Histoire de l'abbaye du Bec*, Évreux, 1901, t. 2, pp. 231, 236, 552 et 655.

BELVÉDÈRE (Alpes-Maritimes) – Église

L'église possédait une épine de la sainte couronne. Il se peut que cette relique soit toujours conservée.

Bibliographie

FONTANA (Jean-Loup) et Graniou (M.), *Passions, chefs-d'œuvres de la Renaissance dans les Alpes méridionales*, éd. Gilletta, 2000.

BESANCON (Doubs) – Cathédrale Saint-Étienne, puis cathédrale Saint-Jean

En juin 1320, Hugues Michel, de Besançon, fonde la fête de la sainte couronne d'épines à Besançon. En 1624, Chifflet (*De linteis...*) affirme que les églises cathédrales de Besançon (Saint-Jean et Saint-Étienne) sont en possession de parcelles de la couronne d'épines. Lorsqu'en 1674 on démolit la cathédrale Saint-Étienne, on transféra les reliquaires qui y étaient à la cathédrale Saint-Jean.

Reliques

Plusieurs saintes épines. (Si le témoignage de Calvin est fondé, on pourrait penser que ce reliquaire abritait deux épines. En effet, dans son *Traité des reliques* de 1543, il atteste la présence de trois épines à la cathédrale Saint-Jean de Besançon, la troisième épine étant celle conservée dans une petite colonne d'argent).

Reliquaire

Date : don du marguillier Jean de Fonvent, le 27 mars 1523. Les saintes épines y furent placées le 11 mai (ou 11 mars ?) 1524.

Attestation : mentionné dans une délibération capitulaire de 1524¹⁵.

Description : croix en cristal et en argent.

Destinée : peut-être transféré avant 1543 à Saint-Jean (là où Calvin assure que les épines sont) ; sinon, transféré vers 1674 ; probablement fondu à la Révolution.

Bibliographie (Voir celle de la notice suivante)

BESANÇON (Doubs) – Cathédrale Saint-Jean

1. Premier reliquaire, avant la Révolution

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Reliquaire

Date : XIX^e siècle (avant 1853 ; vers 1804 ?).

Description : monstrance en argent massif entourée d'une couronne d'épines que tiennent deux anges. La couronne est placée autour d'un tube en cristal de roche très épais.

Destinée : brisé en 1853, il dut être restauré peu après. Le reliquaire a été retrouvé récemment par le père de Menditte, curé de Sainte-Croix ; l'abbé Veissier, archiviste diocésain, en a reçu le dépôt (le reliquaire est donc conservé à l'Archevêché).

Bibliographie

Renseignements et photographies fournies par le père de Menditte et par l'abbé Jean-Claude Veissier.

ROHAULT DE FLEURY (Ch.), *Mémoire sur les instruments de la Passion de N.-S. J.-C.*, Paris, 1870, pp. 215-216 et 315-316.

BORDEAUX (Gironde) – Frères de la doctrine chrétienne

Relique

Un fragment de jonc (9 mm.), extrait de la couronne d'épines de Notre-Dame de Paris en 1806, était accompagné d'une authentique du 10 octobre 1810³³.

Reliquaire

Date : 1810.

Dimensions : diam. = 1 pouce, 5 lignes.

Description : médaillon rond de verre, enchâssé de vermeil,

inséré dans une couronne d'épines de cuivre doré reposant sur un pied de cuivre.

Destinée : signalé en 1897 lors d'une correspondance de Mély avec l'École commerciale du Centre (rue Serpolet) à Bordeaux. Cette école a fermé avant 1904, sans doute avant 1900. On ignore ce que sont devenus ce reliquaire et sa relique.

Bibliographie

Fiche de Mély (lettre du 28 novembre 1897).

Renseignements fournis par la communauté des Frères des Écoles Chrétiennes de Talence.

ROHAULT DE FLEURY (Ch.), *Mémoire sur les instruments de la Passion de N.-S. J.-C.*, Paris, 1870, pp 315-316.

BOUILLAC (Tarn-et-Garonne) – Église, anc. Grandselve, abbaye

Reliques

Diverses reliques, parmi lesquelles des épines de la couronne d'épines (*de spinis corone*), des fragments de vêtements de Jésus... Jouglar (1853-1860) suggère que l'épine puisse être un don d'Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis ; mais il rappelle aussi que Guillaume VI de Montpellier avait rapporté de Terre Sainte des reliques dont il aurait pu enrichir son abbaye. Quoi qu'il en soit, le 1^{er} juillet 1283, l'archevêque de Narbonne consacra deux autels sous les titres de Saint-Sauveur, de la Sainte-Croix et de la Sainte-Couronne d'épines.

Reliquaire appelé « Reliquaire de la sainte épine »

Date : fin du XII^e ou début du XIII^e siècle.

Origine : ce reliquaire provient de l'abbaye cistercienne de Grandselve (peut-être était-ce un don d'Alphonse de Poitiers en 1251) ; en 1562, par mesure de sécurité, le trésor de Grandselve est porté au collège Saint-Bernard de Toulouse ; il est restitué à Grandselve en 1662 ; le reliquaire quitte l'abbaye à la Révolution.

Classement : classé M. H. le 31-05-1897.

Dimensions : H = 0,54 m ; L = 0,105 m ; prof. = 0,105 m.

Attestation : cité dans un inventaire du mobilier de Grandselve des 13 et 16 novembre 1790.

Description : reliquaire en argent et cuivre doré (sur âme de hêtre quant au *ciborium* ; sur acajou de Cuba, quant au couvercle intérieur – ce qui fait supposer qu'il a été remanié au XVIII^e siècle –). Il affecte la forme d'une tour ronde en argent surmontée d'un *ciborium* carré et pédiculé. La tour, couronnée d'une flèche conique (ou pyramide hexagonale, les triangles – ornés de rinceaux – étant bordés de boutons et aboutissant en une boule terminale), est composée de trois étages formés chacun d'une rangée d'ouvertures en plein cintre, entourées de filigranes. Dans chacune des dix-huit ouvertures (trois fois six) est une miniature sur parchemin protégée par une plaque de cristal de roche représentant un saint à mi-corps (il y a correspondance entre les personnages représentés et les reliques contenues dans le reliquaire) ; chacune des ouvertures est entourée de filigranes. Le baldaquin (ouvert sur trois de ses flancs) est porté par quatre fines colonnettes avec bases et chapiteaux à crochets. Les tympans en plein cintre, ciselés de rinceaux vermiculés, comportent deux arcs géminés semi-circulaires. Les volets qui refermaient le reliquaire (et qui existaient encore vers 1853) ont disparu. Le revers est clos par une plaque rectangulaire où

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

dans le tabernacle de la chapelle, et trop lourd pour être porté en procession.

Armand Calliat achève finalement le reliquaire de la sainte épine (la croix sera placée, quant à elle, dans un autre reliquaire, le 10 septembre 1884).

Une manifestation a lieu le 3 juillet 1927 en l'honneur des reliques, pour les fêtes du XVI^e centenaire de la découverte de la vraie croix.

Le 12 juillet 1953, une fête solennelle est organisée en l'honneur des reliques.

Tous les deux ans, la fête est renouvelée. On en cite une le 10 juillet 1955, une autre le 30 juin 1957...

Caractéristiques : L'épine se termine en aiguille.

Dimensions : H. = 0,06 m ; ép. base = 0,002 m.

Reliquaires

- 1^{er} reliquaire

Date : fin XIII^e ou début XIV^e siècle ; commandé probablement par Louis I^{er} de Bourbon (ou peut-être par son fils et successeur, Pierre).

Sources : connu par une représentation peinte sur le mur du premier étage de la tour nord-est du château de Bourbon, près d'une meurtrière (relevé avant 1887, par l'architecte Pierre Gélis-Didot).

Description : croix en argent, implantée sur un socle à trois gradins, les trois autres extrémités de la croix étant fleurdelisées. (La sainte épine était placée dans une petite ouverture ménagée sur cette croix).

Destinée : transformée et bien enrichie en 1397 (*cf.* 2^e reliquaire).

- 2^e reliquaire

Date : 1397, exécuté à Paris, sur l'ordre de Louis II de Bourbon (1337-1410).

Poids : 14 marcs.

Dimensions : (on peut en avoir une idée, à partir des dimensions du morceau de la vraie croix qu'il contenait : H. = plus d'un pied (0,324 m) ; L. = plus d'un demi-pied (0,162 m) ; l. = deux doigts).

Attestations : connu grâce à un inventaire du XVI^e siècle, à la description d'Aubéry de 1604⁴⁴, et à un dessin de l'archéologue Claude-Henri Dufour (établi d'après ses souvenirs, il n'est pas très fidèle ; il donne néanmoins une idée d'ensemble de ce que pouvait être ce reliquaire).

Description : croix en or, aux extrémités fleurdelisées enrichies de feuillages d'or, couverte de cristal, et enrichie de grosses perles tout autour, et, sur le dessus, de saphirs et de rubis de grand prix ; elle abritait la relique de la vraie croix. Au-dessus de la croix, était une petite ouverture ménagée sous un cristal, pour abriter la sainte épine (« posée en pyramide »).

La croix repose sur un pied, fiché dans un Calvaire en argent doré, où sont les statuettes de la Vierge et de saint Jean, de sainte Marie-Madeleine, et sans doute du duc Louis II, à genoux, et de sa femme, Anne Dauphine (et non du duc Jean et de sa femme Marie de Bessy). On a suggéré aussi qu'il pourrait s'agir, au lieu de la femme du duc Louis II, de saint Louis présentant son descendant. Le reliquaire porte, au revers, en lettres d'or, la date de sa fabrication et son origine : « Louis de Bourbon, second duc de ce nom, fit garnir de pierreries et de dorures cette croix l'an 1397 ».

Destinée : fondu en 1793.

- 3^e reliquaire

Date : de 1793 à 1804 (dans le mur du presbytère).

L'épine était placée dans un papier, près de la croix en fer contenant la relique de la vraie croix, dans le mur du presbytère.

- 4^e reliquaire

Date : avril 1804. Exécuté à la demande et aux frais du curé Petitjean, les reliques y sont placées le 27 mai de cette année-là.

Orfèvre : Leclerc, fondeur doreur parisien.

Dimensions : H. totale = 25 pouces (0,675 m) ; H. croix = 14 pouces (0,378 m) ; long. = 11 pouces (0,297 m) ; ép. croix = 1 à 1,5 pouce (0,027 m à 0,041 m) ; socle : 14 pouces x 18 pouces (0,378 m x 0,486 m).

Attestation : décrit dans le procès-verbal du 27 mai 1804 (cité précédemment).

Description : reliquaire de cuivre doré, de style néo-grec-impérial, en forme de croix, abritant la croix de fer, qui servait de reliquaire de la vraie croix dans le mur du presbytère. La croix de fer était couverte de cinq cristaux blancs (provenant de l'ancien reliquaire de 1397) complétés par un morceau de verre ordinaire, de la hauteur d'un pouce (0,027 m). La relique de la vraie croix était maintenue au moyen de trois vis, scellée au moyen du sceau du vicaire-général, Le Groing de La Romagère.

La croix de cuivre doré (destinée à contenir la relique de la vraie croix), est terminée, aux deux extrémités de la traverse, par une petite coquille et, au sommet, par une logette rectangulaire (destinée à la sainte épine), entourée d'une

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Église Saint-Étienne

Relique

Une épine, apportée des missions lointaines (des lointaines régions marines) par Robert-de-Brie, de l'ordre des frères mineurs du diocèse de Paris, en 1249 (vers la fête de la Purification, célébrée le 2 février). Cette donation est attestée dans un vieux missel ou inventaire des titres de la fabrique dressé en 1507 (il y est dit que Robertus de Braya fit don de plusieurs reliques et notamment d'une épine de la sainte couronne et « de l'herbe dont elle fut liée »⁵⁹). Enlevées avec leurs reliquaires par les anglais en 1430, le tout fut rapporté le 15 juin 1431 et produisit de nombreux miracles attirant un grand nombre de pèlerins. Le 31 mai 1451, l'épine est citée en ces termes : « une espine de la vraye coronne dont nostre Sauveur et Rédempteur Ihesuscript fut coronné... ». L'épine, encore citée dans un inventaire de 1774 (conservé aux archives municipales de Brie), fut sans doute brûlée avec les autres reliques peu après, selon un arrêté du 5 frimaire de l'an III, délibérant sur l'arrêté du 30 frimaire précédent).

Reliquaire

Date : avant 1454.

Attestation : mentionné dans l'inventaire de 1454⁶⁰.

Description : reliquaire en forme de couronne. (En 1454, le reliquaire était placé dans une arche, en un grand coffre de la fabrique de l'église, sous la garde de Guillaume Franc).

Destinée : disparu au plus tard à la Révolution.

Bibliographie

LECOTTÉ (Roger), « Recherches sur les cultes populaires dans l'actuelle diocèse de Meaux (département de Seine-et-Marne), in *Mémoires de la Fédération Folklorique d'Ile-de-France*, Paris, 1953, p. 174, n° 4.

LEMAIRE, « Les reliques de l'église Saint-Étienne, de Brie-Comte-Robert », in *Bulletin de la société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne*, 1865, t. II, pp. 78 et 81.

LEROY (Gabriel), *Relation des miracles opérés par les reliques conservées à Brie-Comte-Robert*, Melun, 1862.

MICHEL (Edmond), *Histoire de la ville de Brie-Comte-Robert (des origines au xv^e siècle)*, Paris, 1902, pp. 453-454.

Renseignements fournis par le curé de Brie-Comte-Robert.

BROU (Ain) – Monastère

Relique

Deux épines de la couronne d'épines sont léguées au monastère de Brou par Marguerite d'Autriche (1480-1530), probablement le 20 février 1508. Elle les avait reçues de Jules II (pape de 1503 à 1513). Elles étaient à l'origine de miracles: le duc d'Épernon, pair et colonel de France, gouverneur de Bresse et de Bourgogne, souffrant des yeux, vint vénérer avec dévotion la relique en octobre 1653 et fut guéri ; le 21 septembre 1663, Joseph Ronger, habitant de Saint-Étienne-du-Bois, fut lui aussi guéri d'un mal aux yeux.

L'église de Brou n'a pas conservé cette épine.

Reliquaire

Date : vers 1508 ou 1521 (le 28 mars 1521 étant la date de

fondation et de première dotation du monastère. La chapelle Notre-Dame-des-Sept-Douleurs a été fondée le 14 avril 1521 par Antoine de Montécut, abbé de Saint-Vincent de Besançon, aumônier et confesseur de Marguerite d'Autriche : celle-ci pourrait avoir fait don du reliquaire au monastère à cette occasion). Il est encore possible que le reliquaire ait été exécuté plusieurs années avant, puisque Marguerite d'Autriche était en possession de la relique au plus tard en 1513, date de la mort du pape Jules II, de qui elle l'avait reçue).

Attestations : mentionné dans un inventaire du début du XVI^e siècle antérieur à 1530⁶¹ et dans un ouvrage de 1708⁶².

Description : petit ostensor d'argent, au centre duquel un cristal permettait de voir les reliques. Cet ostensor était placé dans le tabernacle de la chapelle Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

Destinée : probablement fondu à la Révolution.

Bibliographie

BAUX (J.), *Recherches historiques et archéologiques sur l'église Notre-Dame de Brou*, Paris-Lyon-Bourg, 1844, p. 285.

VILLEFRANCHE (J.-M), *Histoire du royal monastère de Brou* (par R.P. Sébastien de Sainte-Claire, ancien prieur des augustins de Brou, 1708), Bourg, 1888, pp. 37-38.

LE BUIS-LES-BARONNIES (Drôme) – Couvent des Dominicains, puis église paroissiale

Relique

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Au XIX^e siècle, cette église possédait « de temps immémorial » une épine de la couronne de N.-S. J.-C. Le curé et l'archiviste diocésain n'ont aucune connaissance sur le devenir de cette relique ni sur l'existence d'un éventuel reliquaire.

Bibliographie

MAHUL (A.), *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne*, Paris, 1872, t. VI, 1^{ère} partie, p. 382.

Renseignements fournis par l'archiviste diocésain, contacté par le curé de Saint-Vincent.

CARPENTRAS (Vaucluse) – Couvent des dominicains (fondé en 1312)¹¹

Une épine (L. = 0,045 m). On l'invoquait pour les maladies des yeux.

En 1394 ou 1404, sous l'antipape Benoît XIII, on construisit la chapelle de la sainte épine. Le 3 juin 1791¹², les religieux remirent à la Municipalité leur

argenterie « pour venir en aide à la misère du peuple », à l'exception toutefois de quelques pièces dont le reliquaire de la sainte épine, au sujet duquel on n'a aucune précision. Au moment de la Révolution, l'épine passa à la cathédrale et ne fut rendue au couvent qu'en 1858 (ou 1862¹³). On ignore ce qu'elle est devenue depuis 1900¹⁴. En tout cas, la relique est inconnue des historiens locaux. Il semble que les dominicains ont dû l'emporter avec eux (au moment de la fermeture définitive de leur couvent à Carpentras) ou, autre hypothèse, la relique aurait

disparu lors de la spoliation du couvent par la population de la ville en 1903¹⁵.

Bibliographie

AMEYE (Henri), « Histoire des communautés religieuses de Carpentras », in

Rencontres (Revue mensuelle des Arts-Lettres-Spectacles et Tendances artistiques de la région carpentressienne), nov. 1960, n° 23, pp. 19-24.

DANZAS (Antonin), *Les temps primitifs de l'ordre de St-Dominique – le bienheureux Jourdain de Saxe*, Poitiers-Paris, 1875, t. III, pp. 438-439.

EXPILLY (abbé J.-J.), *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, Paris, 1762-1770 (rééd. 1978), t. II, p. 101.

MÉLY (F. de), *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, pp. 376-377. – in *Revue de l'art chrétien*, 1900, p. 400.

Renseignements fournis par l'archiviste diocésain à Avignon ; par le chanoine A. Reyne, curé de la cathédrale d'Avignon ; par le père B. Montagnès, du couvent des dominicains de Toulouse (siège actuel de la Province de cet ordre qui englobe le SO et le SE de la France) ; par fr. J.-D. Levesque, archiviste provincial de la province dominicaine de Lyon ; par M. G. Nicolet, bibliothécaire de la bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras.

ROHAULT DE FLEURY (Ch.), *Mémoire sur les instruments de la Passion de N.-S. J.-C.*, Paris, 1870, p. 216 et pl. XXI.

CHABLIS (Yonne) – Église collégiale Saint-Martin ?

Des fragments de joncs furent détachés de la couronne de Notre-Dame de Paris (alors à Saint-Denis) en 1793 par dom Dieuzi, trésorier de l'abbaye de Saint-Denis, et donnés par lui à l'église de Chablis. L'actuel curé ne les a pas retrouvés, mais une fiche de Mély nous amène à penser que ces fragments sont les mêmes que ceux qui sont aujourd'hui au trésor de la cathédrale de Sens.

Bibliographie

ROHAULT DE FLEURY (Ch.), *Mémoire sur les instruments de la Passion de N.-S. J.-C.*, Paris, 1870, pp. 211 et 322.

LA CHAISE-DIEU (Haute-Loire) – Prieuré Sainte-Marie

Relique

Une partie d'une épine. Elle est citée dans l'inventaire de 1660, mais, selon toute vraisemblance, elle existait déjà en 1657, puisqu'il est fait mention à cette date du reliquaire la contenant. Cette relique fut vénérée par Dom Boyer en 1712. Encore citée en 1790, elle disparut à la Révolution : elle aurait alors été transportée dans l'église paroissiale de Saint-Vital et Saint-Agricol à la Chaise-Dieu, mais cette église a disparu.

Reliquaire

Date : antérieur à 1657.

Attestations : mentionné dans les inventaires de 1657¹⁶, de 1660¹⁷ et de mars 1790¹⁸, ainsi que dans le journal de Dom Boyer de 1712¹⁹.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

sigle I.H.S. avec sur le H la croix, désignant Jésus. La relique (divisée en trois, en forme de croix latine) est placée sur le croisillon inférieur. L'avvers du reliquaire porte les rubans de fermeture et le sceau de Mgr Dabert, évêque de Périgueux de 1863 à 1901 qui reconnut la relique comme authentique.

Bibliographie

Renseignements fournis par le curé de Chancelade et par Mme M. Bénéjean (société historique et archéologique du Périgord).

SECRET (Jean), « Sur un reliquaire fontevriste de la Sainte-Croix », in *Monu ments historiques*, 1974, 2), p. 63.

CHANTEUGES (Haute-Loire) – Abbaye

Une épine ? Le curé n'a rien trouvé. On sait par le journal de Dom Jacques Boyer que l'église du prieuré possédait un crucifix miraculeux en bois, avec pour le Christ une longue tunique. Ce crucifix abritait du précieux sang, du bois de la vraie croix et d'autres reliques non déterminées. C'est sans doute à cette source qu'a puisé Imbert ; mais rien ne prouve qu'il y a aussi eu dans ce Christ une épine.

Bibliographie

A. C., *Almanach de Brioude*, 1937, pp. 129-132 (sur le Christ de Chanteuges).

Fiche de Mély (selon une information donnée par Imbert).

VERNIÈRE (A.), *Journal de voyage de Dom Jacques Boyer, religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur (1710-1714)*, Clermont-Ferrand, 1937, pp. 129-132.

CHAOURCE (Aube) – Église

Relique

Un fragment de jonc, offert en mai 1809 et provenant de Notre-Dame de Paris³⁹.

Reliquaire

Date : Début XIX^e siècle.

Poids : 1,82 kg.

Description : médaillon avec cristal, entouré d'une couronne d'épines de cuivre doré, posée sur une petite colonne portative en bois d'ébène sur un pied quadrangulaire aussi en ébène.

Destinée : toujours conservé.

Sources

- Registre paroissial de 1809 et rapport de 1870 du curé Charton.
- Renseignements fournis par M. Barat, guide-historien de Chaource.

LA CHAPELLE-GAUTIER (Seine-et-Marne) – Église Saint-Martin

Reliques

Fragments de la couronne d'épines, de la vraie croix et de diverses autres reliques. Selon un rapport du 5 décembre 1756, il s'agissait – pour la première de ces reliques » de quatre pointes de la couronne d'épines. Cette relique passait pour être

un don de Gauthier Cornut, archevêque de Sens. L'abbé Lebeuf (1754) pensait qu'elle pourrait provenir plus simplement de Pierre de Villebéon (ministre et compagnon de saint Louis), lequel en aurait fait don à sa sœur Isabelle, religieuse de la Chapelle-Gautier. François (1878) parlait de reliques données par Gaultier III, fils aîné d'Adam, chambellan de Louis IX, qui accompagna le roi en Terre-Sainte. Selon une tradition locale, l'épine échappa à la profanation des protestants, les habitants l'ayant caché sur le chemin de Grandvilliers. En 1756, le reliquaire (le second) fut ouvert par M. Bunière afin de procéder à la translation des reliques dans un nouveau reliquaire. Un procès-verbal du 5 décembre fut rédigé à cette occasion. La châsse était placée dans le mur de la sacristie, dans une niche fermée par une grille en bois avec deux serrures et des rideaux de soie rouge. Si la niche existait encore en 1847, la relique avait, quant à elle, disparu à la Révolution.

Reliquaires

- 1^{er} reliquaire

Date : avant le XVI^e siècle.

Attestation : mentionné par l'abbé Lebeuf en 1754⁴⁰.

Description : châsse couverte de bois.

Destinée : fondu pendant les guerres de religion.

- 2^e reliquaire

Date : XVI^e ou XVII^e siècle.

Attestation : mentionné par l'abbé Lebeuf en 1754.

Description : châsse de bois doré.

Destinée : existait encore en 1756. Probablement détruit après

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

bisontin Pierre Duchemin (qui séjourna à Lyon au milieu du XVI^e siècle). Œuvre de cet orfèvre ou de son atelier.

Protection : classé M. H., le 21-05-1902.

Dimension : H. = 0,232 m.

Attestations : mentionné dans les inventaires de 1645, 1660 et 1790. **Description** : monstrance en argent doré. Le pied circulaire à bordure de motifs géométriques estampés, porte les armoiries émaillées « d'azur à l'aigle d'or » surmontées d'une crosse abbatiale, correspondant à une abbesse de Rye (il y eut cinq abbesses de Rye, dont trois se succédèrent entre 1508 et 1585). Il est surmonté d'un nœud bulbeux supportant lui-même le médaillonmonstrance en forme d'amande ou couronne ovale (laissant voir la relique). Le décor du médaillon reprend celui du pied (feuilles stylisées). L'ovale est pourvu de boutons latéraux et surmonté d'une croix.

Destinée : existe toujours sur place.

Bibliographie

BRAULT-LERCH (Solange), *Les orfèvres de Franche-Comté*, Genève, 1976, pp. 28, 242 et 1009 et pl. XLIII.

CORNILLOT (Marie-Lucie) et LEDEUR (Lucien), in *exposition Sculpture et orfèvrerie de Franche-Comté*, Besançon, Palais Granvelle, 1960, p. 72, n° 11.

Exposition *Les anciens orfèvres comtois, artisans de splendeur*, Saint-Claude, 1978, p. 25, n° 11, et pl. H 3.

– *Trésors des églises de France*, Paris, musée des Arts décoratifs, 1965, pp. 405-406, n° 757.

GAUTHIER (J.) et BRUNE (P.), « Étude sur l'orfèvrerie en Franche-Comté du VII^e au XVIII^e siècle », in *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, Paris, 1900, p. 297 et pl. XVII.

LACROIX (Pierre), in exposition *Art sacré dans le Jura du Moyen Age au XVIII^e siècle (Poligny, Baume-les-Messieurs, Saint-Claude)*, Lons, 1972, pp. 110-111, n° 255 et pl. AG 1.

MÉLY (F. de), *Exuviae sacræ Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, pp. 387-388.

VAYSSIERE (A.), « Obituarium abbatiae Castri-Caroli », ou « Notice des abbesses... de Château-Chalon », in *Mémoires de la société d'émulation du Jura*, 1875, p. 133 (brève description).

CHÂTEAU-PONSAC (Haute-Vienne) – Église, anc. Grandmont, abbaye

Reliques

Trente-six ou trente-sept reliques, parmi lesquelles des épines (ou fragments d'épines) de la couronne, des fragments de la vraie croix, de la tunique sans couture, du Sépulcre, de la pierre de la déposition de croix. Les reliques devaient être réparties entre le cristal central et les quatre clochetons latéraux.

Reliquaire surnommé avec quelque exagération « Reliquaire de tous les saints »

Date : début du XIII^e siècle. Ce reliquaire passe pour avoir été donné par l'abbaye Saint-Sernin de Toulouse en 1226 à l'abbaye de Grandmont.

Protection : classé M. H., le 20-06-1891.

Dimensions : H. = 0,285 m ; l. pied = 0,122 m ; plateau sup. = 0,85 m.

Attestations : mentionné dans les inventaires de 1496⁵¹,

1515⁵², 1566, 1567⁵³, 1575, 1611, 1639, 1666⁵⁴ et du 4 mai 1790⁵⁵.

Description : phylactère (*phylacteria*) en argent doré, constitué d'une terrasse surmontée d'un rang d'arcatures avec, s'élevant au centre, une tourelle quadrangulaire comportant une ampoule de cristal de roche couronnée de feuillages, et, aux quatre coins de la terrasse, quatre petits clochetons d'argent (en 1567, il n'en restait déjà plus qu'un et demi ; un seul reste aujourd'hui). Le reliquaire posé sur la pointe d'une pyramide repose, par l'intermédiaire d'un nœud orné de dragons, sur un soubassement pyramidal plus important, à base carrée, couvert de filigranes, gemmes (pierres fines, topazes, améthystes, turquoises et émeraudes), émaux (au nombre de quatre, trois figurent une croix de sinople sur champ de gueules, le quatrième un quatrefeuilles blanc, à cœur jaune et bleu sur fond vert translucide ; ils sont placés à la place d'honneur) et intaille (petite pierre bleue creusée en intaille représentant un petit lapin placé au-dessus d'un panier de vendange et mangeant du raisin). Une frise d'arcades cintrées parcourt la plinthe de la base.

Une longue inscription en majuscules gothiques, placée sous le pied, énumère les reliques contenues dans le reliquaire :

+ IN HAC PHILECTERIASVNT HE RELIQUAE :

QUIDAM PILVS DÑI : DETVNICA INC

ONSVTILI : DE CRVCE DÑI : DES

EPVLCHRODÑI : DETABVLA

INQVA FVIT POSITVM COR

PVS DÑI :

DE SEPVLCRO BEATE MARIE : DEVESTIMEN

TO : IPSIUS : DE BI IOHS BBE : DESCO ANDREA :

DES : PHILIPPO DES : BARTHOLONEO : DES

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Christophe ; de l'autre, Abercius, Ménas, Eugraphe et Hermolaus ; sous ces médaillons étaient trois cabinets à reliques.

Les volets étaient décorés de nombreux émaux et de compositions au repoussé, accompagnés d'inscriptions rédigées, en majeure partie, en caractères grecs et en partie en caractères illyriques (slavon ou géorgien).

A l'extérieur, le battant de droite représentait (de haut en bas) : la Descente de Croix, la Transfiguration de Jésus, sa Déposition dans le sépulcre, la Dormition (ou Assomption) de Marie. Le battant de gauche portait (de haut en bas) : l'Ascension de Jésus, son Apparition aux apôtres (avec l'épisode de l'incrédulité de saint Thomas); sa Résurrection (ou la Descente aux Limbes).

A l'intérieur, le battant de droite montrait: saint Michel, l'Annonciation, la Nativité ; celui de gauche : la Présentation au Temple (avec Siméon), le Baptême de Jésus.

Destinée : probablement fondu à la Révolution.

Bibliographie

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H.), « Trésor de Clairvaux », in *Revue des Sociétés Savantes des départements*, 1873, 5^e série, t. V, p. 492, n° 2 ; p. 498, n° 4 ; p. 505, n° 14 ; pp. 507-508, n° 2.

FROLOW (A.), *La relique de la vraie croix*, Paris, 1961, pp. 393-395, n° 467. Lalore (Ch.), *Le trésor de Clairvaux*, Troyes, 1875, pp. 39-45, n° 60 ; p. 97, n° 2 ; pp. 111-112, n° 14; pp. 138-141, n°XIII.

MÉLY (F. de), *Exuviae sacrae Constantinopolitanae*, Paris, 1904, t. III, pp. 259-260.

– in *Revue de l'art chrétien*, 1900, p. 11.

MICHELANT (L.), « Voyage de la reine de Sicile à Clairvaux », in

Annales archéologiques, 1845, t. III, p. 225.

PARIS (L.), in *Le Cabinet historique*, 1858, t. IV, 1^{ère} partie, pp. 22-23.

VERNIER (Jules), « Inventaire du trésor de l'abbaye de Clairvaux en 1640 », in *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1902, t. LXIII, p. 621, n° 57.

3. Table des anges marquée E

Reliques

Deux cent vingt-trois (et non trois cent quarante) reliques, parmi lesquelles on peut citer : des fragments de la vraie croix (fragments reçus par saint Bernard de Clairvaux, du patriarche de Jérusalem, Guillaume), du fer de lance (sous le pied de la croix), du vêtement de pourpre, du Sépulcre, de la tunique, de la colonne de la Flagellation, de la serviette du lavement des pieds, du roseau, du sang, de l'éponge, des linges funéraires (ou suaire), des épines de la sainte couronne, du *titulus* (sur la croix en haut)... Un grand nombre de ces reliques provenait du trésor impérial de Constantinople et avait été donné par dom Hugues de Saint-Ghislain au début du XIII^e siècle (gardien du trésor de l'empereur Henri, puis religieux de Clairvaux). Un plan en parchemin, ayant la forme du reliquaire, permettait de connaître le nom des reliques contenues dans ce reliquaire.

Reliquaire : « table des anges », marquée E.

Date: v. 1217, du temps de dom Guillaume, 12^e abbé de Clairvaux (1217-1221).

Dimensions : H. = 2 pieds, 5 lignes (0,66 m) ; l. = 2 pieds, 3 pouces, 3 lignes (0,73 m).

Valeur : 31 ou 35 marcs d'argent, 2 marcs d'or.

Attestations : mentionné dans les inventaires de 1405⁷⁸, 1504⁷⁹, 1640⁸⁰, 1741⁸¹, 1771⁸² et dans des documents de 1741⁸³, 1743⁸⁴.

Description : grand triptyque en argent doré, orné de filigranes, perles et pierres précieuses (topazes, émeraudes, trente et un saphirs) ; sur la partie extérieure des battants, se voient deux anges en relief peints (ayant donné leur nom au reliquaire). La partie centrale est occupée par une croix enchâssant la relique de la vraie croix et le fragment du *titulus*. La croix est entourée de cent seize compartiments à charnières, certains en forme de losange, d'autres en forme de triangle, de carré et de rond (chaque compartiment est muni d'une chaîne d'argent permettant de le fermer; le nom des reliques renfermées dans chaque case est gravé à l'intérieur, sur le couvercle).

Destinée : fondu à la Révolution.

Bibliographie

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H.), « Trésor de Clairvaux », in *Revue des Sociétés Savantes des départements*, 1873, V^e série, t. V, p. 491, n° 1 ; pp. 496-497, n° 1 ; pp. 504-505, n° 13.

FROLOW (A.), *La relique de la vraie croix*, Paris, 1961, pp. 409-410, n° 496.

LALORE (Ch.), *Le trésor de Clairvaux*, Troyes, 1875, pp. 27-31, n° 51 ; p. 98, n° 1 ; p. 109, n° 2 ; p. 111, n° 13.

MÉLY (F. de), *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, pp. 259-260.

– in *Revue de l'art chrétien*, 1900, p. 11.

PARIS (L.), in *Le Cabinet historique*, 1858, t. IV, 1^{ère} partie, p. 21.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

ignorons si cette relique existe toujours à Clermont et si un reliquaire a été confectionné pour l'abriter.

4. Aujourd'hui

Relique

Une épine ou un fragment de jonc (*De Coron. Spin. Dni*). Cette relique fut donnée le 24 février 1898 par Mgr de Quelen, évêque de Paris, à Mgr Belmont, évêque de Clermont.

Reliquaire

Date : 1898.

Description : monstrance en argent sur pied, sommée d'une croix.

Destinée : toujours conservé.

Bibliographie

BALUZE, *Histoire généalogique de l'Auvergne*, 1708, t. II, p. 39.

DELISLE (Léopold), in *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1904, t. LXV, pp. 310-312.

DOUET-D'ARCQ (L.), « Inventaire du trésor de la cathédrale de Clermont-Ferrand, document de la fin du X^e siècle », in *Revue archéologique*, 1853, t. X, 1^{ère} partie, pp. 164-165 et 172.

FROLOW (A), *La relique de la vraie croix*, Paris, 1961, p. 238, n° 144 et p. 442, n° 564.

GONOD (B.), « Notice historique de la cathédrale de Clermont », in *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne*, 1839, t. XII, pp. 75 et 97.

MÉLY (F. de), *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, pp. 203-205; pp. 311-313.

– in *Revue de l'art chrétien*, 1899, pp. 319-320, et 1900, pp. 218-219. Renseignements fournis par l'archiprêtre de la cathédrale.

RIANT (P comte de), *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, Genève, 1878, t. II, p. 159.

TOURNON, *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, Paris, 1743, 1.1, pp. 477-478.

CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme) – Couvent des Carmes-Déchaussés (abbaye de Chantoin)

Relique

Une épine, don du chancelier Séguier à l'abbaye vers 1629-1639. Le P Honoré de Sainte-Marie remarquait en 1720 sur cette épine une petite goutte de sang. Le couvent fut vendu comme bien national le 16 mars 1791 et fut désaffecté.

Reliquaire

Date : vers 1639. Don du chancelier Séguier.

Description : reliquaire (sans précision).

Destinée : sans doute fondu à la Révolution.

Bibliographie

HONORÉ DE SAINTE-MARIE (P), *Réflexions sur les règles et sur l'usage de la critique*, Lyon, 1720, t. III, p. 334.

TARDIEU (Ambroise), *Histoire de la ville de Clermont-Ferrand*, 1871, pp. 371-373.

CLÉRY (Loiret) – Chapelle royale Notre-Dame

Relique

Une épine. Le roi Louis XI, revenant de Saint-Claude, envoya, le 11 février 1482, de Thouars où il était, au Chapitre de Notre-Dame de Cléry, qu'il avait fondé, cette relique placée dans « un petit coffre fermé » (selon la lettre de donation, connue par un vidimus en date du 22 février 1482)¹¹⁴. L'épine provenait probablement de la Sainte-Chapelle de Paris ; elle était accompagnée d'autres reliques non spécifiées.

Reliquaire

Date : 1482. Don de Louis XI.

Description : petit coffre de cristal monté en or.

Destinée : de la Saussaye¹¹⁵ vénéra encore la sainte épine vers 1615. Elle fut volée avec son reliquaire¹¹⁶ par des brigands, la veille de la Saint-Martin 1631 (les voleurs furent exécutés en février 1632, mais on ne retrouva ni la relique ni le reliquaire).

Bibliographie

JARRY (L.), *Histoire de Cléry et de l'église collégiale et chapelle royale de Notre-Dame de Cléry*, Orléans, 1899, pp. 171 (avec la note 2), 180 et 272.

LA SAUSSAYE (Carolus de), *Annales Ecclesiae Aurelianensis*, Paris, 1615, pp. 607-608.

LEMAIRE, *Antiquitez et choses mémorables de l'église et diocèse d'Orléans*, Orléans, 1645, p. 125.

MÉLY (F. de), *Exuviae sacrae Constantinopolitanae*, Paris, 1904,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Les extrémités de cette croix sont couvertes de petites plaques d'argent émaillé portant les inscriptions donnant le nom des reliques ; en voici certaines : *de sudario Domini, de cruce Domini, de spongia Domini*, et sur la partie inférieure : *Bene sit Robillardo qui me attulit Constantinopoli*.

Destinée : la croix fut fondue à la Révolution.

3. Troisième reliquaire

Reliques

Fragments de la couronne d'épines, de la vraie croix et d'autres reliques non précisées, désignées en vieux caractères sur le couvercle (ces reliques sont citées dans le *rotulus* des environs de 1200).

Reliquaire

Date : début XIII^e siècle, Don de Robert de Clari à son retour de croisade v. 1213. Il le tenait de Baudouin, comte de Flandre et empereur de Constantinople.

Attestation : mentionné dans un *rotulus* des environs de 1200 (le reliquaire est peut-être cité ; les reliques le sont certainement) et dans un inventaire du XVIII^e siècle¹²⁹.

Description : tableau (ou cassette ?) quadrangulaire en cristal, attaché (peut-être à une époque plus récente) au pied du buste de saint Lucien.

Destinée : probablement détruit à la Révolution.

Bibliographie

DUSEVEL (H.), *Histoire du trésor de l'abbaye de Corbie*,

- Amiens, 1861, p. 46, n° 2 et p. 64, n° 47.
- FROLOW (A.), *La relique de la vraie croix*, Paris, 1961, pp. 406-407, n° 493 3/-4/), p. 655, n° 1126 et p. 659, n° 1140.
- GARNIER (J.), « *Historiæ regalis abbatiaë corbeiensis compendium, Dom Benedicto Cocquelin 1672-1678* », in *Mémoires de la société des Antiquaires de Picardie*, 1846, pp. 387-388 ; p. 506.
- GRENIER (Dom), *Histoire de la ville et du comté de Corbie (des origines à 1400)*, Amiens-Paris, 1910, p. 349.
- MÉLY (F. de), *Exuvia sacræ Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, pp. 257
259.
– in *Revue de l'art chrétien*, 1900, pp. 110-111.
- RIANT (comte P.), *Exuvia sacræ Constantinopolitanæ*, Genève, 1878, t. II, p. 198.

CORMEILLES-EN-PARISIS (Val d'Oise) – Église

Relique

Une épine.

Reliquaire

Date : XIX^e siècle ?

Description : petit coffre damasquiné renfermé dans le maître-autel.

Source : Fiche de Mély.

COUDOLS - Voir Viala-du-Tarn

COUFOULEUX (Tarn) – Église Saint-Victor-de-la-Rosinerie, près Rabastens

Relique

Une épine. Elle pourrait avoir été donnée à l'église par un Monsieur de Fleyres. Elle a été vérifiée en 1831 par Mgr Charles Brault, archevêque d'Albi,

qui a apposé son sceau au reliquaire l'abritant (l'épine fut donc portée un temps à Albi).

Reliquaire

Date : fin XVI^e siècle.

Protection : classé M. H. le 9-04-1964.

Dimensions : H. totale = 0,32 m ; diam. couronne = 0,13 m ; L. chaîne = 0,05 m ; ép. base = 0,005 m ; H. tube d'argent = 0,015 m ; H. tube de verre = 0,04 m.

Description : monstrance en forme de couronne d'épines en argent, reposant sur un pied mouluré, aussi d'argent. La couronne est surmontée d'un cabochon en cristal de roche, support d'une petite croix d'argent. A mi-hauteur, de part et d'autre de la couronne, sont deux petites tringles horizontales terminées par une boule, et supportant chacune une chaîne, au bout de laquelle pend un autre cabochon en cristal, de forme ovale. Chacun de ces cabochons est serti d'argent, à ses deux extrémités. Le pied repose sur une base circulaire, que supporte une sorte de plateau à huit godrons (dont la tranche est ornée de feuillages ondoyants). Sur le pied, le fût est surmonté, au centre de la couronne, d'un petit tube d'argent creux, orné de feuillages gravés. Sur ce petit tube d'argent a

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

DIÉ (Drôme) – Église ?

Ulysse Chevalier signale dans son *Repertorium hymnologicum* une hymne de 1498 relative à une épine à Dié. Nous n'avons aucune précision au sujet de celle-ci.

Sources : Renseignement fourni par une fiche de F. de Mély.

DIGNE (Alpes-de-Haute-Provence) – Église Notre-Dame-du-Bourg, ancienne cathédrale

Relique

Extrémité d'une épine de la sainte couronne, provenant de Versailles, et un fragment de la vraie croix (les deux reliques étaient accompagnées de leurs authentiques). La relique de l'épine pourrait provenir du grand séminaire de Versailles¹.

Reliquaire

Date : 1816.

Attestation : mentionné dans une lettre de Mgr Charles François Melchior Bienvenu Miollis, évêque de Digne, en date du 13 avril 1816 où il donne son origine en ces termes : « Je fais don (...) à mon église cathédrale de six grands chandeliers, et d'une croix en bois doré. Ils m'ont coûté 178 francs. Je joins à cette somme 66 francs que m'avoit coûté le reliquaire de l'épine de la Ste Couronne de notre Sauveur, ce qui porte la somme totale à 244 f. (...)»².

Description : croix en bois doré. Le reliquaire était placé dans une salle audessus de la sacristie.

Destinée : le musée départemental d'art religieux de Digne

conserve une croix-reliquaire de la vraie croix (inventaire musée, n°64), accompagnée d'une authentique de 1779. Cette croix doit venir de la cathédrale Saint-Jérôme de Digne où est encore conservée sa sœur jumelle. L'une de ces deux croix pourrait être celle signalée par Mgr Miollis. C'est probablement celle du musée.

Bibliographie

CRUVELLIER (Chanoine), *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers*, 1884-1885, t. V, p. 409, n^{os} 8-9.
Renseignement fourni par le curé de Digne.

DIJON (Côte-d'Or) – Cathédrale Saint-Bénigne, ancienne abbatiale

1. Première relique de couronne d'épines

Reliques

Des fragments de la couronne d'épines, de l'éponge et de la vraie croix; selon Bougaud (1859), ils proviendraient de Jérusalem et auraient été donnés par l'abbé Apollinaire (v. 793) et par l'abbé Foulcher (en 944). Certes, la *Chronique* d'Hugues de Flavigny relate que l'abbé Foulcher rapporta de précieuses reliques de Jérusalem à Dijon et à Flavigny, mais il parle seulement du fragment de vraie croix et aucunement de la relique de couronne d'épines ; les trois reliques apparaissent pour la première fois dans un bréviaire du XI^e siècle, avec des reliques de tunique, du sépulcre, du suaire, et d'une pierre empreinte de sang de Jésus³. Les fragments de couronne

d'épines et d'éponge pourraient avoir été rapportés par l'abbé Apollinaire vers 793. Il n'en reste rien aujourd'hui.

Reliquaire

Date : selon Bougaud, les trois reliques (couronne d'épines, éponge, vraie croix) étaient placées dans un reliquaire, don d'Apollinaire ou de Foulcher. Le reliquaire peut dater des environs de 793, ou n'avoir été réalisé qu'en 944 (même si les reliques ont été offertes à la première date).

Description : reliquaire en or.

Destinée : disparu lors d'un vol au milieu du XI^e siècle, ou enfermé dans l'autel de Saint-Maurice ; en tout cas, il n'en est plus fait mention dans les inventaires de 1395 à 1741 (contrairement à l'assertion de Bougaud qui prétend se référer à des inventaires du XVI^e et XVII^e siècle).

Bibliographie

BOUGAUD (abbé), *Étude historique et critique sur la mission, les actes et le culte de saint Bénigne*, Autun, 1859, p. 298.

FROLOW (A.), *La relique de la vraie croix*, Paris, 1961, p. 367, n° 414.

MÉLY (F. de), *Exuviae sacræ Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, pp. 190-192.

– in *Revue de l'art chrétien*, 1899, pp. 220-221.

PROST (Bernard), *Le Trésor de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon*, Dijon, 1844 (extrait des *Mémoires de la société bourguignonne de géographie et d'histoire*), p. 162, note 2.

Voir en outre Flavigny.

2. Autre épine

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

reconnues en 1907. Le 6 mai 1919, après examen, l'évêque apposa son sceau sur le reliquaire. Depuis cette date, les reliques sont conservées dans la chapelle de l'institution Sainte-Ursule de Dole.

Reliquaires

- 1^{er} reliquaire

Date : avant 1540. Probablement avant 1369-1370 (voir les raisons, au 2^e reliquaire).

Dimensions : un bon demi-doigt (= 0,019 m. environ).

Description : châsse plate en verre vert surmontée d'un couvercle (trouvé rompu en 1540).

Destinée : peut-être vendu aux enchères vers 1856 à la mort de M. de Germigney ; on ignore ce qu'il devint par la suite.

- 2^e reliquaire : (intégrant le précédent)

Date : avant 1541. Probablement avant 1369-1370 – comme l'atteste le terme de « vieux » employé en 1541, la rupture du couvercle du 1^{er} reliquaire et la présence d'une boîte en verre, dénotant l'antiquité du coffret¹².

Dimensions : H. = 1 bon pied (environ 0,305 m). L. et l. = 1 bon pied (environ 0,305 m).

Description : petite châsse carrée en plomb¹³.

Destinée : vendu aux enchères vers 1856 à la mort de M. de Germigney. On ignore ce qu'il devint par la suite.

- 3^e reliquaire

Date : vers 1856-1858. Réalisé à la demande du chanoine Busson.

Dimensions : H. totale (croix comprise) = 0,34 m. H. des « murs » = 0,20 m ; L. = 0,26 m ; l. = 0,14m.

Description : coffret en cuivre, en forme de maison à toit de tuiles.

Les grandes faces présentent une arche de verre formant vitrine, l'arc étant très surbaissé (H. vitre au milieu = 0,10 m ; L. vitre = 0,18 m ; H. vitre aux extrémités = 0,085 m ; la base de la vitre est à 0,055 m. de la base du coffret). Le reste de la façade en cuivre est gravé de motifs semblables répétés. Les coins sont formés d'une colonnette avec corniche, base, chapiteau et architrave (H. totale = 0,09 m ; H. fût de colonne = 0,055 m). Les côtés sont en cuivre jusqu'à la pointe, avec les mêmes motifs gravés que sur les autres faces. « La vitrine fait penser à un style arabe, avec arc outrepassé » (l. = 0,065 m ; H. totale = 0,125 m ; diam. arc = 0,04 m ; H. arc au milieu = 0,035 m). Cette vitre est surmontée d'un ange en relief, en cuivre : ailes déployées, mains jointes, tête légèrement baissée, buste drapé et manches larges.

Une dentelle de cuivre borde les pans du toit sur chaque côté. Une petite boule surmontée d'un gland se trouve à chaque extrémité, et au milieu de la dentelle faîtière se dresse une croix latine tréflée dont le centre est entouré d'un anneau).

Chaque pan du toit est divisé en trois parties par des bandes de cuivre uni. Dans chaque compartiment, on compte dix rangées de onze tuiles.

Le coffret repose sur quatre pieds représentant une tête d'animal (un chien ?) appuyé sur ses pattes de devant.

Le tout est entouré d'une sorte de « faveur » (très fragile) rouge de 3 mm. de largeur, qui retient une plaque sur laquelle ont été apposés deux sceaux, apparemment d'archevêques.

A l'intérieur, on voit par les vitres un présentoir rouge (de bois ou de carton ?) bordé d'une petite dentelle de

passementerie en or cloutée de cuivre.

A l'une des faces, le présentoir de forme rectangulaire supporte trois médaillons ovales vitrés et un losange ; de part et d'autre du médaillon central, se trouve une sorte d'étoile en fil d'or avec une perle bleue.

Le médaillon central renferme une fine croix de bois ; une banderole au pied de la croix porte ces mots : *Ex vera cruce*. Dans les médaillons de droite et de gauche, un faisceau de trois fines épines disposées symétriquement, avec une banderole : *Ex corona DNJC*. Sur le losange non vitré, un morceau de bois retenu par un croisillon de fils d'or ; une banderole est fixée au-dessous : *Ex cunis DNJC*.

Sur la face opposée, le présentoir expose au milieu du rectangle un assez important demi-cylindre, sans doute de bois ou d'os, retenu par deux ligatures de fil ; une banderole y est collée : *S. Aderardi*. Au-dessous, un objet brun retenu par un croisillon de fil, avec une banderole : *Ex maxilla s. Hieronymi P*. Au-dessus et aux deux angles supérieurs du rectangle, trois objets gris sont soulignés d'une banderole fixée à chaque extrémité par une perle bleue, et qui porte, à gauche la mention : *S. Sebastiani M*. et pour les deux autres : *Stæ Reliquiæ*.

Aux deux angles inférieurs, d'autres objets toujours retenus par des croisillons de fil sont barrés de leur banderole, à gauche : *S. P. de Luxemburg* et à droite : *S. Fr. de Paule*.

Le présentoir qui se voit sur chacun des petits côtés du coffret a la forme d'un triangle entouré de passementerie. Il n'expose qu'un objet blanc croisillonné de fil avec la même banderole au-dessous : *S. Fr. Assisii*. Ces deux triangles sont semblables, comme sont identiques les faces extérieures.

Destinée : retrouvé très récemment dans un placard de l'institution Sainte-Ursule de Dôle, le reliquaire est conservé

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Reliquaire

Date : août 1625.

Dimension : H. = env. 0,486 m.

Attestations : mentionné par dom Morin en 1630¹⁰ et Pierre Dan en 1642¹¹.

Description : croix d'argent doré, aux quatre coins de laquelle sont placées les reliques.

Destinée : probablement fondu à la Révolution.

Bibliographie

DAN (Pierre), *Le Trésor des merveilles de la maison royale de Fontainebleau*, Paris, 1642, p. 79.

FROLOW (A.), *La relique de la vraie croix*, Paris, 1961, p. 621, n° 1009.

MORIN (Dom Guillaume), *Histoire générale des pays du Gastinois...*, Paris, 1630, p. 520.

ROHAULT DE FLEURY (Ch.), *Mémoire sur les instruments de la Passion de N.-S. J.-C.*, Paris, 1870, pp. 218 et 331.

FONTEVRAULT (Maine-et-Loire) – Abbaye

L'abbaye possédait avant la Révolution une épine de la couronne accompagnée d'un cheveu de la Vierge ; ces reliques auraient été, selon une source que nous n'avons pas pu contrôler, rapportées des croisades et offertes à l'abbaye par Philippe Auguste (t 1223). Plus vraisemblablement, cette relique est arrivée sous l'abbatit de Jeanne de Mangey (1353-1373). Selon Ulysse Chevalier, il existe une hymne de 1518 de susception et de translation de cette épine.

Nous n'avons aucune mention de reliquaire correspondant.

Relique et reliquaire éventuel durent disparaître au plus tard à la Révolution. L'église Saint-Michel de Fontevault ne la possède pas.

Bibliographie

Fiche de F. de Mély, d'après U. Chevalier, *Repertorium hymnologicum*, Bruxelles, 1892-1911.

MÉLOT (Michel), in *Guide du Val-de-Loire mystérieux*, coll. Tchou, éd. 1968, p. 350.

Renseignement internet.

FOREST MONTIERS (Somme) – Église

Selon Ulysse Chevalier, il existe une hymne de 1733 relatif à une sainte épine à Forest Moutiers (sans doute Forest Montiers). Nous n'avons aucune précision supplémentaire à son sujet.

Sources : Fiche de F. de Mély, d'après U. Chevalier, *Repertorium hymnologicum*, Bruxelles, 1892-1911.

GAP (Hautes-Alpes) – Cathédrale Saint-Arnoux

Relique

Une épine.

Reliquaire

Date : avant 1559.

Attestation : mentionné dans l'inventaire du 5 avril 1559 (révisé

le 5 février 1561)¹.

Description : reliquaire en argent avec crucifix.

Destinée : pris par les huguenots vers 1562.

Bibliographie

PILOT DE THOREY (Ém.), *De l'orfèvrerie et des orfèvres en Dauphinée*, in *Bulletin de la Société de statistiques des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère*, 1892, t. XXVII (IV^e série, 1.1), p. 563 (*id.*).

ROMAN (Joseph), *Inventaires du trésor du chapitre de Saint-Arnoul de Gap 1559,1566,1715 (lire 1716)*, Paris, 1874, pp. 10-11.

LA GARDE (Oise) – Couvent des cordeliers (Voir Beauvais, abbaye royale)

GELLONE (Hérault) – Monastère de Saint-Guilhem-du-Désert

Relique

Une épine de la couronne, qui aurait été donnée par Charlemagne. Elle fut volée en 1579 par un homme d'Aniane, qui, s'étant converti, la remit aux moines de l'abbaye d'Aniane. Ceux-ci la gardèrent, malgré les réclamations des moines de Saint-Guilhem (voir Aniane).

Reliquaire

Date : avant 1562.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

départemental avait saisi plusieurs documents dont la bulle de Clément X pour l'érection d'une confrérie de la sainte épine...

Le 29 novembre 1795, Mme de Ponnat arriva à Sérignan chez son beaufrère, M. de La Paillonne, avec la sainte épine, qu'elle conserva pendant vingtneuf ans. Le 1^{er} octobre 1824, sentant ses forces décliner, elle confia la relique à Mme d'Antour, lui affirmant qu'elle l'avait reçue de sa communauté. Le 21 août 1826, malgré sa maladie et son impuissance d'écrire l'acte, voulant compléter la déclaration faite, elle pria le curé de Sérignan, en présence de son neveu et d'une sœur attachée à l'hospice de la paroisse, de dresser l'acte de la transmission (celui-ci fut vérifié par l'archevêque d'Avignon, le 24 octobre). Mme d'Antour, dernière des religieuses de Montfleury, conserva la relique quatorze ans. Elle avait promis, en la recevant (comme son prédécesseur en 1792, d'ailleurs), de la confier préférentiellement aux religieux ou religieuses de son ordre. Elle espérait pouvoir rendre l'épine à Montfleury... mais ce couvent avait été vendu et le cloître abattu. Le 16 octobre 1834, les dames de Saint-Pierre se transportèrent à Montfleury ; elles étaient bien établies en 1838 ; c'est pourquoi, Mme d'Antour, « instruite de leur passé et confiante en leur avenir », fit appeler à Saint-Marcellin, Madeleine Gallois, nouvellement élue supérieure. Après lui avoir fait promettre de déposer l'épine religieusement dans la chapelle, et en cas d'événement, d'obéir aux instructions données en 1792 à Mme de Ponnat, elle la lui remit (acte du 18 mai 1838), avec le tableau représentant la donation faite par le dauphin du reliquaire à Mme de Lignières, et tous les papiers en établissant l'authenticité.

La même année 1838, Mme d'Antour fit ciseler un nouveau reliquaire, semblable à celui qui abritait la relique en 1656, et que la Révolution avait fait fondre.

Les Dames de Saint-Pierre s'adressèrent au pape Grégoire XVI, afin d'obtenir le rétablissement de l'ancienne confrérie et la confirmation des indulgences jadis accordées par les papes Clément X et Benoît XIII. Le pape répondit à leur désir (*Ex audientia sanctissimi die 28 junii 1840*). La confrérie fut rétablie le 11 août 1840.

Après examen de la relique et des documents en établissant l'authenticité, Mgr de Bruillard, évêque de Grenoble, dans une ordonnance du 18 octobre 1842, autorisa le culte et le rétablissement de la confrérie de la sainte épine, selon la teneur du bref de Grégoire XVI. Dès lors, les fidèles ne furent plus astreints à visiter la chapelle de Montfleury, pour gagner les indulgences, cette visite pouvant être remplacée par une station dans leur église paroissiale. L'évêque désigna un petit oratoire gothique (construit à l'angle sud de la grande terrasse du vieux monastère) comme devant être le lieu de l'exposition publique de la relique ; il nomma pour cette raison cet oratoire « sainte chapelle ».

En 1846, les dames du Sacré-Cœur succédèrent aux dames de Saint-Pierre. La confrérie cessa d'exister avant 1889.

Reliquaires

- 1^{er} reliquaire

Date : 1352.

Origine : don du dauphin Humbert.

Description : tube de cristal.

Destinée : en 1454, on le plaça dans le second reliquaire.

- 2^e reliquaire

Date : 1454.

Poids : 5 onces (env. 0,153 kg).

Description : petit reliquaire en argent, portant l'inscription en lettres gothiques : « La Sainte Épine ».

Destinée : encore mentionné lors de l'incendie de 1477, il servit d'écrin à la relique jusqu'en 1656 ; il fut alors fondu en vue de la fabrication d'un reliquaire plus riche.

- 3^e reliquaire

Date : v. 1656, sœur Angèle du Colombier (1653-1656) étant prieure. Dimensions : H. ange = env. 18 à 20 pouces (0,50 m) ; diam. cylindre de cristal = env. 1 ligne (0,002 m).

Poids : 8 marcs (env. 1, 96 kg).

Coût : 442 livres, 16 sous (« la façon et la dorure » valant 244 liv., 16 d.).

Orfèvre : Jean Eynardon (orfèvre protestant de Grenoble). Il utilisa pour réaliser son œuvre plusieurs pièces d'argenterie, parmi lesquelles le reliquaire précédent.

Attestation : mentionné dans l'acte du 18 octobre 1792.

Sources : il est possible, mais non prouvé, que la forme de ce reliquaire (ange portant un reliquaire de cristal) s'inspire d'un reliquaire précédent qui aurait abrité le tube de cristal (*cf.* 1^{er} reliquaire), la chapelle d'Humbert II ayant possédé plusieurs reliquaires de ce type.

Description : reliquaire en argent doré, en forme d'ange (peut-être par allusion à sœur Hélène de Saint-Ange, sacristine à l'époque de la fabrication du reliquaire), soutenant dans ses deux mains élevées une couronne d'épines, au milieu de laquelle se trouve le « canon » ou tube de cristal (1^{er} reliquaire), avec extrémités en argent doré, abritant un petit tuyau d'or où est la relique.

Destinée : en 1720, La Violette, orfèvre de Mâcon, ajouta deux

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

1. Premier reliquaire

Reliques

Une épine et un fragment d'éponge. Ces reliques provenaient peut-être de la Sainte-Chapelle : selon une croyance générale, la sainte épine serait un don de Nicolas Germinet, langrois et médecin de saint Louis, à la cathédrale de Langres en 1249. Le chanoine Antoine Thibault l'affirmait déjà au milieu du XVII^e siècle⁶. Cette opinion se retrouve dans l'inventaire de 1709⁷, dans l'Abrégé chronologique de l'histoire des évêques de Langres de l'abbé Mathieu de 1844⁸, dans la *Langres sainte* de Charlet⁹ et chez la plupart des auteurs postérieurs. Louis Marcel (1927) en doute : aucun document antérieur au XVII^e siècle ne mentionne Germinet comme médecin de saint Louis. De plus, il faut noter que tous les médecins répertoriés de saint Louis étaient des ecclésiastiques. Il n'est guère vraisemblable que saint Louis ait confié le soin de sa santé à un laïc (Germinet n'était pas un ecclésiastique, puisque Bonne de Germinet est dite, dans les inventaires, « fille ou descendue de M. Germinet, médecin de saint Louis »). La tradition selon laquelle Germinet serait un médecin de saint Louis semble être « une légende imaginée, de bonne foi probablement, par la postérité pour expliquer, et aussi pour rehausser, en quelque sorte, la dévotion envers la Sainte-Épine manifestée par Bonne de Germinet et son époux, Anselme ou Gilles de Maizières ».

La fête de la susception de la sainte couronne était célébrée tous les ans le 11 août. Cette fête figure dans le Calendrier langrois dès le XIV^e siècle et ce, jusqu'en 1843. On conserve une hymne de susception et de translation de la sainte épine pour l'année 1491.

Avant 1574, date de sa mort, Anselme Petit (arrière-petit-fils d'Anselme II Petit, premier mari de Bonne de Germinet), fonda à Langres une procession en l'honneur de la sainte épine et donna dans cette intention cent livres au Chapitre. La procession se faisait chaque année de l'église Saint-Mammès à l'église Saint-Martin. Le chanoine Mahudel décrit cette procession dans son *Journal des offices de Saint Mammès* du 1^{er} mai 1728 au 1^{er} mai 1729, à la date du 12 août 1729.

La présence du fragment de la sainte éponge dans le reliquaire de la sainte épine est attestée pour la première fois en 1649 (les inventaires précédents de 1513-1527 et de 1575 ne mentionnaient que la sainte épine).

Reliquaire

Date : antérieur à 1493. Ce reliquaire était, selon les inventaires, un don d'Anselme de Maizières¹⁰ et de sa femme Bonne de Germinet¹¹ et¹². Le reliquaire avait donc été offert à la cathédrale de Langres entre 1464 et 1493.

Attestations: cité dans les inventaires de 1513-1527¹³, de mars 1575¹⁴, du 11 septembre 1649¹⁵, de 1709¹⁶ et du 30 août 1768¹⁷.

Description : reliquaire en argent doré « en mode d'aiguille », enchâssant, en un long cristal, l'épine et le fragment de la sainte éponge. Sur ce reliquaire était une inscription : *spina coronae Christi*. Il reposait sur un pied carré couvert de pierreries, données par le chanoine Bertrand Riboteau, trésorier du Chapitre de 1505 à 1517. Jusqu'en 1527 au moins, il était surmonté d'un crucifix « qui se tourne à vifs »¹⁸. A une date indéterminée (entre 1527 et 1709), on remplaça la croix par une couronne de vermeil, à six grands

fleurons, ornée de pierreries d'un grand prix. Le chanoine Henriot rapporte dans l'inventaire de 1709, la croyance selon laquelle la couronne était un don d'un duc de Bourgogne (Hugues IV ?) ; mais ce n'est qu'une pure conjecture qui paraît sans fondement. Ce même chanoine propose ailleurs¹⁹, d'identifier cette couronne avec la couronne d'or ornée de pierreries qu'Isabelle l'Encommencée (début XV^e siècle), nièce du doyen de Saint-Mammès, Jean de Molay (qui vivait à la fin du XIV^e siècle), avait donnée à la cathédrale pour compléter la fondation de la fête de la Trinité commencée par son oncle²⁰.

Destinée : fondu à la Révolution.

Bibliographie

- BROCARD (Henry), « Inventaire des reliques et autres curiosités de l'église cathédrale de Langres, 30 août 1768 », in *Bulletin de la société historique et archéologique de Langres*, 1872, 1.1, p. 165.
- JOLIBOIS (M.), « Inventaire des reliques de l'église cathédrale de Langres en 1513-1527 », in *Bulletin archéologique du comité historique des arts et monuments*, 1847-1848, t. IV, p. 320.
La Haute-Marne, Revue champenoise, 22 novembre 1855, n°26, p. 313 (inv. 1649).
- LALORE (abbé Ch.), « Inventaire des reliques de l'église cathédrale de Langres en 1709 », in *Revue de Champagne et de Brie*, 1880, t. VIII, pp. 446-447 et t. IX, pp. 127-128.
- MARCEL (Louis), « La Sainte-Épine de Langres », in *Nouvelle revue de Champagne et de Brie*, 1927, t. V, pp. 157-171.
- MÉLY (F. de), *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, p. 282 (pour la tradition de l'évêque de Langres).
- ROUSSEL (abbé), *Le diocèse de Langres*, Langres, 1875, t. II,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Des reliques de la sainte couronne d'épines et de la vraie croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ appartenant à l'église de Notre-Dame de la Treille et S.-Pierre de Lille, Lille, 1861.

HAUTCŒUR (E.), *Histoire de Notre-Dame de la Treille*, Lille, 1900, pp. 213, 331-332.

Renseignements fournis par M. F. Vienne, archiviste diocésain de Lille.

ROHAULT DE FLEURY (Ch.), *Mémoire sur les instruments de la Passion de N.S.J.C.*, Paris, 1870.

LILLE (Nord) – Couvent des Dominicains

Relique

Une épine et d'autres reliques non précisées, dons de la comtesse Jeanne vers 1244. En l'honneur de la sainte épine, on institua les fêtes, jeux ou tournois de l'Épinette³⁰ : ils étaient déjà en vigueur en 1283.

Reliquaire

Date : v. 1244. Don de Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut, à frère Jacques de Hales, son confesseur, religieux du couvent des Frères-Prêcheurs de Lille. Il est stipulé dans la charte du 29 novembre 1244 faisant état de cette donation, que la comtesse gardera la possession de cette statuette jusqu' à sa mort (elle mourut peu après, en 1244).

Attestation : mentionné dans une charte de 1244³¹.

Description : statuette de la Vierge en ivoire avec petites cassettes d'argent abritant les reliques. La Vierge était placée

dans une niche en vermeil.

Destinée : existait encore en 1790³² ; probablement détruit à la Révolution. (Le couvent fut lui-même détruit à cette époque).

Bibliographie

DEHAISNES (chanoine), *Histoire de l'art dans l'Artois, la Flandre et le Hainaut avant le XV^e siècle*, Lille, 1886, 1.1, p. 56 ; t. III, p. 178.

GONZAGA (R. Francesco), *De origine seraphicæ religionis franciscanæ ejusque progressibus...*, Rome, 1587, p. 1070.

L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux, juin 1966, col. 596-601.

MÉLY (F. de), *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, pp. 263-265.

– in *Revue de l'art chrétien*, 1900, p. 113.

MILLIN, *Antiquités Nationales*, 1795, t. V, p. 2 (couvent des Dominicains).

RAYSSIUS (Arnoldus), *Hierogazophilacium...*, Douai, 1628, p. 361.

RICHARD (R. P. Charles-Louis), *Histoire du couvent des Dominicains de Lille en Flandre...*, Liège, 1781, pp. 14-15.

THIROUX, *Histoire de Lille et de sa Chatelenie*, Lille, 1730, pp. 168-188.

LILLE (Nord) – Église collégiale Saint-Pierre³³

Relique

Une épine. Mély (1900) suggère qu'elle pourrait provenir d'un don du chanoine Gautier de Courtrai, chancelier de

l'empereur Baudouin I^{er} (début XIII^e siècle). Elle n'est cependant pas mentionnée dans les inventaires de 1397, 1609 et 1623. On la rencontre pour la première fois dans un inventaire du 20 novembre 1789. Il se peut en outre, étant donné le style du reliquaire, que celui-ci ait bien été donné au XIII^e siècle à la collégiale de Lille, même s'il n'abritait pas forcément à l'origine une épine.

Reliquaire

Date : avant 1789 ; par le style de la gravure, ce reliquaire paraît appartenir à l'époque gothique (XIII^e siècle plus précisément ?).

Attestations : mentionné dans l'inventaire du 20 novembre 1789 et dans l'ouvrage de Millin de 1795³⁴. Une gravure du reliquaire accompagne ce dernier ouvrage.

Description : reliquaire en cuivre, en forme de petit édifice gothique parallépipédique rectangle surmonté d'une flèche à crochets, entourée de quatre petits édicules, dont les toits à double rampant sont situés sur une arcature géminée tréflée ; ils sont couronnés chacun d'une fleur de lys. Chacun des quatre côtés du parallépipède présente une arcade en plein cintre brisé laissant voir au travers d'un cristal la relique ; les angles sont renforcés par des contreforts. Lors des processions, ce reliquaire était placé sur une hampe en bois.

Destinée : l'inventaire de 1789 nous apprend que les experts proposaient de laisser à la collégiale le reliquaire de la sainte épine. Il dut cependant être fondu peu après la destruction de la collégiale qui eut lieu à la Révolution.

Bibliographie

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

polylobé de la sainte couronne.

Destinée : conservé au trésor de la cathédrale, ce reliquaire sert chaque année pour le chemin de croix du Vendredi saint : à la fin de la récitation de cet exercice, le célébrant bénit l'assemblée avec le reliquaire.

Bibliographie

Inventaire, base Palissy, PM 69000554.

Renseignements donnés par le chanoine Paul Chaniac, l'abbé Pierre Martin (Lyon) et le Service des objets mobiliers (rue de Valois à Paris).

ROHAULT DE FLEURY (Ch.), *Mémoire sur les instruments de la Passion de N.-S. J.-C.*, Paris, 1870, pp. 211-212, 353.

LYON (Rhône) – Coll. Chalandon,auj. Cleveland, Museum of Art

Reliques

Fragments de la couronne d'épines, de la lance, du roseau, du suaire, de la tunique, du *subligaculum*, de la chemise rouge (*camisia rubea*) que Jésus aurait portée en croix (?), de la vraie croix, et de diverses autres reliques.

Reliquaire

Dates et lieux de fabrication : début XIII^e siècle (Échelles du Levant ?) et 1214 (Italie du Sud ?).

Origine : en possession d'A. Chalandon depuis 1853. Selon lui (1858), le reliquaire proviendrait de Hollande ; selon une tradition plus récente, de la cathédrale de Cologne.

Dimensions : H. = 0,420 m ; L. = 0,301 m.

Description : tableau rectangulaire composé d'une âme de bois revêtue d'argent gravé, ciselé et niellé. Au centre de la partie supérieure se trouve une petite croix staurothèque à double traverse, ornée de perles, pierres précieuses et filigranes ; les branches sont terminées par des pierreries en cabochons carrés. La croix est entourée de trente *loculi* ronds recouverts d'une croix (vingt-huit de ces opercules sont entourés d'une mandorle, les deux autres étant entourés d'un cercle ; le nom des reliques est indiqué par des inscriptions latines gravées en creux faisant le tour des mandorles et des cercles). Des rosaces courent entre les mandorles.

Le cadre qui entoure l'ensemble du tableau est décoré d'une longue inscription en vers léonins, écrite avec des lettres niellées, racontant l'origine du fragment de la vraie croix abrité dans le reliquaire et donnant la date d'exécution.

Destinée : aujourd'hui conservé à Cleveland.

Bibliographie

CHALANDON (Albin), in *Revue des Sociétés savantes*, 1858, t. V, pp. 435-437.

FROLOW (A.), *La relique de la vraie croix*, Paris, 1961, pp. 407-408, n° 494.

GAUTHIER (Marie-Madeleine), *Les routes de la foi*, Fribourg, 1983, pp. 96-97, n° 53.

MÉLY (F. de), *Exuviae sacrae Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, pp. 378-383.

– in *Revue de l'art chrétien*, 1900, pp. 401-403.

RIANT (P. comte), « Trois inscriptions relatives à des reliques rapportées de Constantinople par des croisés allemands », in *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*,

1879, t. XL, pp. 140-145.

VERDIER (Philippe), « A Thirteenth-Century Reliquary of the True Cross », in *Bulletin of the Cleveland Museum of art*, 1982, vol. 59, pp. 94-110, n° 3.

LYON (Rhône) (région de) – Coll. particulière

Relique

Un fragment de jonc offert en 1890, accompagné de l'inscription: « Ste épine de NSJC ».

Reliquaire

Date : 1891.

Origine : don de la famille Ricard à P.-M. Belmont, vicaire général de Lyon.

Orfèvre : Thomas-Joseph Armand-Calliat (poinçon ACS, avec une abeille).

Dimensions : H. = 0,41 m ; l. = 0,19 m.

Inscription de dédicace : SOUVENIR DU 23 DECEMBRE 1890.

OFFERT A M. P.M. BELMONT, VICAIRE GENERAL A LYON, par Mme vve JOSEPH RICARD ET SES ENFANTS ET MR ET MME FRANCISQUE RICARD ET LEURS ENFANTS.

Description : le reliquaire, en argent émaillé, comporte un pied bombé porté par quatre palmettes ; il est divisé en quatre parties ornées de figures en réserve sur un fond émaillé rouge : trois saints (saint Pierre, saint Louis et saint François de Sales) et une sainte y sont représentés. Des motifs en console, rapportés au sommet de la tige, supportent le nœud. La gloire émaillée, sommée d'une croix latine, présente une lunette circulaire dans un cadre polylobé entouré de motifs

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

planche XXXIV).

MÉLY (F. de), *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, pp. 403-406.

– in *Revue de l'art chrétien*, 1900, pp. 494-495.

Ms. 1325 de la Bibliothèque d'Arras (les archives départementales de Lille ont bien voulu nous en prêter le microfilm (1 Mi 57).

RAYSSIUS (Arnoldus), *Hierogazophilacium...*, Douai, 1628, p. 12.

SERBAT (L.), in *Bulletin de la société des Antiquaires de France*, 1912, p. 429.

MAUBUISSON (Val-d'Oise) – Abbaye Notre-Dame-la-Royale

Relique

Une épine, donnée forcément après 1236 (date de pose de la première pierre) et antérieurement à 1463 (mention d'inventaire). Est-ce un don de saint Louis (Blanche de Castille ayant fondé cette abbaye), de Philippe-le-Bel (ce dernier roi ayant fait de très nombreux séjours à Maubuisson) ?

Reliquaire

Date : avant 1463.

Dimensions : H. = + de 0,5 pied (0,165 m).

Poids : 2 marcs, 1 once (= 0,52 kg).

Attestations : mentionné dans les inventaires de 1463¹⁰, 1529¹¹, 1768¹², 1790¹³ et 1792¹⁴.

Description : ange en argent doré, reposant sur trois sirènes, et

tenant un vase de cristal rond enchâssé d'argent doré et abritant la sainte épine. Ce reliquaire faisait pendant à un autre de la vraie croix.

Destinée : une aile manquait déjà en 1463. Le reliquaire existait encore en 1792 et fut fondu à la Révolution.

Bibliographie

Archives de Pontoise 72 H 83 n° 10 ; 3 Q 87.

DOR (Marie-Anne), *Un trésor d'église et son évolution : le trésor de Maubuisson, monographie de Muséologie*, 1986, sous la direction d'A. Erlande-Brandenburg, p. H, n° 11 et p. T, n° 5.

DUTILLEUX (A.) et DEPOIN (J.), « Le trésor et le mobilier (1236-1793) », in *L'Abbaye de Maubuisson (Notre-Dame-La-Royale), Histoire et cartulaire, Troisième Partie*, Pontoise, 1884, p. 179, n° 23 et note 3.

DUTILLEUX (A.), « Inventaires de Notre-Dame La Royale de Maubuisson Lez Pontoise (1463-1738) », in *Recueil d'anciens inventaires..., section d'archéologie*, Paris, 1896, p. 19, n° 11 ; p. 57, n° 405.

MÉLY (F. de), *Exuviae sacrae Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, pp. 406-407.

– in *Revue de l'art chrétien*, 1900, p. 495.

MEAUX (Seine-et-Marne) – Évêché

Selon Imbert (vers 1900), l'évêque de Meaux aurait reçu une sainte épine lors de la translation de la couronne d'épines à Paris. Mély rectifie cette assertion, considérant que cette tradition n'est pas fondée. Ulysse Chevalier, dans son *Repertorium hymnologicum*, signale une hymne du XV^e siècle de

susception et de translation de la sainte épine à Meaux, mais que faut-il en déduire ?

Bibliographie

MÉLY (F. de), *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, p. 282.

MELUN (Seine-et-Marne) – Château¹⁵

1. Premier reliquaire

Relique

Des épines.

Reliquaire

Date : vers 1363. Exécuté à la demande du roi Charles V, à partir des fleurons de la couronne de la reine Jeanne de Boulogne ; l'inventaire de ses meubles en 1360 signale que la couronne fut remise par la reine à Pierre des Landes¹⁶.

Orfèvre : Guillaume de Vaudetar.

Poids de la couronne : 12 marcs, 5,5 onces (= 3,11 kg) ; poids du pied : 12 marcs d'argent (= 2,94 kg).

Attestations : mentionné dans l'inventaire du trésor du dauphin, le futur Charles V, en 1363¹⁷, et dans l'inventaire de son mobilier, le 21 janvier 1379¹⁸.

Description : couronne en argent à quatre fleurons, ornés de perles et de pierres précieuses ; le tout repose sur un pied.

Destinée : cette couronne est encore signalée dans l'inventaire de Charles VI de 1400-1405 ; elle fut fondue au plus tard à la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

l'abbaye. En tout cas, l'église de Molsheim ne conserve pas ces reliques.

Bibliographie

BARTH (Médard), « Reliquien aus elsässischen Kirchen und Klöstern », in *Archiv für elsässische Kirchengeschichte*, 1935, t. X, pp. 129-131.

MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne) – Cathédrale Notre-Dame

1. Au XVI^e siècle

L'inventaire de 1516 fait mention de *l'autar de spina*. Il ne précise pas l'origine de ce nom, qui est sans doute dû à la présence d'une sainte épine dans l'autel.

2. Épine au XVIII^e siècle

Une épine. Elle provenait de Rome, puisqu'on la trouve mentionnée dans des lettres testimoniales (avec sceau plaqué et signature), remises par le cardinalvicaire Columna au cardinal de Bernis lors de son ambassade à Rome en 1771. Laisseée par le cardinal de Bernis à son intendant M. Diderot, elle fut donnée à la cathédrale par une de ses descendantes, Mme Chaptive, née Séguy de la Garde.

La cathédrale ne conserve plus cette relique : peut-être s'agit-il de l'épine parvenue à l'église Saint-Jacques au XIX^e siècle.

Bibliographie

DUMAS DE RAULY (Charles), « Inventaire de l'église cathédrale de Montauban », in *Bulletin de la société archéologique du Tarn-et-Garonne*, 1887, t. XV, pp. 273 et 285.

POTTIER (chanoine F.), « Les authentiques de reliques », in *Bulletin de la société archéologique du Tarn-et-Garonne*, 1912, t. XL, p. 147.

MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne) – Église Saint-Jacques

Au XIX^e siècle, l'église Saint-Jacques de Montauban possédait une épine, dont l'authentique était signée par Mgr de Breteuil, évêque de Montauban. C'est peut-être l'une des reliques citées dans les siècles précédents à la cathédrale de Montauban et transférée lors de la Révolution.

Aujourd'hui, l'église Saint-Jacques ne possède plus cette relique.

Bibliographie

DUMAS DE RAULY (Charles), « Inventaire de l'église cathédrale de Montauban », in *Bulletin de la société archéologique du Tarn-et-Garonne*, 1887, t. XV, pp. 273 et 285.

Renseignements fournis par M. Thierry Farenc, curé de l'église Saint-Jacques.

MONT-DES-CATS (Nord) – Voir Sainte-Marie-du-Mont

MONT-DIEU (Ardennes) – Chartreuse

Une épine (ou un fragment de la couronne d'épines), vénérée avant la Révolution. La relique, mentionnée en 1631 par Dom Ganneron (*de spineâ coronâ Domini*) et par une liste rédigée avant 1637 (dans les mêmes termes), était abritée dans un reliquaire.

C'est aussi le cas de chacune des autres reliques possédées par l'abbaye avant la Révolution ; notamment : – des parcelles de la sainte lance ; – un fragment de la colonne de la Flagellation ; – un morceau de la table de la Cène ; – deux fragments du linge, dont Jésus se ceignit quand il lava les pieds de ses apôtres ; – un fragment du siège sur lequel Jésus fut couronné ; – un morceau du suaire de Jésus ; – un fragment d'éponge ; – trois particules du Sépulcre. Certaines de ces reliques, conservées au XIX^e siècle, se trouvaient alors dans l'église des Grandes-Armoises (Ardennes) ; mais l'épine n'était pas de ce nombre : elle dut disparaître pendant la Révolution, en même temps que la chartreuse qui, fondée en 1132 et achevée en 1145, fut supprimée en 1792.

Nous n'avons qu'une description générale des reliquaires de l'abbaye du Mont-Dieu: croix, petits vases (monstrances ?), custodes et châsses d'argent, coffrets de bois ornés de soie et d'argent. Nous ignorons à quelles reliques ces formes se rapportent.

Bibliographie

FRÉZET (A.), « Catalogue des reliques de la chartreuse du Mont-Dieu », in *Revue d'Ardennes et d'Argonne*, 1897-1898, t. 5, p. 6 (article communiqué par la société de l'histoire du protestantisme français).

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

MONT-SAINT-ELOI (Pas-de-Calais), abbaye⁴²

Relique

Une épine (ou parcelle d'épine), extraite de la Sainte-Chapelle de Paris et donnée le 17 septembre 1261 par saint Louis à Jean de Barastre, pour l'abbaye du Mont-Saint-Eloi⁴³.

L'abbaye, confisquée en 1790, fut elle-même détruite dans la décennie suivante.

Reliquaire

Date : avant 1714 (1261 ? Il n'est pas certain que le reliquaire décrit en 1714 soit celui d'origine).

Attestation : mentionné dans un inventaire du 25 décembre 1714⁴⁴.

Description : pyramide en vermeil, avec représentation de la crucifixion : aux pieds du Christ sont placées les statuettes en or de la Vierge et de saint Jean ; la pyramide est surmontée d'une croix-reliquaire abritant la relique.

Destinée : probablement fondu à la Révolution.

Bibliographie

CARDEVACQUE (Adolphe), *L'abbaye du Mont-Saint-Éloi (1068-1792)*, Arras, 1859, pp. 45-46.

LORQUET (M.), « Inventaire du trésor de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi (25 décembre 1714) », in *Bulletin de la commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais*, 1889, 1.1, p. 203.

MÉLY (F. de), *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, pp. 301-302.

– in *Revue de l'art chrétien*, 1899, pp. 210-211.

RIANT (P. comte), *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, Genève, 1878, t. II, pp. 143-144.

Voir en outre la *Bibliographie* d'Arras (Augustines).

MONT SAINT-MICHEL (Manche) – Monastère

1. Autel portatif

Reliques

Fragments de la couronne d'épines, de l'éponge, du bois de la vraie croix, du vêtement de Jésus... (un parchemin, attaché au reliquaire, donnait le nom des reliques contenues).

Reliquaire

Date: X^e-XI^e siècle probablement; peut-être exécuté à Rome.

L'attribution à Oudin Bouëtte et la date de 1475 donnée sont insoutenables, l'inventaire de 1396 mentionnant déjà cet autel, avec une inscription « gravée en lettres antiques ». Dom Le Roy affirme que les reliques avaient été données par un pape en 710 « ou autre temps après », mais ceci n'est pas forcément fondé non plus.

Dimensions : L. = 0,35 m ; l. = 0,32 m ; ép. = 0,16 m.

Attestations : mentionné dans l'inventaire de 1396 et par plusieurs auteurs du XVII^e siècle⁴⁵ ; ⁴⁶ et ⁴⁷

Description : petit autel portatif, de forme presque carrée, en marbre, recouvert de métal, sauf à l'emplacement réservé pour célébrer la messe. Une inscription gravée sur l'autel donnait le nom des reliques contenues ; la longueur de cette inscription est due à l'abondance qu'elles occupaient dans le

reliquaire. Au XVII^e siècle, l'autel devait être placé, de champ, dans le trésor.

Destinée : fondu à la Révolution.

Bibliographie

DUBOIS (Dom Jacques), « Le trésor des reliques du mont Saint-Michel », in *Millénaire monastique du mont Saint-Michel*, Paris, 1967, pp. 520-523, n° 1 ; p. 583, note 250.

ROBILLARD DE BEAUREPAIRE (E. de), *Histoire générale de l'abbaye du mont Saint-Michel au péril de la mer par dom Jean Huynes*, Rouen, 1873, t. II, p. 38, n° 19 ; pp. 46-47, n° 13.

– *Les curieuses recherches du mont Saint-Michel par dom Thomas Le Roy*, Caen, 1878, 1.1, p. 85, ; pp. 404-405.

2. Reliquaire des épines données par Philippe le Bel

Reliques

Deux épines (ou du jonc marin), données (avec une relique de la vraie croix) par Philippe le Bel en 1311 ; celui-ci les a probablement tirées de la Sainte-Chapelle de Paris. Si Philippe le Bel a donné la relique lors de son passage au monastère (comme le dit dom Le Roy, au xVII^e siècle, à propos de la relique de la vraie croix), il faut situer son passage plus vraisemblablement en 1306 (la confusion de lecture entre MCCCVI et MCCCXI ayant pu facilement se produire) ou 1307, car en 1311, il n'y est pas allé.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Date : vers 1806.

Dimension : diam. = 1 pouce, 5 lignes (0,038 m).

Attestation : mentionné dans une authentique de 1808 (avec annotations postérieures)¹.

Description : petite couronne d'épines en cuivre doré, abritant, entre deux plaques de cristal, la relique. Le reliquaire est placé dans une colonne en bois d'ébène. Vers le haut, se trouvent d'un côté une sainte face en vermeil ; de l'autre une ouverture fermée par une petite plaque de cristal, avec le sceau de Mgr de Belloy².

Destinée : le château a été rasé et on ignore ce qu'a pu devenir le reliquaire. L'église a aussi été rasée pendant la guerre. L'épine n'a pas été conservée par l'église de Séez-Mesnil.

Bibliographie

GRANDMAISON (Geoffroy de), « Notes sur la seigneurie et le château du Nagel », in *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 1889, t. LV, pp. 381-383.

Renseignements fournis par la mairie de Nagel-Séez-Mesnil et par l'abbé Oden, curé de Conches desservant l'église de Nagel.

NANCES (Savoie) – Château d'Épine

Relique

Une épine.

Selon une première tradition, elle aurait été ramenée de Terre Sainte par Guillaume de Grésy, qui, on le sait par des textes, fit une donation au monastère d'Hautecombe, en présence

d'Hugues de l'Épine en 1190.

Selon une autre tradition, l'épine aurait été rapportée de Terre Sainte entre 1248 et 1250 par Guillaume II de Montbel, fils de Guillaume I^{er}, qui avait fait avec saint Louis le voyage de Terre Sainte.

L'épine donna son nom au château et à la montagne, déjà appelée *mons spine* dans une charte du 23 octobre 1308. La relique resta, jusqu'à la Révolution, la propriété des seigneurs et comtes de Montbel. Elle fut confiée en 1742 à l'église Saint-Pierre et Saint-Blaise de Nances. Lors de l'invasion française de 1792, les deux filles aînées du marquis Jean-Honoré de Piolenc (successeur assez éloigné des anciens Montbel), emportèrent, en son absence, la relique placée dans une boîte en fer blanc ; l'une d'elles, Mme Royer-Collard, la conserva dans plusieurs résidences successives à Chambéry, Saint-Martin de Valamas, Paris... Le château fut détruit à la Révolution. Vers 1804 ou 1805, Mme Royer-Collard renvoya l'épine à Chambéry à son parent M. Salteur, ancien sénateur, pour en faire reconnaître l'authenticité, mais le reliquaire n'étant pas fermé par un sceau ecclésiastique, les vicaires généraux ne purent se prononcer positivement. Par la suite, Mme Royer-Collard céda la relique à son frère, le marquis de Piolenc. On ignore ce qu'il en fit alors. En 1887, un vieillard prétendait avoir vu, vers 1857, l'épine toujours entre les mains des Piolenc. Selon A. Couret (XIX^e siècle), la sainte épine aurait été emportée en Italie ; selon d'Arcollières, elle aurait été transférée dans le midi de la France où elle se trouvait encore en 1934.

Reliquaire

Date : XIII^e siècle ?

Description : reliquaire abrité par un coffre en fer blanc.

Destinée : selon les dires d'un vieillard de Saint-Franc ou de la Bridoire en 1887, le reliquaire qu'il aurait vu vers 1857 n'était qu'une simple boîte de plomb (on ignore s'il s'agissait du reliquaire originel). Selon A. Couret (XIX^e siècle), le reliquaire était « conservé dans la collection Blanchet, le grand manufacturier de Rives (Isère) ». Quant au coffre originel, il existait encore à la ferme du château en décembre 1841.

Bibliographie

ARCOLLIERES (M. d'), « A propos de la Sainte Épine de Montbel » (séance du 14 mars 1895), in *Mémoires de l'académie de Savoie*, t. XLII (IV^e série t. VI), 1897, pp. XX-XXII et p. XLIV.

BURLET (J.), « Le culte de Dieu, de la sainte Vierge et des saints en Savoie avant la Révolution, essai de géographie hagiologique », in *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, Documents*, 1922, t. IX, p. 38 (simple mention).

FORAS (comte E.-Amédée de), *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Grenoble, 1900, t. IV.

Notice de M.B. basée sur les renseignements obtenus auprès de l'abbé François Girard (notice communiquée par Mme de Rivoire, habitante de la maison construite sur le château disparu à la Révolution).

Voir Poligny.

NANCY (Meurthe-et-Moselle) – Cathédrale Notre-Dame³

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

La relique dut disparaître à la Révolution, en même temps que le couvent.

Bibliographie

BRAULT (Ferdinand), « Le couvent des cordeliers de Nantes », in *Bulletin de la société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 1925, t. 65, p. 175.

GONZAGUE (F.), *De origine seraphicæ Religionis*, 1587, p. 674.

NARBONNE (Aude)²² – Couvent des Cordeliers de Saint-François ou FABREZAN(Aude) – Couvent Notre-Dame-de-la-Consolation

L'un de ces deux couvents possédait en 1587 une épine. Le maître-autel de l'église des cordeliers renfermait plusieurs reliques, connues par une inscription de la fin du XIII^e siècle (gravée sur la pierre d'autel), mais l'épine n'y figure pas ; peut-être n'a-t-elle été donnée que dans un second temps. Quant à l'autre couvent, il fut vendu à la Révolution comme bien national puis fut transformé en bergerie.

cette relique et son éventuel reliquaire durent donc disparaître au plus tard à la Révolution.

Bibliographie

DEVEY (René), « L'église et le couvent des cordeliers de Narbonne », in *Actes du 96^e congrès national des sociétés savantes*, t. 2, Paris, 1976, pp. 189-203.

GONZAGA (P. Francesco), *De origine seraphicæ religionis franciscanæ ejusque progressibus...* Rome, 1587, p. 27.

RIVIERE (Mgr Jean), *Notre-Dame en pays d'Aude ou dévotions mariales actuelles au diocèse de Carcassonne*, 1946, pp. 113-119.

NEUFCHATEAU(Vosges) – Voir Vaucouleurs (Meuse) NEVERS(Nièvre) – Cathédrale Saint-Cyr et Sainte-Julitte²³

Relique

Une épine, don de Philippe de Moulins, évêque de Noyon, le 10 septembre 1404 (et non le 10 juillet 1407, comme l'écrivait jadis Parmentier, auteur d'une histoire manuscrite des évêques de Nevers).

Le procès-verbal de la remise de la relique à Nevers en 1404 spécifie : « *in drapello, erat quoddam vasculum de cristallo in quo erat dicta spina, quod quidem vas de cristallo, cum spina in dicta corona fuit positum loco suo* », donnant ainsi des précisions sur le reliquaire correspondant.

Selon le diurnal de 1789, l'épine est exposée le 11 août (jour de la susception de la sainte couronne d'épines) sur l'autel entre deux cierges ardents, le temps de l'office.

En 1791-1792, on trouve joint à l'épine un fragment de la vraie croix, dont l'origine n'est pas précisée.

L'épine échappa à la destruction révolutionnaire. On croyait la posséder encore en 1832, dans un tube de cristal, enveloppée d'étoffes, avec les papiers établissant son origine. Mais, en ouvrant le paquet pour la transporter dans un nouveau reliquaire

aménagé pour elle, on s'aperçut que le tube était vide, sans qu'on sache ce qu'était devenue l'épine (l'abbé Boutillier tire ce renseignement de *l'Hagiologie nivernaise* de Mgr Crosnier, 1858)²⁴.

Reliquaires

- 1^{er} reliquaire

Date : 1404.

Attestations : mentionné dans le procès-verbal de 1404 (cité en partie cidessus) et dans un inventaire rédigé entre mai et décembre 1791 ou 1792²⁵.

Description : couronne dorée, ornée de quelques diamants. Un cristal abritait la relique.

Destinée : sur une copie (?) du procès-verbal de 1404, l'abbé Morizot précisa que la couronne fut retirée du trésor le 9 février 1793 (pour être fondue). En 1832, l'épine était censée être conservée dans un tube de cristal. Ce tube de cristal provient-il de l'ancien reliquaire ? Nous l'ignorons.

- 2^e reliquaire

Date : 1832, exécuté à la demande de l'archiprêtre de la cathédrale, M. Imbert.

Description : croix d'ébène garnie d'ivoire.

Destinée : apparemment non conservé (le curé nous apprend que « les recherches entreprises n'ont pas encore abouti ») ; de toute façon, la croix n'avait pas pu servir à abriter l'épine, car celle-ci était perdue. Ce reliquaire pourrait faire partie de ceux détruits lors des bombardements de la guerre (14-18 ou 39-45 ?) ou pourrait avoir disparu lors du pillage de l'église

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

des rivets et montées sur quatre petites roues de même métal. La partie supérieure de cette monstrance est garnie de quatre fragments de cristal de roche retenus par des griffes fleurdelisées. La crête du reliquaire est formée de fleurs de lis rehaussées de perles en cristal. Entre les quatre roues du chariot est une cupule en forme de navire taillée dans un bloc de cristal. La relique était déposée dans la cupule. L'objet porte quatre figurines gravées au trait que l'on a tenté d'identifier avec le Christ, saint Jean, l'Église et la Synagogue (ou à la place de ces deux derniers : l'ange du Saint-Sépulcre et sainte Marie-Madeleine ; Barbier de Montault estime, quant à lui, qu'il faudrait voir sainte Hélène au lieu de l'ange, et suggère que ce reliquaire ait pu, à l'origine, être une salière).

Ce reliquaire est aujourd'hui conservé à la cathédrale.

Bibliographie

BARBIER DE MONTAULT (X.), *Œuvres complètes*, 1901, t. XV, p. 21.

DUMUYS (Léon), «Étude sur le reliquaire à roues du trésor de la collégiale de Saint-Aignan d'Orléans », in *Mémoires de la Société archéologique del'Orléanais*, Orléans, 1898, t. XXVII, pp. XXVI à LXXVIII.

DUMUYS (Léon), in *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1898, p.185.

Exposition *Trésors des églises de France*, Paris, musée des arts décoratifs, 1965, p. 99, n° 191 et pl. 83.

FABRE (Claudiane), « A propos du chariot-reliquaire de Saint-Aignan d'Orléans », in *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires... 1969*, Auxerre, 1975, pp. 474-475.

GAUTHIER (Marie-Madeleine), *Les Routes de la Foi*, Fribourg,

1983, pp. 94-95, n° 51.

JOLLON », in *Annales de la société royale des sciences*, 1824, t. 7 (non consulté).

LASTEYRIE (R. de), « Rapport sur une communication de M. Léon Dumüys », in *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1898, p. LI.

Photographie communiquée par Monsieur Jean Grandet (d'Orléans).

ORLÉANS (Loiret) – Cathédrale Sainte-Croix

La cathédrale reçut en 1820 de Mgr Talleyrand Périgord, archevêque de Paris, une sainte épine (ou un fragment de jonc) ; cette relique est à nouveau citée en 1873. Nous ignorons si elle était enchâssée et ce qu'elle est devenue depuis. Néanmoins, le trésor possède aujourd'hui deux croix-reliquaires; l'une, du XVIII^e siècle, abrite des fragments de la vraie croix ; peut-être l'autre abriterait-elle la sainte épine.

Bibliographie

PATRON (abbé), *Recherches historiques sur l'Orléanais*, Orléans, 1873, p. 141 (référence communiquée par H. Dion).

Renseignement donné dans une fiche de F. de Mély (note de Dumüys, d'Orléans).

Renseignement fourni par R. Lionet, membre du comité de la paroisse Sainte-Croix.

ORLÉANS (Loiret) – Évêché

Relique

F. de Mély signalait un fragment de jonc à Orléans. C'est sans doute celui qui provient de la cathédrale Notre-Dame de Paris et qui a été donné par le cardinal de Belloy à l'évêché d'Orléans accompagné d'une authentique du 26 août 1806 (attestation du vicaire général de Paris d'Astros).

Reliquaire

Date : 1806.

Dimension : L. = 1 pouce, 8 lignes (env. 0,045 m).

Attestation : signalé dans une authentique de 1806⁴.

Description : petite châsse d'argent, en deux parties, fermée par un cristal.

Destinée : toujours conservé à l'évêché d'Orléans.

Bibliographie

Archives diocésaines d'Orléans (renseignements fournis par sœur Madeleine, secrétaire).

MÉLY (F. de), *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, p. 279.

ORSCHWILLER (Bas-Rhin) – Église paroissiale Saint-Maurice

Relique

Une épine, accompagnée de l'inscription *De Cor. Sp. Dni*, sur phylactère, dans la lunule.

Reliquaire

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Selon Aimoin (950-1008), dans son *De Gestis regnum Francorum*, saint Germain, au retour d'un pèlerinage en Terre Sainte vers 565, aurait reçu de l'empereur de Constantinople Justin II, neveu et successeur de Justinien (empereur de 565 à 578), un fragment de la couronne d'épines. Cette relique serait le premier fragment détaché de la couronne d'épines ; cependant le témoignage étant tardif, il est possible aussi qu'Aimoin ait confondu saint Germain († v. 576) et saint Germain de Constantinople, patriarche de Constantinople en 715, qui mourut en 773⁷. Un inventaire de 1269 dressé par le trésorier Alexandre faisait encore mention de la relique. Du Breul (1612) nous apprend que cette relique n'existait plus de son temps; il ajoute qu'on ignore quand elle fut perdue ou donnée. Quant à son éventuel reliquaire, il ne peut pas être identifié avec celui étudié ci-dessous.

2. Deuxième relique d'épines

Reliques

Fragments de la couronne d'épines, de l'éponge, du sépulcre, de la vraie croix et des vêtements de Jésus. Il paraît peu probable que ce fragment de couronne d'épines soit celui étudié précédemment : le témoignage de Du Breul (1612) semble en effet s'y opposer. Dom Bouillart (1724) écrivait d'ailleurs: « on n'ose pas assurer que c'est la même [relique] ».

Selon le Groupe « Art, Culture et Foi », l'inventaire officiel de 1986 de la paroisse Saint-Germain-des-Prés possède toujours des reliques de la couronne d'épines et de la sainte croix.

Reliquaires

- 1^{er} reliquaire

Date : considéré en 1724 comme ancien. Le pied du reliquaire paraît assez proche, au point de vue stylistique, de celui du reliquaire de la sainte épine d'Arras, exécuté vers 1230. Quant à la croix, elle est pratiquement identique à celle qui surmontait le reliquaire de la sainte manne d'Arras, réalisé vers 1287. Ceci nous invite à voir dans le reliquaire de Saint-Germain-des-Prés une œuvre du XIII^e siècle.

Attestation : connu par une description et un dessin de dom Bouillart – gravure H – (1724).

Description : croix grecque en argent doré, aux extrémités tréflées, ornée de filigranes sur ses deux faces. La croix reposait sur un pied interrompu par un nœud.

Destinée : le reliquaire est encore cité en 1759 par Le Fèvre. Fut-il fondu à la Révolution ? Ceci est probable.

- 2^e reliquaire

Date : XIX^e siècle ?

Dimensions : H. = 0,48 m ; L. = 0.25 m.

Attestation : signalé par le groupe « Art, Culture et Foi », dans une lettre du 23-11-2001, faisant référence à un inventaire officiel de 1986.

Description : croix en bois et bronze.

Destinée : toujours conservé, mais inaccessible.

3. Troisième relique d'épines

Relique

Une épine. Elle a été donnée par dom Alexandre des Vieux, ancien religieux du monastère Saint-Lucien de Beauvais, le 3 juillet 1678.

Reliquaire

Date : v. 1678 probablement.

Description : reliquaire en cuivre doré abritant un tuyau de cristal de roche placé entre deux autres cristaux arrondis.

Destinée : le reliquaire est encore cité en 1759 par Le Fèvre. Il dut être fondu à la Révolution.

Bibliographie

DOM BOUILLART (J.), *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés*, Paris, 1724, pp. 8 et 314, – G/ et – H/; pl. 18 – G/ et – H/.

DU BREUL, *Le Théâtre des Antiquités de Paris*, Paris, 1612, p. 315.

DUVAL (N.), PÉRIN(P.) et Picard (J.-C.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, t. VIII, *Province ecclésiastique de Sens*, Paris, 1992, pp. 120-121 (il n'est fait mention d'aucune épine ; quant à la croix d'or avec pierres précieuses citée, on ne peut l'identifier avec celle étudiée au 2°).

FROLOW (A.), *La relique de la vraie croix*, Paris, 1961, pp. 87-88 (note 2) p. 655, n° 1125 bis, – 2/.

LE FEVRE, *Description des curiosités et des églises de Paris et des environs*, Paris, 1759, pp. 179-180.

MÉLY (F. de), *Exuviae sacrae Constantinopolitanae*, Paris, 1904, t. III, p. 226.

– in *Revue de l'art chrétien*, 1900, p. 102.

MOLINIER (A.) et KOHLER (C.), *Itinera Hierosolymitana et descriptiones terrae sanctae*, Genève, 1885, rééd. Osnabrück,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

brillants, autour de laquelle partent des rayons flamboyants. La relique, visible à travers une glace en cristal de roche et maintenue par des diamants, se détache sur un fond d'émail rouge foncé translucide.

Deux bandes en relief, placées au niveau du tambour, portent les inscriptions suivantes : *POSUISTI IN CAPITE EJUS CORONAM DE LAPIDE PRECIOSO* (c'est-à-dire : Tu poses sur sa tête une couronne de pierres précieuses) et *FELIX SPINA PER CUJUS STIMULUM SANGUIS EXIT QUI SALVAT POPULUM* (soit : Heureuse épine par la blessure de laquelle le sang sort pour sauver le peuple).

Le revers du reliquaire présente, derrière le médaillon de l'épine, une sainte face gravée et émaillée en or, se détachant sur l'émail blanc.

Destinée : dans un livre de 1912 sur l'épine d'Andria, Léon Cavène nous apprend que l'épine du couvent de l'Assomption de Paris et son reliquaire ont pris le chemin de l'exil. On ignore donc où ils se trouvent aujourd'hui. M. P.C. Monschi, archiviste de la Congrégation des Augustins de l'Assomption, suppose que les pères assomptionnistes ont transféré leur relique en un lieu secret à l'étranger, dont ils n'ont même pas voulu donner une mention écrite, de peur des réclamations des fidèles, alertés par le miracle de 1881.

Bibliographie

BARBIER DE MONTAULT (Mgr X.), *Œuvres complètes*, 1899, t. 14, p. 95, note 1.

CAVENE (Léon), *Le miracle permanent d'Andria*, Paris, 1912, pp. 102-103.

Extrait du rapport du P. Vincent de Paul, Bailly à l'assemblée annuelle de Notre-Dame-de-Salut, du 11 février 1910, pp.

364-367 (cet article faisant allusion à la sainte épine et à son reliquaire nous a été communiqué par M. P.C. Monsch).

Le Pèlerin illustré, 28 mai, 9 juillet et 16 juillet 1881, pp. 339, 448 et 464 ; 27 août 1883, pp. 548-549 (avec gravure du projet de reliquaire) ; 29 juin 1885, p. 370 ; 15 mars 1886, pp. 144-147 (avec planche) ; 26 juillet 1891, p. 470 (nous avons dépouillé ce périodique de 1880 à 1899, grâce à la bienveillance des propriétaires de la revue *Pèlerin Magazine*, 3, rue Bayard).

Société de Saint-jean pour l'encouragement de l'art chrétien. Bulletin trimestriel, IV^e série, n° 4, oct. 1886.

PARIS – Couvent des Bonshommes de Chaillot

Selon Millin, la sacristie renfermait v. 1790 « de fort beaux reliquaires, où l'on révérait... des épines de la couronne de Jésus-Christ... ».

Lorsque le monastère de Chaillot fut dissous, certaines reliques furent portées à la Visitation de Caen. Malheureusement les épines ne semblent pas être de ce nombre.

Bibliographie

Exposition *Trésors d'art religieux du Calvados*, Caen, 1940, p. 80.

MITLIN (Aubin-Louis), *Antiquités nationales...*, 1790, t. II, p. 30.

Voir Caen, monastère de la Visitation.

PARIS – Couvent des carmélites de l’avenue de Saxe (Voir Créteil)

PARIS – Couvent des carmes de la place Maubert

Reliques

Une sainte épine et une pointe de saint clou.

Jeanne d’Évreux avait reçu le clou de son mari, Charles IV le Bel (roi de France de 1322 à 1328). D’après les Carmes (au dire de Félibien), la pointe du saint clou aurait été extraite du clou de Saint-Denis. Jeanne la fit enchâsser dans un reliquaire et donna le tout à sa fille Blanche, duchesse d’Orléans († 1392). Cette dernière, par testament du 30 janvier 1392¹⁵, légua le reliquaire à Blanche de Navarre († 1398), femme de Philippe VI de Valois, avec le désir que le reliquaire soit offert par la suite au couvent des Carmes. Blanche de Navarre confirma par son testament des 18-20 mars 1396 que le reliquaire passerait après sa mort aux Carmes¹⁶. Le 24 novembre 1398, Gérard de Gisors célébra la translation de la relique de la maison de la reine Blanche au couvent des Carmes. Le couvent possédait naguère une authentique de la relique donnant son origine, telle que nous l’avons résumée.

Pour ce qui est de l’épine, elle est citée pour la première fois par Baillet en 1701, puis par Félibien en 1706. Elle paraît donc avoir été ajoutée après coup dans le reliquaire du clou.

Reliquaire

Date : exécuté à la demande de Jeanne d’Évreux, soit avant 1371 (date de sa mort).

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

reliques furent sauvées. L'abbé Abeil, vicaire de l'église Saint-Sulpice de Paris, les offrit en 1815 à cette dernière église ; le fragment de couronne d'épines fut reconnu de nature identique à la sainte couronne de Notre-Dame : il s'agirait donc d'une relique de jonc. La relique semble malheureusement ne plus exister.

Reliquaires

- Reliquaire du couvent des Mathurins

Date : vraisemblablement donné par saint Louis en 1260. Le style du pied de ce reliquaire est très proche de celui de la sainte épine d'Arras, daté, selon Mme Taburet-Delahaye, des environs de 1260.

Attestations : connu grâce à des descriptions de Baro (1684), Le Maire (fin XVII^e siècle) et Millin (1790)³⁰, ainsi que par un dessin de ce dernier.

Description : couronne fleurdelisée en vermeil, décorée de pierres précieuses (émeraudes, aigues-marines, opales) et, sur la circonférence, de petites feuilles de laurier travaillées à jour et « ornées de grands cristaux en place de diamans ». La couronne était soutenue par quatre branches se réunissant en un nœud, surmontant un pied arrondi en cuivre doré orné de feuillages.

Destinée : fondu à la Révolution (vers 1792).

- Reliquaire de Saint-Sulpice

Date : entre 1815 et 1836.

Dimension : 6 à 7 cm de circonférence.

Attestation : mentionné dans le livre du procès-verbal d'inventaire de la Fabrique de Saint-Sulpice en date du 19

juillet 1836.

Description : couronne d'épines dont le centre est fermé par deux glaces. Cette couronne repose sur un petit piédestal en bois doré formant autel ; deux petits anges supportent le reliquaire.

Destinée : récemment, le reliquaire n'a pas été retrouvé dans la sacristie, à l'endroit où on l'y avait placé.

Bibliographie

BAILLET (A.), *Les vies des saints*, 1701, t. V (3 mai) pp. 144-145 (simple mention).

BARO (B.), *Annales ordinis Sanctissimæ Trinitatis...*, Rome, 1684, p. 243.

CAROLUS-BARRÉ (L.), « Le reliquaire de la sainte épine d'Assise, Fra Mansueto et le traité de Paris (1258-1259) », in *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1989, p. 128, note 43.

DESLANDRES (Paul), « Le couvent des Mathurins de Paris », in *Acta Ordinis Sanctissimæ Trinitatis*, 1919, 1.1, p. 470.

FROLOW (A.), *La relique de la vraie croix*, Paris, 1961, p. 437, n° 555.

GAUCHER (E. M), *Aux Saints Patrons et Protecteurs de Paris. Visite de douze minutes au jour de leur fête et guide du pèlerin*, Paris, 1900, t. II, p. 30 (épines de Saint-Sulpice ; l'auteur parle de fragments d'épines entrelacées).

[GOSSELIN], *Notice historique et critique sur la sainte couronne d'épines de Notre Seigneur Jésus-Christ*, Paris, 1828, p. 125 (reprend Baillet).

HAMEL (Charles), *Histoire de l'église Saint-Sulpice*, Paris, 1900, p. 303, note 2.

LE MAIRE (C.), *Paris ancien et nouveau...*, Paris, 1685-1698, t.

- II, pp. 117, 123124.
- MÉLY (F. de), *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, pp. 299301.
- in *Revue de l'art chrétien*, 1899, pp. 208-209.
- MILLIN (Aubin-Louis), *Antiquités Nationales*, Paris, 1791, t. III, p. 29 et pl. III, fig. 15.
- MOREAU-RENDU (S.), *Les captifs libérés : Les Trinitaires et Saint-Mathurin de Paris*, Paris, 1974, pp. 66 et 227.
- [NAU], *Procès verbal d'inventaire des objets mobiliers appartenant à la Fabrique de l'église Saint-Sulpice*, 1836, pp. 86 et 115 (référence communiquée par un ancien vicaire de Saint-Sulpice).
- ROHAULT DE FLEURY (Ch.), *Mémoire sur les instruments de la Passion de N.-S. J.-C.*, Paris, 1870, p. 210 (reprend Gosselin).
- TABURET-DELAHAYE (Élisabeth), « Reliquaires des saintes épines... », in *Cahiers archéologiques*, 1999, t. 47, pp. 205-214.
- Variæ chartæ*, Paris, B. N., ms. lat. 9072, fol. 17 (cartul. 73, n°22) (référence signalée dans l'article de Carolus-Barré).

PARIS- Couvent des Blancs-Manteaux

Le couvent possédait avant la Révolution une grande croix de procession en argent doré abritant une épine et un fragment de la vraie croix.

Sources : Paris, B.N., Ms. Dom Grenier, t. 66, p. 33 (collection Picardie).

PARIS- Église de l'Assomption, aujourd'hui église

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

qu'elle soit exposée à la piété des fidèles, une fois par an, dans la Sainte-Chapelle de Paris.

Dimensions : diam. = 0,205 m ; anges : H. = 0,072 m ; l. = 0,015 m ; plaques : 0,038 m × 0,060 m ; H. totale (plaques + fleurs de lys) = 0,090 m à 0,105 m.

Attestation : reproduit par Montfaucon dans son livre *Monuments de la Monarchie française* (1730, t. II, p. 159 et pl. XXVI).

Description : couronne en vermeil, composée de huit plaques reliées entre elles par des charnières, masquées par huit figurines d'anges aux ailes déployées. Les plaques, terminées dans la partie supérieure par des fleurs de lys, en alternance régulière grande-moyenne, abritent les reliques, placées sous des feuilles de cristal de roche, et sont ornées de perles et de pierres précieuses (rubis, turquoises, saphirs, onyx, améthistes, lapis-lazuli) ; des filigranes en feuilles de chêne complètent la décoration de ces plaques.

A une date indéterminée, la couronne fut attachée à la croix (celle abritant un fragment d'épine) par deux broches d'argent placées à la hauteur de l'édicule (on l'en détacha en 1875).

Destinée : conservé au musée du Louvre (OA 9445).

Bibliographie

BRAUN (J.), *Die Reliquiare des christlichen Kultes und ihre Entwicklung*, Fribourg-en-Brisgau, 1940, p. 451 ; pl. 137, fig. 525 et pl. 144, fig. 549.

CHAFFANJON (Arnaud), *La merveilleuse histoire des couronnes du monde*, Paris, 1980, p. 23 (ouvrage de vulgarisation).

DENIS (André), « Un chef-d'œuvre de l'orfèvrerie mosane au musée du Louvre », in *Bulletin de la Société royale du Vieux-Liège*, juillet-septembre 1968, t. VIII pp. 293-298, n° 162.

- ERLANDE-BRANDENBOURG (Alain), in *Bulletin monumental*, 1969, t. CXXVII, – IV/, pp. 335-336 (compte-rendu de l'article de Denis).
- [ESSENWEIN (A.)], in *Bulletin de la société des Antiquaires de France*, 1880, t. XLI, p. 257 et Linas, *id.* 1881, t. XLII, pp. 71-73.
- EVANS (Joan), *A history of jewellery (1100-1870)*, Londres, 1957, p. 48 et pl. 7 – b/.
- Exposition *La France de saint Louis*, Paris, 1970, p. 114, n° 221.
- *Saint Louis*, Paris, Sainte-Chapelle, 1960, p. 110, n° 233 et pl. 18.
- FROLOW (A.), *La relique de la vraie croix*, Paris, 1961, p. 434, n° 545 et p. 441, n° 563.
- GRIMME (Ernst-Günther), *Goldschmiedkunst im Mittelalter. Form und Bedeutung des Reliquiars von 800 bis 1500*, Cologne, 1972, pp. 59-60 et ill. 29.
- HELBIG (Jules), « Les reliques et les reliquaires donnés par saint Louis, roi de France au couvent des Dominicains de Liège », in *Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers*, publiés par l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique, 1882, t. LXIV, pp. 7-18.
- Le siècle de saint Louis*, Paris, 1970, pl. en couleur, face à la p. 241.
- MARTENE et DURAND, *Second voyage littéraire...*, Paris, 1724, t. II, p. 182 (il fait mention de l'épine, mais il ne parle ni de la couronne ni de la croix).
- MÉLY (F. de), *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, pp. 309-311.
- in *Revue de l'art chrétien*, 1899, pp. 318-319.
- MONTFAUCON (B. de), *Les Monumens de la Monarchie françoise*, Paris, 1730, t. II, p. 159, pl. XXVI.

Renseignements bibliographiques communiqués par D. Gaborit-Chopin, conservateur général au département des Objets d'art du Louvre le 30 septembre 1991.

SCHRAMM (P.-E.), *Herrschaftszeichen*, t. III, 1954-56, p. 870 s.q., pl. XCIV (*Schriften der Mon. Germ. Hist.*, 13).

STEINGRÄBER (E.), *Trésors princiers d'Europe*, 1969, p. 46, n° 7 et p. 53 (photographie).

TABURET-DELAHAYE (Élisabeth), in *Cahiers archéologiques*, 1999, t. 47, pp. 205-214.

VERLET (P.), in *Bulletin des musées de France*, 1947, n° 91 pp. 14-17.

2. Le reliquaire de la Flagellation

Reliques

Deux épines de la couronne, puis un fragment de la colonne de la Flagellation ?

Reliquaire

Date : 2^e moitié du XV^e siècle.

Origine : provient du monastère Sant'Alvise de Venise.

Description : sur un socle recouvert d'émail bleu, dont le décor animalier et floral (tiges de lis) a été réalisé en incrustant des feuilles d'argent estampées, repose un vase de cristal taillé, à tenon inférieur et moulure horizontale, caractéristique de la production des cristalliers vénitiens à cette époque. Le traitement réaliste et expressif des bourreaux placés de part et d'autre du vase annonce l'art de la Renaissance.

Destinée : toujours conservé.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Par un rescrit de 1805, Pie VII accorda des indulgences, à la requête de l'abbé Maillach, curé de la paroisse. Par une bulle de 1817, ce pape renouvela les mêmes indulgences. La relique portait au XIX^e siècle le sceau de l'évêché de Perpignan.

Les épines, dans leur reliquaire, étaient exposées le Vendredi Saint, et une fête solennelle était célébrée en leur honneur le dimanche qui précède l'Ascension. La vénération du Vendredi Saint a été supprimée depuis le Carême 1984.

Reliquaires

- 1^{er} reliquaire : (pour deux épines)

Date : avant 1582.

Attestation : mentionné dans l'inventaire de 1582.

Description : Calvaire en argent (avec le crucifix, entre la Vierge et saint Jean), entouré de quatre anges et reposant sur huit petits lions.

Destinée : inconnu. Le premier reliquaire fut sans doute fondu avant 1635, à moins qu'il n'ait été réutilisé dans le deuxième ?

- 2^e reliquaire : (pour quatre épines)

Date : avant 1635.

Attestation : mentionné dans l'inventaire de 1635.

Description : reliquaire en argent, soutenu par deux anges ailés en argent (le mot *joello* de l'inventaire est peut-être une mauvaise lecture de angels).

Destinée : probablement fondu à la Révolution ; selon F. de Mély, le reliquaire aurait disparu peu de temps avant la nomination du curé Jean Vila (présent en 1898).

- 3^e reliquaire : (pour quatre épines)

Date : avant 1870.

Dimensions : H. = 0,74 m ; l. socle = 0,63 m ; H. statuette supportant l'ostensoir = 0,40 m; H. (?) anges = 0,30 m; diam. ostensor = 0,36 m; diam. custode = 0,05 m.

Description : reliquaire en argent composé des éléments suivants :

-un ostensor supporté par une statue (d'ange ?), posée elle-même sur un socle carré richement orné. La custode des saintes épines, au centre de laquelle se trouve les reliques accompagnées d'un sceau (de l'évêché de Perpignan, apposé par Mgr de Saunach ?), est entourée d'une sorte de nuée, d'où s'échappent des rayons, et qu'ornent des représentations des instruments de la Passion (sainte face, échelle, colonne, etc.). Une croix aux extrémités triflées surmonte la nuée.

- deux anges ailés entourant l'ostensoir et reposant sur un socle hexagonal. –une base carrée à plusieurs étages (frise de feuilles d'acanthes, frise de perles ou pierres de couleurs...).

Destinée : toujours conservé en l'église Saint-Matthieu.

Bibliographie

ARAGON (Henry), *Les monuments et les rues de Perpignan du X^e au XX^e siècle*, Perpignan, 1928 (repr. Marseille, 1977), pp. 156-157.

BRUTAILS, DESPLANQUE et PALUSTRE, *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790 – Pyrénées-Orientales, archives ecclésiastiques, série G*, Perpignan, 1904, pp. 281, 289, 292, 299, 302-304 (nombreux documents sur la « confrérie des Saintes-Épines »).

FERRER (abbé Joachim), *En l'église Saint-Matthieu, les « Saintes*

Épines », entre 1971 et 1989.

Fiche de F. de Mély.

GUIBEAUD (Jean), « La rue et l'église Saint-Mathieu », in *Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, 1900, t. XLI, pp. 264-265.

Renseignements et photographies fournis par le père Claude Jean Marie, curé de Saint-Matthieu.

ROHAULT DE FLEURY (Ch.), *Mémoire sur les Instruments de la Passion de N.-S. J.-C.*, Paris, 1870, pp. 220 et 359.

PICQUIGNY (Somme) – Église, puis collégiale Saint-Martin, (située près du château)

Relique

Une épine. Elle n'est pas conservée aujourd'hui.

Reliquaire

Date : avant 1467.

Attestation : mentionné dans l'inventaire du 14 septembre 1467⁷².

Description : couronne fleurdelisée à quatre fleurons, ornée de perles et de pierres précieuses.

Destinée : fondu au plus tard à la Révolution.

Bibliographie

DARSY (F.-Irénée), *Picquigny et ses seigneurs, vidames d'Amiens*, Abbeville, 1860, p. 165.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

saphirs et fleurs aux émaux multicolores. Le haut du vase est composé d'un couvercle de cristal, aussi bordé de pierreries et d'émaux. A l'intérieur, des chimères soutiennent une tige torsadée d'un diamètre adapté à la relique. Le tout repose sur un socle de vermeil, sorte de petite boîte contenant des reliques de saint Louis, ainsi que la lettre de donation et les *vidimus* de la sainte épine.

Destinée : l'inventaire du 30 octobre 1792¹¹¹ mentionne encore ce reliquaire. Dans ce texte, le piédestal est appelé « caisse », tandis que le vase de cristal, probablement alors brisé (volontairement ou non ?), est désigné par le terme de « débris ». Par un procès-verbal de novembre 1792, la destruction du reliquaire est ordonnée par le Directoire « dans le but de retirer un modique profit de la vente des pierres précieuses qui en constituaient le principal ornement » ; la « caisse » aurait alors été vendue 8 marcs, 4 onces, 4 gros (mais on ignore à qui).

Bibliographie.

AYMARD (A.) et MALEGUE (Hippolyte), *Album d'archéologie religieuse*, Puy-Paris, 1857, pp. 18-19 et pl. 7 (intéressant pour l'actuel reliquaire de la sainte épine du Puy).

BOCHART DE SARRON DE CHAMPIGNY (François-Théodore), *Histoire de l'église angélique de Notre-Dame du Puy*, Le Puy, 1693, pp. 60-61 et 368.

BOUDON-LASHERMES (Albert), *Le vieux Puy, Le Grand Pardon de Notre-Dame et l'Église du Puy de 992 à 1921*, Le Puy, 1921, p. 204, n° 13... ; livre réédité en 1988 par l'Association des amis d'Albert Boudon-Lashermes, Le Breuil-de-Doue, Brives-Charensac) (quelques précisions).

BRANCHE (Jacques), *La vie des saints et saintes d'Auvergne*

- et de Velay*, 1652, p. 26 (simple citation).
- CAILLAU (A. B.), *Les gloires de Notre-Dame du Puy*, Paris, 1846, pp. 227, 228, note Q, et p. 371 (donne le récit original du pèlerinage de Louis XI au Puy en 1475).
- CHAMBEYRON (abbé A.), « La Sainte Épine à Notre-Dame (Saint-Étienne) et une lettre du roi saint Louis », in *Revue du Lyonnais*, Lyon, 1892, 5^e série, t. XIII, pp. 38-57 (essentiel).
- CHASSAING (A.), *Le livre de Podio ou Chronique d'Étienne Médicis*, Le Puy-en-Velay, 1869, 1.1, pp. 25, 35, 40, 107, 260 (textes de base) ; 1869, t. II, p. 531.
- Comte (Louis), *Le Puy, ville aux huit merveilles*, Le Puy, 1986, pp. 144 et 137 (rien de nouveau).
- DOLÉSON (Claude), *Le mistère et histoire miraculeuse... de Nostre-Dame du Puy d'Anis (joué en 1518)* (copié par Étienne de Médicis d'après un manuscrit plus ancien ; cf. Chassaing, 1869, t. II, p. 531).
- [FAUX (A.)], *Trésor de la cathédrale Notre-Dame du Puy*, 1955 (rien de nouveau).
- Gallia Christiana*, 1720, t. II, *Eccl. Anic.*, col. 714 (publie la lettre de saint Louis).
- GISSEY (Odo de), *Discours historiques de la très ancienne dévotion de nostre Dame du Puy*, Lyon, 1620, 1^{re} éd., pp. 81, 454, 566 (rééd. Le Puy-en-Velay, 1986) ; Toulouse, 1627, 2^e éd. (avec quelques variantes).
- GOUNOT (Roger), *Mobilier et artisanat en Velay. Catalogue des collections du musée Crozatier*, éd. Soc. acad. du Puy, 1977, pp. 14-16 (renseignements intéressants sur l'ancien reliquaire ; mise au point essentielle).
- JACOTIN (André), « La sainte épine de la cathédrale du Puy », in *Bulletin historique, scientifique, littéraire, artistique et agricole illustré, publié par la Société scientifique et*

- agricole de la Haute-Loire*, Le Puy-en-Velay, 1914, pp. 216-218 (essentiel pour l'histoire de la relique).
- LAPEYRE (André), *Louis XI, mécène dans le domaine de l'orfèvrerie religieuse*, 1986, pp. 76-77 (se sert des données de Gounot).
- LE NAIN DE TILLEMONT (Louis-Sébastien), *Vie de saint Louis, fin XVII^e siècle* (éd. M. de Gaulle, 1847, t. II, p. 341) (simple mention).
- MANDET (Fr.), *Histoire du Velay*, Le Puy, 1860, t. II, pp. 93, 149 et 172 (mention de Claude de Turenne, dame de Tournon) ; t. IV, p. 93.
- MÉDICIS (Étienne), *Chroniques*, avant 1565 (vers 1530), publié par Chassaing.
- MÉLY (F. de), *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, pp. 287-289 (pas essentiel).
– in *Revue de l'art chrétien*, 1899, pp. 99-100 (pas essentiel).
- MONLEZUN (J. J.), *Église angélique...*, 1854, pp. 72-73 (rien de nouveau).
- ODIN (Pierre), *Fondation de la sainte église et singulier oratoire de Notre-Dame du Puy*, écrit avant 1470 (imprimé vers 1530-1531), publié par Rocher, 1890, p. 21.
- PAUL (G. et P.), *Notre-Dame du Puy. Essai historique et archéologique*, Le Puy-en-Velay, 1950, p. 171 sq. (rien de nouveau).
- PHILIBERT (J. m), *Notre-Dame du Puy, Notice et guide*, 1939, p. 9 (rien de nouveau).
- RIANT (P. comte), *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, 1878, t. II, p. 125 (publie la charte de saint Louis de 1239).
- ROCHER (Charles), *Les vieilles histoires de Notre-Dame du Puy, Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, Mémoires et procès-verbaux 1886-1887*, Le Puy, 1890, t. V, 1^{re} partie

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Reliques.

Fragments de la couronne d'épines, du roseau, du suaire, du vêtement de pourpre, du Sépulcre, etc., provenant de la Sainte-Chapelle de Paris et donnés par le cardinal de Lorraine (l'origine des reliques est indiquée par une inscription, placée sur le reliquaire : *Ex capella regia sacri palatii parisiensis de vesti purpurea et de arundine et de corona spinea*).

Reliquaire.

Date : milieu-3^e quart XVI^e siècle.

Origine : don du cardinal Charles de Lorraine (1548-1574), archevêque de Reims. Dimension : H. croix = 4 pieds (1,29 m).

Attestations : mentionné dans les inventaires de 1622³ et de 1669⁴, par dom Marlot vers 1663 et dans deux extraits de la chronique rémoise de 1793⁵ et ⁶.

Description : grand Calvaire en argent doré, avec une grande croix (Christ et *titulus*), ornée de quatre émaux représentant les quatre évangélistes, de quatre anges, et, sur deux colonnes, de sainte Marie-Madeleine, et de la Vierge et saint Jean. Aux pieds de la Madeleine, une base d'argent doré supporte quatre priants aux quatre coins, deux gendarmes à cheval (chacun tenant une lance – l'une des deux servant d'étendard ; un seul porteur d'une épée -), huit gendarmes à pieds, armés d'une épée (l'un tient une lance au bout de laquelle est une éponge, un autre tient une hallebarde, le troisième une pique) ; du côté de Notre-Dame, un gendarme tient une épée des deux mains. Au devant de la croix, deux anges (portant une palme) entourent un pilier, soutien d'un tableau à reliques. La croix repose par l'intermédiaire d'un

pied en cuivre sur une terrasse, au-dessus d'une tête de mort... ; au dos, rampent huit lézards. Le tout est placé sur un soubassement marqué huit fois des armoiries de Lorraine. Ce soubassement porte en outre des pyramides et, dans le haut, un cristal, où l'on plaçait le Saint-Sacrement. Diverses pierres ornaient ce calvaire.

Ce reliquaire était placé sur le tombeau du cardinal de Lorraine, derrière l'autel de Sainte-Croix.

Destinée : le pied de la croix fut vendu par nécessité de la fabrique et remplacé par un pied identique de bois doré, peut-être en 1620, date à laquelle la croix fut réparée. Le reliquaire fut fondu en 1793.

Bibliographie.

BARTHÉLÉMY (E. de), in *Revue des Sociétés savantes*, 1882, 7^e série, t. VI, pp. 290-291, n^{os} 658-659 (inventaire de 1622).

FROLOW (A.), *La relique de la vraie croix*, Paris, 1961, p. 621, n^o 1010.

JADART (Henri), « Chronique rémoise de la fin du XVIII^e siècle. Récits et documents originaux, 3^e partie, Les premières délibérations de la Paroisse de Notre-Dame de 1791 à 1793 », in *Travaux de l'académie nationale de Reims*, 1893-1894, vol. XCVI, t. II, pp. 113-114 et 132.

MARLOT (dom G.), *Histoire de la ville, cité et université de Reims*, Reims, v. 1663, éd. 1845, t. III, p. 525.

TARBÉ (Prosper), *Trésors des églises de Reims*, Reims, 1843, pp. 64 et 75-77.

4. Reliquaire actuel provenant de Saint-Pierre-les-Dames (ou Saint-Pierre-aux-Nonnes)

Relique.

Une épine, don possible d'Henri III à l'abbaye (appartenant au Trésor de la Couronne, il est probable qu'elle provenait de la Sainte-Chapelle de Paris).

A la Révolution, la supérieure, Mme de Thémynes, emporte la relique et la cache avec grand soin. Après la Terreur, la relique est à nouveau vénérée par plusieurs des religieuses de Saint-Pierre, qui, fidèles à leurs vœux, s'étaient réunies dans une maison, située rue du Bourg-Saint-Denis. En 1812, elles la transportent dans la chapelle Saint-Marcoul, où elle est exposée dans une petite châsse ouverte, au-dessous du tabernacle. Par un acte authentique, dressé le 1^{er} mai par M. Rondeau, vicaire-général de Reims pour l'évêque de Meaux, et par M. Delaunois, aumônier de Saint-Marcoul, signé par les Dames de Saint-Pierre (Mme Fournier de Saint-Romain, considérée comme supérieure après la mort de Mme de Thémynes, abbesse, et de sa sœur, Mme la prieure ; Mme Besançon, Mme Bon, mère Sainte-Pélagie, Mme Parmentier, Mme Delamort, Mme Lefort, Marie-Rose Frère) et par les religieuses de Saint-Marcoul, ces dernières reconnaissent le dépôt qui leur a été confié ; elles acceptent de le restituer au monastère de Saint-Pierre – au cas où celui-ci serait rétabli- ; il était spécifié en outre que la relique ne devait pas quitter la ville. Alors que la relique continue à être honorée, dans la chapelle de l'hospice Saint-Marcoul, le monastère est détruit et les religieuses dispersées. Mme Parmentier et Mme Lefort veulent apporter la relique chez les Dames du Saint-Sacrement, à Paris, où elles désirent rentrer pour continuer leur vie religieuse. Elles retournent à Saint-Marcoul, pour réclamer l'épine ; cependant la supérieure de l'hospice demande un délai d'un jour ; on en réfère à M. Delaunois et on fait avertir M. Rondeau. Ce dernier s'oppose au départ de la relique. Les

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

tige et le pied étaient en étain, ils ont été remplacés (en 1810 probablement) grâce à la générosité de quelques personnes, par une tige et un pied en argent, de sorte que le reliquaire actuel est entièrement en argent.

Destinée : existe toujours dans la sacristie de l'église.

Bibliographie.

Fiche établie par le chanoine Sarraute le 27 juin 1969.

FROUMEN (abbé J.), «Étude sur la sainte couronne d'épines de N.-S. J.-C. et sur la sainte épine conservée dans l'église Sainte-Foy, à Roquefère », in *Semaine religieuse de Carcassonne*, 23 avril 1881 et 1^{er} mai 1881 (articles communiqués par l'archiviste diocésain de Carcassonne).

– *Etude sur la sainte couronne d'épines de N.-S. J.-C. et sur la sainte épine conservée dans l'église Sainte-Foy, à Roquefère, Carcassonne, 1889* (je dois la photocopie de ce livret à R. Lausse, que le Père Marsil, curé de Roquefère, a chargé de répondre à ma demande de renseignements ; ce livret reprend les articles de 1881, et les poursuit jusqu'en 1887).

MAHUL (A.), *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne*, Paris, 1871, t. III, p. 125.

Renseignements et photographie fournis par l'abbé J. Pauc, conservateur des Antiquités et Objets d'Art de l'Aude.

THUILE (J.), *L'orfèvrerie en Languedoc. Répertoire des orfèvres*, 1954, 1.1, p. 49.

ROSIERES(Jura) – Abbaye

Relique.

Une épine. Mentionnée par Gollut en 1592¹⁹, elle fut perdue dès 1668, lors du siège de la ville de Dole par les Français. Elle avait été déposée chez les religieuses d'Ounans (le couvent fut lui-même transporté d'Ounans à Dole en 1595), mais toutes les recherches entreprises pour la retrouver furent vaines. Cette épine était accompagnée d'une relique de la vraie croix.

Après 1668, seule la relique de la vraie croix subsistait.

Reliquaire.

Date : XV^e siècle, sauf le pied armorié qui est de 1551.

Origine du pied : don de dom Guillaume de Poligny.

Dimensions : H. = 7 pouces (0,189m. environ) ; l. = un peu plus d'un demipouce (un peu plus de 0,014 m) ; H. pied = 5 à 6 pouces (environ 0,135 m à

0,162 m) ; diam. pied = 5 pouces (environ 0,135 m).

Attestations : connu grâce à l'état des reliques de l'abbaye dressé par frère Benoît Besançon de Remoray, ancien prieur claustral en 1714²⁰, et par la notice que Gauthier et Brune en tirent dans leur étude sur l'orfèvrerie en Franche-Comté²¹.

Description : croix en bois à double traverse, faite de lames et plaques d'argent, ornée de filigranes et de onze pierreries grossières de diverses couleurs (la plus petite d'entre elles est une turquoise bleue, située tout en haut de la dite croix).

Dans le haut de la croix, une niche est réservée à la sainte épine. Cette niche est entourée par une couronne d'épines en argent « faite suivant la figure de la niche » (la niche était-elle ronde ?). En dessous de la niche, une petite croix grecque, en argent doré, abrite la relique de la vraie croix et supporte un petit crucifix en relief.

La croix repose sur un pied circulaire en argent plus tardif (1551). Le pied est « partagé ou divisé en un demi-rond », sur

lequel sont gravées et blasonnées les armoiries de l'abbé dom Guillaume de Poligny (1551-1569).

Destinée : fondu à la Révolution.

Bibliographie.

GAUTHIER (J.) et Brune (P.), "Étude sur l'orfèvrerie en Franche-Comté du VII^e au XVIII^e siècle », in *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, Paris, 1900, p. 330, n° 231.

GAUTHIER(Jules), « Les monuments de l'abbaye de Rosières (Jura), 2^e partie », in *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon*, 1880, pp. 113-114.

GOLLUT (Loys), *Les Mémoires historiques de la République séquanoise et des princes de la Franche-Comté de Bourgogne*, Arbois, 1846 (rééd. de l'édition de Dole, 1592), col. 83-84.

ROUEN²² (Seine-Maritime) – Église des Jacobins (frères prêcheurs)

Une épine, donnée par le cardinal Nicolas de Fréauville (mort en 1323, et confesseur de Philippe le Bel) ou par Guillaume Parvi. L'épine provenait donc vraisemblablement de la Sainte-Chapelle de Paris. Elle était enchâssée« dans l'or ou dans l'argent »²³. Le reliquaire et sa relique ont échappé au pillage des protestants en 1562 ; ils existaient encore en 1668 (date à laquelle Farin les mentionne).

Ils ont probablement disparu à la Révolution. L'église fut elle-même supprimée en 1792 ; la nouvelle église fut détruite avant 1856 pour laisser place avant 1937 aux archives

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

on posait les reliques sur l'autel dit « des saintes reliques » où elles restaient exposées jusqu' au soir, après le salut. Cet autel, placé dans la tribune de gauche, et disposé de façon à ce que l'on puisse voir les reliques déposées dans la chapelle supérieure du château, était garni d'un tabernacle d'ébène avec un crucifix, un Ecce Homo, une Notre-Dame et un saint Jean l'évangéliste en argent (ce tabernacle est mentionné dans l'inventaire de 1634. On y accédait par un escalier qui se trouvait dans l'angle NO du quadrilatère de l'église près du pilier de gauche). Lorsque le marquis voulait montrer les reliques à quelques grandes personnes, il plaçait les reliquaires, ouverts, sur l'autel de la chapelle du château, contiguë à la collégiale.

Le 24 août 1645, lors d'une grande sécheresse qui désola le Lyonnais, on exposa les reliques et on les porta en procession ; on rapporte que, durant celle-ci, l'air s'obscurcit de nuages et quelques gouttes de pluie tombèrent.

La sainte épine fut sauvée au moment de la Révolution par de « pieuses personnes » qui s'empressèrent de la faire reconnaître par l'autorité diocésaine (procès-verbal du 21 février 1797) ; elle fut plus tard restituée à l'abbé Dervieux, jadis curé de Saint-Ennemond et alors curé de Saint-Pierre. Ce dernier s'adressa, le 6 août 1810, aux vicaires généraux du diocèse de Lyon, MM. de Courbon et Bouchard, pour obtenir l'autorisation d'exposer cette relique et d'autres. Les vicaires reçurent la lettre le 8 août 1810 et se réunirent le 10 septembre 1811 seulement, époque à laquelle ils dressèrent un procès-verbal de vérification des reliques.

On vénéra d'abord les reliques dans la chapelle de Saint-Ennemond, puis en 1837, dans la chapelle construite tout exprès pour les recevoir.

On tenta de voler la relique à la fin du XIX^e siècle.

Le culte public de la sainte épine ne se faisait plus à la fin du XIX^e siècle qu'un vendredi de Carême, pendant la messe.

Reliquaires.

- 1^{er} reliquaire.

Date : 1627.

Description : boîte en ivoire (reliquaire provisoire).

Destinée : servit à abriter la relique jusqu'au 21 mai 1627. On ignore ce qu'il devint par la suite.

- 2^e reliquaire.

Date : 1627. Inauguré le 21 mai 1627.

Poids : 2 marcs, 3 onces, 20 deniers (= env. 0,60 kg).

Attestations : mentionné notamment dans des manuscrits de 1645⁰⁸ et des environs de 1760⁰⁹.

Description : riche reliquaire en cristal de roche gravé, fermant à deux cadenas, garni d'argent doré, reposant sur trois pieds, marqué des armes et des chiffres du duc Melchior de Saint-Chamond et de sa femme.

Destinée : fondu vers 1793.

- 3^e reliquaire.

Date : avant 1797.

Dimensions : H. = env. 1 pouce (0,027 m) ; diam. = env. 2 pouces et demi (0,067 m).

Attestation : mentionné dans le procès-verbal de 1797¹⁰.

Description : boîte d'argent de forme ronde, dont le couvercle est gravé d'une représentation de saint Jean tenant une croix

et un agneau à ses pieds, aux armes de l'archevêque de Lyon, Mgr. de Marbœuf.

Destinée: il servit de reliquaire jusqu'en 1811, sans que l'on sache ce qu'il devint par la suite.

- 4^e reliquaire.

Date : 1811.

Dimensions : H. = env. 3 pouces (0,071 m) ; diam. = env. 2 pouces (0,054 m).

Attestation : mentionné dans le procès-verbal de 1811¹¹.

Description : reliquaire en cuivre doré, de forme pyramidale, avec couvercle. A l'intérieur, était un cristal rond, ouvert d'un côté, fermé de l'autre par un couvercle à charnière (avec anneaux et cordons scellant le reliquaire). Ce cristal contient la relique, placée sur un coussin de velours brodé en or.

Destinée : toujours conservé.

2. Autre relique d'épine (accompagnée d'une portion de sang, d'un fragment d'éponge, etc.)

Le reliquaire qui abrite ces reliques, d'origine inconnue, est nommé sans autre précision : « ancien reliquaire de la sainte croix ». Il est toujours conservé.

Bibliographie.

BOISSIEU (Maurice de), *L'église collégiale de Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Chamond, son Chapitre, ses reliques*, Lyon, 1880.

GUÉRIN (Mgr Paul), *Les petits bollandistes*, s.d., t. VII, 24 juin, p. 316 (l'auteur se trompe : l'épine du Puy a été portée à

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

4. Autre reliquaire de la sainte épine, cité à propos de Saint-Denis

Reliques

Une épine et une autre relique, données par le roi Charles V à l'empereur Charles IV, le 1^{er} janvier 1378.

Reliquaire

Date : v. 1378.

Attestation : mentionné dans la chronique des règnes de Jean II et Charles V²⁶.

Description : coffret de jaspe, garni d'or et de pierreries.

Destinée : on ignore ce que devint ce reliquaire par la suite.

Bibliographie

MONTESQUIOU-FÉZENSAC (B. de) et Gaborit-Chopin (D.), *Le Trésor de Saint-Denis*, Paris, 1977, t. II, p. 336, n^{os} 199-200, – XVI/.

SAINT-ETIENNE (Loire) – Cathédrale Notre-Dame

Relique

Description : Une épine (celle qui avait été donnée par saint Louis au Puy en 1239 – cf. Le Puy -). L'abbé Alexis Borie, ancien prêtre du Puy, l'aurait sauvée avec les lettres attestant son authenticité ; du fait d'une conduite répréhensible de M. Borie dans d'autres domaines (serment de prêtre constitutionnel notamment), on accompagna, par prudence, la

dite sainte épine d'un morceau de la vraie croix, dont l'authenticité ne faisait aucun doute. Toutefois, le fait que M. Borie a sauvé les lettres authentifiant la relique, peut faire supposer qu'il a aussi sauvé cette dernière.

Historique : En 1794, moyennant quelques pièces de monnaie, l'abbé Borie acheta (de ceux qui allaient les brûler) la sainte épine et le sachet de soie, dans lequel étaient renfermés la lettre de saint Louis et les *vidimus* qui en confirmaient l'authenticité.

Vers 1798, venant résider à Saint-Étienne, il les emporta. Peu après, il fut nommé vicaire à Notre-Dame (de Saint-Étienne).

Le 13 septembre 1800²⁷, il laissa la relique à cette église.

Mgr Primat, archevêque constitutionnel, occupant alors le siège de Lyon, établit une fête spéciale annuelle en l'honneur de la sainte épine, qui serait célébrée dans l'église Notre-Dame de Saint-Étienne, le premier dimanche d'octobre. La fête fut ensuite placée le dimanche de l'Exaltation de la Sainte-Croix ou le dimanche suivant.

Le clergé et les fidèles du Puy s'adressèrent à l'évêque gouvernant les diocèses réunis de Saint-Flour et du Puy pour demander le retour de la relique au Puy. Mgr de Belmont écrivit à cet effet à Mgr Fesch, cardinal et archevêque de Lyon. Celui-ci lui répondit, le 22 janvier 1806, qu'il sera très difficile de satisfaire à sa demande²⁸. Par une lettre envoyée le 18 février 1806 à M. de Courbon, on constate qu'il est prêt à céder aux instances du clergé et des fidèles du Puy²⁹. Mais cette lettre n'eut pas de suite : la relique resta à Saint-Étienne, peut-être parce qu'étant vénérée et affectionnée des fidèles de Saint-Étienne, il était quasi impossible de la retirer à leur vénération sans causer de trouble.

Mgr de Belmont mourut. Mgr de Bonald, alors évêque du Puy

(1823-1840), renouvela les démarches de son prédécesseur. Il offrit en échange de la sainte épine un des clous de la Passion (celui de Chamalières ?), avec le fragment d'un des liens qui avaient servi à attacher Jésus ; mais Mgr de Pins, administrateur du diocèse, suivit la ligne de conduite du cardinal Fesch et refusa.

En 1840, Mgr de Bonald fut élevé au premier siège des Gaules (archevêque de Lyon, métropole de Saint-Étienne). L'église Notre-Dame de Saint-Étienne était alors administrée par M. Desainjean et M. Delphin. Il renouvela auprès d'eux sa demande à plusieurs reprises, avec les promesses les plus séduisantes, mais en vain : les paroissiens y étaient trop attachés.

Reliquaires

- 1^{er} reliquaire

Date : vers 1805. Offert ou réalisé par M. Caillet³⁰.

Description : reliquaire fort modeste.

Destinée : inconnue.

- 2^e reliquaire

Date : 1873.

Matière : argent de premier titre, sauf l'armature cachée, dont le poids est distrait des 2,206 kg d'argent. La dorure est en or moulu et tous les émaux sont cuits au feu. Sauf les empattements (préalablement fondus), tout est exécuté à la main par repoussé ou champlevé, à la manière des pièces artistiques du Moyen Age. Toutes les parties du reliquaire peuvent se démonter.

Orfèvre : Armand-Calliat.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

0,25 m). Elle a été reconnue par une authentique de Mgr Pierre Vincent Dombidau de Trouseilhes, le 6 juillet 1809.

on signalait déjà une hymne de susception – translation de la sainte épine pour l'année 1706.

objet de procession, elle était exposée aux principales fêtes de la Passion.

Reliquaires

- 1^{er} reliquaire

Date : 1809.

Dimensions : diam. = 0,006 m ; L. = 0,04 m.

Description : tube de cristal.

Destinée : sans doute remplacé par le 2^e reliquaire.

- 2^e reliquaire

Date : entre 1809 et 1897.

Description : petite fiole de verre.

Destinée : ?

- 3^e reliquaire

Date : 1897. Le transfert eut lieu le 5 septembre.

Description : monstrance en bronze doré.

Destinée : ?

Sources : Fiche de F. de Mély.

SAINT-QUENTIN (Aisne) – Église

Reliques

Avant 1251 (?), saint Louis remet à son chapelain et médecin, Roger de Provins, [par ailleurs chanoine de Paris et chancelier de l'église Saint-Quentin], quelques reliques parmi lesquelles des fragments de la couronne d'épines, de la croix et du Sépulcre. Ces reliques avaient été, selon toute vraisemblance, extraites de la Sainte-Chapelle de Paris. Roger de Provins (tap. 1263) dut les remettre par la suite à l'église de Saint-Quentin, peut-être en 1251. Seul, le fragment de croix a été sauvé.

Reliquaire

Date : v. 1251.

Description : reliquaire en or.

Destinée : ce reliquaire a sans doute disparu lors de la prise de la ville par les espagnols en 1557.

Bibliographie

COLLIETTE, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, civile et militaire de la province du Vermandois, Cambrai*, 1772, t. II, pp. 638-639 et t. III, p. 19.

GOMARD (Ch.), *Histoire particulière de Saint-Quentin. Extraits originaux d'un manuscrit de Quentin de la Fons*, 1854, 1.1, p. 301.

MÉLY (F. de), *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, Paris, 1903, t. III, pp. 292-293.

– in *Revue de l'art chrétien*, 1899, p. 101.

Renseignements fournis par la société académique de Saint-Quentin.

SAINT-RIQUIER (Somme) – Abbaye

Reliques

Angilbert mentionne, vers 800, plusieurs reliques possédées par Saint-Riquier et ayant trait à la Passion : des fragments d'éponge (*De spongia ejus*), du pain et de la table de la Cène (?) (*De pane unde distribua discipulis ; De mensa ejus*), de la colonne et des liens de la Flagellation (*De columna ubi flagellatus est ; De ligaminibus unde ligatus est*), du Calvaire (*De petra unde crucem ascendit ; De loco Calvarie*), du bassin où le fiel et le vinaigre furent mélangés (*De buccella ubi fel et acetum mixtum fuit*), de la pierre sur laquelle le sang de Jésus coula (*De petra super quam sanguis de latere ejus stillavit*), du Sépulcre (*De sepulchro Domini ; De lapide revoluto ab ostio monumenti*) ; des clous dont Jésus fut crucifié (*De clavis unde crucifixus est*). Ces reliques provenaient notamment de Charlemagne.

Une bible du milieu du IX^e siècle, parfois attribuée à Saint-Riquier, cite les reliques suivantes : des fragments de la couronne d'épines (*De corona spinea domini ihesu christi*), du suaire et du linceul (*De sudario domini, De syndone domini*), du bassin et du linge du lavement des pieds (*De pelue in quo loti sunt pedes apostolorum a domino ; De linteo unde dominus tersit pedes apostolorum*), de la colonne et des liens de la Flagellation (*De columna iuxta quam dominus flagellatus est ; De uinculis de quibus ligatus est dominus*), du Calvaire (*De caluaria*), du Sépulcre (*De sepulcro domini ; De lapide quem angelus reuoluit ab ostio monumenti*), de la pierre sur laquelle Jésus aurait reçu les aromates (*De petra in qua iacuit dominus dum aromatizaretur*), de l'éponge (*De spongia domini unde... corpus domini lotum fuit*), du pain et du lieu de la Cène (*De pane quem in caena benedixit ; De terra ubi caenauit cum discipulis suis*), du vêtement avec lequel il fut crucifié (*De*

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Date : vers 1806. Exécuté à la demande de Mgr de Boischollet (1802-1812).

Dimension : diam. max. ouverture = 0,05 m.

Attestation : le reliquaire est décrit dans la lettre épiscopale du 30 août 1806.

Description : sorte de médaillon ovale en argent à double face, muni d'un cristal de chaque côté et entouré de rayons argentés. L'épine (accompagnée d'une grosse parcelle de la vraie croix) est placée au centre du médaillon, sur un fond de soie antique. (Ce médaillon pourrait appartenir au reliquaire primitif).

Destinée : utilisé dans le reliquaire ci-dessous.

• 4^e reliquaire

Date : vers 1806 (la croix serait aussi due à Mgr de Boischollet).

Dimension : H. croix = 0,44 m.

Description : croix noire en bois d'ébène reposant sur un socle. Au centre de cette croix, était placé le médaillon décrit précédemment. Les branches de la croix étaient ornées, en leur extrémité, d'une topaze, taillée et incrustée dans un cercle de cailloux du Rhin.

Destinée: le reliquaire, qui paraît avoir encore servi en 1971, n'a pas été retrouvé depuis.

• 5^e reliquaire

Date : 1899, sous l'épiscopat de Mgr Bardel (1897-1926).

Dimension : H. = 0,40 m.

Description : croix en vermeil, aux extrémités fleurdelisées, reposant, par l'intermédiaire d'un nœud, sur un pied orné de deux émaux représentant l'un, saint Louis, l'autre, sainte

Hélène. La croix (qui se veut une reproduction du reliquaire de l'époque de saint Louis) est enrichie de pierres et de brillants ; elle porte, au centre du croisillon, le reliquaire proprement dit, entouré d'une couronne d'épines en vermeil. on aperçoit d'un côté la sainte épine enfermée dans un tube de cristal, de l'autre la relique de la vraie croix (don de la bienheureuse Marguerite de Lorraine).

Destinée : reliquaire conservé au presbytère.

Bibliographie

DUMAINE (abbé L.-V.), *La sainte épine de la cathédrale de Sées*, Sées, 1893.

FLAMENT (abbé Pierre), « Saint Louis à Sées et l'insigne relique de la Sainte Épine », in *La Semaine du diocèse de Sées*, 5 mars 1971, t. CV, pp. 13-15.

GONZAGA (P. Francesco), *De origine seraphicæ religionis franciscanæ...*, Rome, 1587, pp. 581-582.

Les reliques de la Passion à la cathédrale (feuille, sans nom, ni date, communiquée par l'abbé P Queinnec, prêtre de Sées).

MÉLY (F. de), *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, pp. 294-296 (reprend son article de 1899).

– in *Revue de l'art chrétien*, 1899, pp. 102-103 (pas grand chose de nouveau).

Photographie communiquée par l'abbé Queinnec et photographies personnelles.

RIANT (P comte), *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, 1887, t. II, p. 140, n° LXXXVII (texte de la lettre de donation).

ROHAULT DE FLEURY (Ch.), *Mémoire sur les instruments de la Passion de N.-S. J.-C.*, Paris, 1870, p. 210 (simple mention).

Semaine catholique du diocèse de Sées, 1899, pp. 86-89.

SEVRAY (abbé H.), « Le couvent des cordeliers de Sées », in

Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne,
1886, t. V, pp. 378, 388-390, 392-395 et 399-401.

SENLIS (Oise) – anc. cathédrale Notre-Dame

Une épine fut donnée par Adam de Chambly, évêque de Senlis, à sa cathédrale, le premier mai 1242. Elle provenait sans doute d'un don de saint Louis, qui l'avait tirée de la Sainte-Chapelle de Paris. En l'honneur de cette relique, on célébrait un office de la sainte couronne. on ignore tout du reliquaire qui devait abriter cette relique. La relique n'existait plus à la fin du XVIII^e siècle, époque à laquelle Afforty rédigea une liste des reliques possédées par la cathédrale. Elle avait peut-être disparu lors des guerres de religions.

Bibliographie

AUBERT (Marcel), *Monographie de la cathédrale de Senlis*,
Senlis, 1910, pp. 162-163.

MÉLY (F. de), *Exuviae sacrae Constantinopolitanæ*, Paris, 1904,
t. III, pp. 291-292.

– in *Revue de l'art chrétien*, 1899, p. 322.

RIANT (P. comte), *Exuviae sacrae Constantinopolitanæ*, Genève,
1878, t. II, p. 128, n° LXXI.

SENS (Yonne) – Cathédrale Saint-Étienne

La *Chronique* d'Albéric, contemporaine de la réception de la couronne d'épines à Paris (v. 1239), nous apprend qu'avant l'arrivée de la couronne d'épines à Sens, cette ville possédait déjà quelques épines.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

- 1^{er} reliquaire

Une description du chanoine Cabaret, écrite peu de temps avant la Révolution, mentionne « un grand soleil de vermeil où il y a des morceaux des instruments de la Passion de Notre-Seigneur »⁶⁴. Ces morceaux comprenaient sans doute d'autres reliques que la vraie croix, peut-être la sainte épine. Ce reliquaire dut être fondu à la Révolution.

- 2^e reliquaire : (pour une épine, un fragment de roseau et un fragment d'éponge)

Date : entre 1876 et 1889.

Orfèvre : œuvre de la maison lyonnaise Armand-Calliat.

Description : reliquaire de style néo-gothique, en forme de fleur de lys. Il porte les armoiries de Mgr Paul-Armand de Garsignies et de Mgr Odon Thibaudier.

Destinée : toujours conservé.

Bibliographie

Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons, 1853, t. VII, p. 118.

FROLOW (A.), *La relique de la vraie croix*, Paris, 1961, pp. 388-389, n° 462.

GERMAIN (Dom), *Histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Soissons*, Paris, 1675, pp. 397, 400, 445 (cite notamment, l'inventaire de 1671).

MARTENE et DURAND, *Second voyage littéraire...*, Paris, 1724, t. 2, p. 22.

MÉLY (F. de), *Exuviae sacrae Constantinopolitanae*, Paris, 1904, t. III, p. 241.

- in *Revue de l'art chrétien*, 1900, p. 103.
- POQUET (Abbé), « Notice sur l'ancienne abbaye de Notre-Dame de Soissons », in *Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, 1854, I^{er} série, t. VIII, p. 268 (reprend Dom Germain).
- *Notre-Dame de Soissons, son histoire*, 2^e éd. Paris, 1855 (le même texte que le précédent).
- Renseignements fournis par le conservateur régional de l'inventaire de Picardie, Mme Martine Plouvier.
- RIANT (P. Comte), "Des dépouilles religieuses enlevées à Constantinople... », in *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1875, t. 36 (IV^e série, t. 6), pp. 190-191.
- *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, 1877, 1.1, pp. 7-8 ; 1878, t. II, pp. 33, 35, 60, 67, 190, 191 et p. cxxxviii.

SOLESMES (Sarthe) – Abbaye Saint-Pierre

Relique

Une épine. Selon le *Monasticon Benedictinum* de Dom Germain (XVII^e siècle)⁶⁵, elle était un don de Radulphe (= Raoul) de Sablé au XII^e siècle ; il l'aurait acquise en Terre Sainte, lors de la première croisade. Dom Guéranger (XIX^e siècle) pense qu'il faut plutôt en attribuer l'origine au frère de Geoffroy, Robert IV de Sablé (le nom de celui-ci a dû être confondu avec celui de Raoul, qui est inconnu) : Robert IV se croisa en 1158. Dom Guépin (XIX^e siècle), enfin, écrit que Robert IV aurait « acheté à grand prix l'Épine aux Grecs de Constantinople ». Dans l'hypothèse de Robert IV, le don aurait

eu lieu en 1196.

L'exposition de la relique avait lieu le lundi de Pâques (le même jour, avait lieu la foire de la sainte épine).

L'épine échappa à la destruction de 1791, sauvée par l'abbé Pochard, qui la garda jusqu'en 1801 ; il la remit alors au curé de Solesmes, l'abbé Lefebvre, pour l'exposer. Une authentique de l'épine fut dressée en 1863⁶⁶.

Reliquaires

- 1^{er} reliquaire connu

Date : v. 1496.

Attestation : mentionné dans deux textes manuscrits, l'un de Dom Germain déjà cité, et un autre⁶⁷.

Description : ange d'argent doré, tenant en ses mains une couronne d'épines en argent doré entourant un tube en cristal et argent doré, réceptacle proprement dit de la relique.

Destinée : le reliquaire fut envoyé à la fonte en 1791.

- 2^e reliquaire : (servant à abriter le premier)

Date : 1486-1496. Exécuté à la demande du prieur, Guillaume Cheminart On attribue généralement cette œuvre à Michel Colombe (avec peut-être la participation de Jean de Chartres). Le plan architectural est peut-être dû à Simon Hayeneufve.

Dimensions : H. = 9m; l. totale = 5, 40 m ; prof. totale = 2, 60 m ; H. (Nicodème) = 2m; H. (Joseph d'Arimatee) = 1, 80 m; H. moyenne (personnages du fond) = 1, 65 m. (ils sont surélevés de 0,30 m).

Description : saint-sépulchre monumental en pierre, en forme de vaste portail gothique. Au centre de la grotte, le Christ est

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Date : entre 1524 et 1612 (XVI^e siècle ?).

Attestations : mentionné dans les inventaires du 13 juillet 1612¹⁵, du 23 juin 1615¹⁶, du 17 février 1638¹⁷, du 22 juin 1646¹⁸, du 27 février 1649¹⁹, du 17 février 1657²⁰, lors d'une procession de 1634²¹, et connu grâce à une gravure de Jean-Estienne Lasne, publiée dans les *Oraisons dévotes* (1673) et les *Antiennes et Oraisons* (1762).

Description : tourelle ronde en vermeil, surmontée d'une couronne d'épines en or massif et reposant sur un soubassement en triangle, décoré de trois anges ailés, portant chacun un instrument de la Passion (croix, colonne, lance). Le reliquaire était orné de plus de la représentation de *l'Ecce Homo*, et de douze petites figures en relief. Un cœur d'argent était attaché au reliquaire, au moyen d'un ruban.

Le reliquaire était conservé dans la chapelle de la sainte épine fondée en 1645.

Destinée : en 1794, le flacon de cristal fut retiré du reliquaire de vermeil ; ce dernier fut envoyé à la fonte ; le flacon fut alors déposé dans le tabernacle de la chapelle du Saint-Esprit.

• 4^e reliquaire

Date : le 23 juillet 1795, le tube de cristal précédent fut placé dans ce nouveau reliquaire.

Attestations : mentionné dans l'inventaire de 1804²¹ et dans un examen de reconnaissance des reliques du 10 juin 1807²³.

Description : reliquaire de bois doré en forme d'ostensoir, scellé de trois sceaux de Mgr de Fontanges, archevêque de Toulouse.

Destinée : inconnue.

- 5^e reliquaire

Date : 1816 (le reliquaire est daté). Il servit au moins à partir de 1818.

Poinçons et orfèvre : m.o. Louis III Samson (le reliquaire est signé et daté : J.-P. Pomian inv. et del. 1816. Samson sculp. et inci[dit]); poinçon de garantie et 1^{er} titre 1809-1819. Jean-Pascal Pomian, qui a conçu le plan du reliquaire, était architecte et professeur à l'École des Beaux-Arts de Toulouse ; Samson était l'orfèvre.

Protection : classé M. H. le 4-11-1908 (ou le 9-11-1906).

Dimensions : H. = 0,62 m ; L. = l. = 0,165 m ; H. anges = 0,20 m. **Attestation :** mentionné dans *l'Inventaire du 31 janv. 1857*²⁴.

Description : petit temple en argent, élevé sur un socle (avec griffes). Les faces de ce dernier sont ornées de la représentation du voile de Véronique (sur la face), du coq du reniement de saint Pierre (sur le côté droit), de la colonne de la Flagellation (sur le côté gauche) et du serpent d'airain (au revers). Le dôme est couvert d'imbrications ; il est surmonté d'un angelot élevant en l'air la couronne d'épines. Deux anges en ronde-bosse, porteurs d'instruments de la Passion (éponge et lance), encadrent le reliquaire. Le tube cannelé de cristal (celui dans lequel la relique aurait été apportée à Toulouse) est placé au centre. Ce reliquaire se trouvait au XIX^e siècle sur l'autel de la chapelle dédiée à la sainte épine. Lors des processions des corps saints, le reliquaire était placé sous un pavillon de bois sculpté et doré, surmonté d'un ange présentant au peuple la couronne d'épines.

Destinée : existe toujours à la cathédrale et abrite toujours la relique.

- 6^e reliquaire

Date : 1880.

Orfèvre : Poussielgue-Rusand.

Dimensions : H. = 1, 54 m ; L. = l. = 0,78 m.

Description : tourelle octogonale, dont la partie supérieure est vitrée. Huit pignons ornés de gâbles néo-gothiques surmontent les huit colonnes du reliquaire et entourent une coupole. Autour de la base sont représentées trois figures en ronde bosse assises (presque identiques à celles du reliquaire de la couronne d'épines de Notre-Dame de Paris, dont le dessin avait été fourni par Viollet-le-Duc) : saint Saturnin, saint Louis et Baudouin II. Ce reliquaire, qui sert d'écrin au reliquaire précédent, a été conçu pour lui être adapté.

Destinée : existe toujours à la cathédrale.

Bibliographie

AURIOL (chanoine Achille) et REY (Raymond), *La basilique Saint-Sernin de Toulouse*, Toulouse-Paris, 1930, pp. 299 et 334.

BRÉMOND (Alphonse), *Histoire de toutes les saintes reliques conservées dans l'insigne basilique de Saint-Saturnin...*, Toulouse, 1862, p. 95-97.

COSTA (Georges), in exposition *Saint-Sernin de Toulouse, Trésors et métamorphoses, Deux siècles de restaurations 1802-1989*, Toulouse-Paris, 1989-1990, pp. 207-209, n° 147 (voir aussi n° 117 par Marie-Anne Sire).

– « Le Trésor de Saint-Sernin de Toulouse », in *Monuments historiques*, 1980, pp. 84-86 et 88, n° 115.

DOUAIS (C.), *Documents sur l'ancienne province de Languedoc*, t. II, *Trésor et reliques de Saint-Sernin de Toulouse, Les Inventaires 1246-1657*, 1904, t. I, p. 14, n° 29 ;

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Collection de documents inédits relatifs à la ville de Troyes et à la Champagne méridionale, Société académique de l'Aube, Troyes, 1893, t. I, p. CXXXIV ; t. II, n° 2440, p. 282.
MARSAT (Mgr A.), *Trésor, Cathédrale de Troyes*, La Pierre qui vire, Saint-Léger Vauban, 1986, p. 20, fig. n° 9 et p. 21.
MÉLY (F. de), *Exuviae sacrae Constantinopolitanae*, Paris, 1904, t. III, p. 246. – in *Revue de l'art chrétien*, 1900, p. 105.

TROYES (Aube) – Collégiale Saint-Étienne²⁹

Reliques

Des épines de la sainte couronne, un fragment du bois de la vraie croix, et une relique de saint Étienne. Mentionnées dès 1319³⁰, au XVI^e siècle³¹, en 1700³² et en 1704³³, ces reliques ont peut-être été rapportées par Henri I^{er} le Libéral, comte de Champagne, à la suite de son pèlerinage en Terre Sainte en 1179, au sujet duquel on sait qu'il rapporta de précieuses reliques ; elles pourraient aussi provenir d'un don de Garnier de Trainel, évêque de Troyes, qui présida au partage du butin des Croisés, lors de la prise de Constantinople en 1204.

Reliquaires

- 1^{er} reliquaire

Date : avant 1319, peut-être vers 1179 ou 1204.

Attestation : mentionné dans l'inventaire de 1319.

Description : vaisseau de calcédoine, décoré de pierres précieuses, orné en haut et en bas d'or, et enveloppé de cendal.

Destinée : on ignore ce que devint le reliquaire. Il est possible qu'il ait été réutilisé dans le second reliquaire.

• 2^e reliquaire

Date : 1585.

Dimensions : H. = 15 pouces (0,40 m) ; diam. = 5 pouces (0,13 m).

Attestations : connu grâce à l'inventaire des environs de 1700 et à la description du chanoine Hugot de 1704.

Description : la statue-reliquaire de saint Étienne, vêtu en diacre, est en vermeil émaillé, avec pierres précieuses, plaques ciselées et fleurs de vermeil. Il tient, de la main gauche, un livre (garni de treize petites pierres fines et de cinq perles) et une palme ; de la main droite, un cristal de roche, taillé à huit pans (L. = 3, 5 pouces x l. = 1 pouce) et garni de vermeil à ses deux extrémités, abrite les reliques.

Sur la tête du saint, la couronne de vermeil (diam. = 3,5 pouces) est garnie de filigranes, de quatre perles et de douze pierreries. Trois grosses pierres ornent aussi la tête.

La dalmatique a douze pierres précieuses au collet, six à chaque manche, vingt-deux à la bordure de devant et vingt-quatre à celle de derrière ; il y en avait quatre sur le manipule.

La statue repose sur un piédestal en cuivre doré, en forme d'octogone (L. = 10 pouces, l. = 8 pouces, H. = 6 pouces).

Sur le devant de ce piédestal, une ouverture vitrée laisse voir la relique du saint. Sur les sept autres pans, sont sept émaux carrés, au-dessus desquels on voit une rangée de vingt pierres précieuses, elle-même surmontée de dix petits émaux dorés.

Au bas, court l'inscription suivante : *L(e)ipsana dum Stephani hac sacra veneraris in (a)ede, Ille tibi Christum conciliat precibus. 1585.*

Destinée : probablement fondu à la Révolution. L'église Saint-Étienne fut elle-même supprimée en 1791.

Bibliographie

COFFINET (Abbé), « Trésor de Saint-Étienne, insigne et royale église collégiale de Troyes, Paris, 1860 », in *Annales archéologiques*, t. XX, n° 5, pp. 8-9.

FROLOW (A.), *La relique de la vraie croix*, Paris, 1961, p. 625, n° 1026.

LALORE (Ch.), *Inventaire des principales églises de Troyes, Collection de documents inédits relatifs à la ville de Troyes et à la Champagne méridionale*, Société académique de l'Aube, Troyes, 1893, t. I, p. CLXXXV, CL et t. II, p. 5, n° 22 ; pp. 52-53, n° 461 ; p. 272, n° 2320.

MÉLY (F. de), in *Revue de l'art chrétien*, 1900, pp. 104-106 et 226-227. – *Exuviae sacrae Constantinopolitanæ*, Paris, 1904, t. III, pp. 208-209 et 244-245.

TROYES (Aube) – Collégiale Saint-Urbain

Relique

Une épine (ou un fragment de la couronne d'épines).

Elle fut donnée par le pape Urbain IV (pape de 1261 à 1264) à la collégiale Saint-Urbain (elle a donc, pour origine probable, Rome). Elle fut placée en 1481 avec d'autres reliques et objets dans un buffet à trois guichets.

Un mémorial du XVI^e siècle (ou pancarte des indulgences de l'église) mentionne cette relique avec plusieurs autres³⁴ ; elles sont vérifiées le 11 décembre 1651. Le 24 juillet 1684, Jean Chémery, marchand et bourgeois de la ville de Troyes, fonde à

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

fondu à la Révolution.

Bibliographie

BULTEAU (abbé), « Étude historique et archéologique sur les abbayes d'Honnecourt et de Vaucelles », in *Bulletin de la commission historique du département du Nord*, 1883, t. XVI, p. 98.

DIMIER (R. P. Anselme), *Saint Louis et Cîteaux*, Paris, 1954, p. 103 ; p. 186, n° 323 ; p. 193, pp. 200-201, n° 2 et pl. face p. 192.

VAUCLAIRE (Dordogne) – Chartreuse⁷

Relique

Une épine. Elle n'est pas conservée ; quant à la chartreuse, elle est devenue aujourd'hui un centre hospitalier psychiatrique.

Reliquaire

Date : avant 1790.

Attestation : mentionné dans l'inventaire du 29 mai 1790.

Description : petit ostensor d'argent.

Destinée : probablement fondu à la Révolution.

Bibliographie

PERRET (Dr A.), « Inventaire de Vauclaire », in *Bulletin de la société historique et archéologique du Périgord*, 1938, t. LXV, p. 176.

VAUCOULEURS (Meuse) – Hôpital du Saint-Esprit, auj. Neufchâteau (coll. Particulière)

Reliques

Une épine et un fragment de la vraie croix, authentifiés par Jean-François Déblaye, curé de Dommartin-lès-Toul (Meuse), le 27 décembre 1860.

Reliquaire

Date : XVI^e siècle ; reliquaire en métal doré vers 1860.

Protection : inscrit au titre objet, le 09-02-1994.

Dimensions : ép. croix = 0,015 m ; h. = 0,34 m ; l. = 0,16 m ;
pr. = 0,15 m.

Attestations : mentionné dans trois procès-verbaux de visite de 1597, 1618 et 1731.

Description : croix-reliquaire en cuivre et argent sur âme de bois, à douze pointes, caractéristique de l'ordre du Saint-Esprit ; elle repose sur un pied polylobé interrompu par un nœud. Un verre abrite la sainte épine. Sur la croix a été fixée au XIX^e siècle un reliquaire en métal doré.

Destinée : toujours conservé.

Sources : Inventaire, base Palissy, IM 88002204.

VENDOME (Loir-et-Cher) – Abbaye de la Trinité, auj. paroisse de la Trinité-Sainte-Madeleine

Relique

Une épine. Elle n'est pas conservée.

Reliquaire

Date : avant la fin du XVII^e siècle.

Attestation : mentionné par Dom Germain à la fin du XVII^e siècle.

Description : croix en argent abritant le petit réceptacle en or de la sainte épine.

Destinée : fondu à la Révolution.

Bibliographie

DOM GERMAIN, *Documenta monastica*, ms. lat. 11819, fol. 460 r^o.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

la sainte épine en 1783 pour Vienne.

A la Révolution, un officier de la municipalité, Soubeyrand-Raynaud recueillit la croix de cristal détachée du reliquaire d'or et d'argent où était la sainte épine. Il l'emporta chez lui et la plaça dans un petit coffret de fer.

Après la Révolution, il en fit confidence à M. Labbe, électeur du baillage de Vienne. Ce dernier lui conseilla de s'en dessaisir à son profit, moyennant une somme de trois cents écus. Raynaud mourut ; Labbe chargea son frère, l'abbé Labbe, de détacher ce bien de la succession qu'il laissait à son fils et de le restituer à la paroisse.

Le 1^{er} janvier 1824, l'abbé Labbe l'apporta à Vienne. Il appella alors Ronin, ex-collégié de Saint-Maurice et curé de la paroisse, et M. Dejean, prêtre sacristain et gardien de la relique avant la Révolution. Ils en reconnurent l'authenticité. (Ces renseignements nous sont connus grâce à la délibération municipale du 26 avril 1792 et à l'acte authentique du 1^{er} janvier 1824).

Le 14 avril 1824, Mgr Claude Simon délivra un diplôme ordinaire, signé de sa main et revêtu de sceaux.

A la fin du XIX^e siècle, on exposait la sainte épine, le 11 août et les premier et cinquième vendredis de Carême.

Reliquaires

- 1^{er} reliquaire

Date : 1620.

Dimensions : H. = env. 1 pied (0,32 m). Croix en cristal : H. = 0,08 m. x l. = 0,04 m.

Attestations : mentionné par Lelièvre en 1623 et par Labbe, Ronin et Dejean en 1824 (qui avaient vu le reliquaire avant la

Révolution).

Description : riche reliquaire en vermeil représentant saint Maurice armé de sa bannière et de son bouclier. Au centre du bouclier, était enchâssée dans du cristal une petite croix creuse, aussi en cristal, abritant la relique et ornée de quatre pierres précieuses (bleu d'azur ou saphir) à ses extrémités.

Destinée : vers 1792, Soubeyrand-Raynaud recueillit la croix de cristal, le reste du reliquaire étant envoyé à la fonte.

- 2^e reliquaire

Date : vers 1792.

Description : petit coffret de fer, abritant la croix de cristal (provenant du premier reliquaire). **Destinée** : inconnue.

- 3^e reliquaire

Date : après 1824 et avant 1876.

Description : reliquaire en cuivre argenté, muni du sceau épiscopal, et contenant la croix de cristal du premier reliquaire.

Destinée : existait encore à la fin du XIX^e siècle ; n'existe vraisemblablement plus.

Bibliographie

CHEVALIER (chanoine Ulysse), *Étude historique sur la construction de l'église métropolitaine et primatiale de Vienne en Dauphiné (des origines à 1500)*, 1922, t. I, p. 325 (simple mention).

PILOT DE THOREY (Em.), « De l'orfèvrerie et des orfèvres en Dauphiné », in *Bulletin de la société de statistique des sciences naturelles et des arts industriels du département de*

l'Isère, 1892, t. XXVII (IV^e série, t. I), p. 474 (simple mention).

ROBIN (abbé Jacques), *Recherches sur les précieuses reliques vénérées dans la sainte église de Vienne*, Vienne, 1876, pp. 9-14 et 168-169.

VIHIERS (Maine-et-Loire) – Église paroissiale de Saint-Hilaire-du-Bois

Relique

Une épine.

Reliquaire

Date : XIX^e siècle.

Protection : classé M. H., par arrêté du 21-01-1974.

Dimensions : H. = 0,79 m. (H. de la croix d'ébène seule = 0,62 m) ; bras = 0,40 m.

Description : croix-reliquaire en ébène, enchâssant une petite croix d'argent, au centre de laquelle est un ovale (destiné à contenir la relique). La croix d'ébène est ornée de rayons d'argent ; ses trois extrémités supérieures sont terminées par des palmettes d'argent. Trois médaillons ovales représentant les vertus théologiques décorent la croix : la foi (sur le bras droit), l'espérance (en haut), la charité (sur le bras gauche). Au pied de la croix, sont deux têtes d'angelots. Le socle de la croix est mouluré et orné de divers motifs (au milieu, Jésus-Christ tombe sous le poids de sa croix). Le socle repose sur quatre pieds se terminant en griffes.

Destinée : toujours conservé.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Date : 1^{ère} moitié du XVII^e siècle.

Dimensions : H. = 0,26 m ; H. écrin = 0,29 m.

Description : reliquaire en argent et bronze doré, en forme de coupe sur pied à petits godrons sur laquelle s'adapte un cylindre aplati, encerclé d'une couronne d'épines et surmonté d'une croix portant d'un côté le Crucifix et de l'autre une Vierge à l'Enfant. Le reliquaire est accompagné d'un sceau aux armes du cardinal de Belloy, archevêque de Paris (1803-1808). L'étui qui accompagne la relique est en maroquin rouge à serrure et mors en fer doré, orné d'une dentelle aux petits fers, au chiffre IHS dans une couronne d'épines ; il porte l'inscription : « ISY. EST. UNE. DES. SAINCTES. ESPINES. DE. LA. COURONNE. DE. NOSTRE. SEIGNEUR ». Une petite fenêtre découpée dans le couvercle permet de voir la relique sans sortir le reliquaire de son étui.

Destinée : ce reliquaire a été vendu à Drouot en 1996 (pour 130 000 francs).

Bibliographie

Collections : objets d'Art et de Curiosité du Moyen-Age, de la Renaissance, des XVII^e et XVIII^e siècles, expert Robert Montagut, commissaire priseur associé François de Ricqlès, Paris-Drouot, mercredi 5 juin 1996, salle 4, p. 25, n° 177.

Photographie fournie par l'Hôtel-Drouot.

Collection particulière

Médaille ovale en métal abritant un fragment de la vraie croix (*ex. lig. ss. crucis Dni*), une épine (*ex. spinæ cor D.N.*) et un fragment de la colonne de la flagellation (*ex. colum. flag. D.*), vendu sur e-bay le 8 mai 2006 au prix de 500,01 USD

(392,69 euros).

1. *Item, quoddam reliquarium argenti deauratum, habens vitreum cristallum, ubi sunt tres espine de corona Domini ; in lateribus habens imaginem Virginis Marie ; et juxta dictas espinas est alligatum quoddam frustulum ligni crucis domini nostri Jesu Christi ; pendetque ad dictum reliquarium quedam unctia digiti beate Marie Magdalene, garnita de argento; ponderis, cum cristallo, trium marcarum, unctiarum duarum* (“Albanès, 1883, p. 158, n° 31).

Remarque : *quedam unctia digiti* = une phalange du doigt.

2. Trois espines de la Couronne de Iesus-Christ... Toutes les susdites Reliques sont relevées en Châsse d’argent (Arnoux, 1636, p. 14).

3. Trois pointes d’épines de la Couronne de N. Seigneur qui rougissent à ce qu’on m’a dit le Vendredy Saint à midy, en la présence de tout le peuple (Grangier de Liverdis, 1679, p. 90).

4. Fondé par Charles II (v. 1248-1309), roi de Sicile et de Jérusalem.

5. Une espine de la Couronne de iesus-Christ... Toutes les susdictes Reliques sont relevées en Châsse d’argent, surdoré fort richement (Arnoux, 1636, p. 16).

6. Un autre petit reliquaire en vermeil avec une ampoule de cristal, dans laquelle étaient renfermées deux épines de la couronne de Notre-Seigneur (Maurin, 1844, p. 303, n° 9).

7. La cathédrale ne possédait pas d’épine à la fin du XV^e siècle, ni au XIX^e siècle ; elle n’en conserve toujours pas.

8. L’église Saint-Salvi ne possède aujourd’hui aucune relique de la couronne d’épines.

9. L’épine de Coufouleux a seulement séjourné à Albi avant la Révolution.

10. « *Ecclesia est constructa de novo per dominum dicti loci* ».

11. Le troisième [reliquaire] plus court mais aussy plus gros dont le cristail de pareil haulteur (soit un pouce et demi), tout rond, enchassé en deux extrémités d’argent blanc doré par bord de pied, par les carreaux d’en haut et à la pointe, renferme une relique (aujourd’hui disparue) de saint Léger en du tafetas rouge (Exposition, 1987, p. 27).

12. *Item, reliquiare pro sancta Spina de argento deaurato ad arma de Castro Fromundi in quatuor scutis in pede, in quo sunt L lapides et XX perle, et desuper Spina ad intra est coronacio Virginis gloriose* (d’après Godard-Faultrier, 1870, p. 291).

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

litterae pervenerint, salutem in Domino sempiternam.

Cum Spiritus Sanctus filias Sion in canticis exhortetur egredi de peccati carcere, curis saecularibus et ab omni illicito opere vel servili ac videre visu fidei regem Salomonem, videlicet verum pacificum Dominum Jesum Christum in diademate quo coronavit eum mater sua, scilicet synagoga in die desponsationis illius, id est, in die Passionis, quando sponsus sanguineus verè factus est ecclesiae ; ut Dominicae Passionis jugem memoriam habeamus, recolentes spineae felicitis stimulum, per quem exiit sanguis salvans populum christianum, ad quod ammirabilis dispositio Salvatoris Gallicanam visitans regionem, nos inducere dignatus est, dum coronam suam spineam apud christianissimum regem Francorum imminente judicio resumendam, ut per spinas coronae Dominicae quae se nostris praesentant aspectibus intuendas, passionem Dominicam et redemptionem omnium recolamus. Cum igitur idem Rex Franciae monasterio de Burgomedio Blesensi dederit thesaurum inaestimabilem spinam unam Sacro Sanctae Coronae Domini Nostri Jesu Christi, ac desideremus vos in memoriam Passionis ipsius, et redemptionis nostrae per inspectionem spineae hujusmodi devenire, ac coronam ejus spineam, et etiam ipsam spinam venerari in terris, ut per haec et alia bona quae, Domino inspirante, feceritis, ab ipso Domino gloria et honore in coelis mereamini coronari ; de omnipotentis Dei misericordiâ, beatæ et gloriosae ejusdem Genitricis Mariae et beatorum apostolorum Petri et Pauli, beatissimi protomartyris Stephani patroni nostri, et omnium Sanctorum meritis gloriosis et intercessionibus confidentes, omnibus vere poenitentibus et confessis, qui ad ecclesiam de Burgomedio praedictam in festo Sanctae Coronae Domini convenerint, quadraginta de injunctâ sibi poenitentiâ dies misericorditer relaxamus praesentes vero litteras mitti per quaestarios districtius inhibemus, eas, si secus actum fuerit, carere viribus decernentes.

Datum Blesis die Jovis in crastino Epiphaniae Domini, anno Domini MCCLXXV.

(Traduction partielle : (...)) Ainsi le roy de France ayant donné au monastère de Bourgmoyen de Blois un joyau inestimable, à savoir une épine de la très sainte couronne, nous voudrions que cet objet précieux ramenât votre attention sur les mystères de la Passion et de la Rédemption, afin qu'après avoir vénéré sur la terre la sainte couronne, ou même simplement une de ses épines, et qu'après avoir accompli ici-bas tout le bien que Dieu vous inspirera, vous méritiez d'être couronnés de gloire et d'honneur au céleste séjour

Nous défendons sévèrement de confier à des quêteurs mercenaires la publication des présentes lettres d'indulgences, sous peine de leur faire perdre toute leur force.

Cette lettre fut donnée à Blois, le jour veille de l'Épiphanie de Notre-Seigneur, l'an 1275) (Hardel, 1899, pp. 55-56 et 23-24).

30.(...) *Ce qui surpasse toutes ces reliques, c'est la vraie croix de Nostre-Seigneur, de la grandeur d'un pouce de roy, enchâssé dans une croix médiocre (a) d'argent doré artistement elabourée, le fond de laquelle est d'or, enrichie de plusieurs pierres précieuses grandes et petites, avec quantité de perles, à laquelle pend[ent] deux petits reliquaires d'argent doré, dans l'un desquels l'ondict y avoir une partie d'une espine dont Nostre-Seigneur fut couronné en sa passion ; dans l'autre, qui est de crhystal, il y a du laict de la Très Sacrée Vierge ; sur le dos de cette croix, au haut de la branche, il y a une petite couronne d'or, avec pointes de diamans. Cette croix est la mesme qui estoit devant les guerres, laquelle fut rachaptée après les troubles ; excepté qu'en certains endroicts, au lieu de pierres fines, il n'y a que du verre* (Dupré, 1869, p. 420). (a) médiocre signifie ici « de médiocre grandeur ».

31.Nous, Charles-François d'Aviau Dubois de Sauzay, par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint-Siège Apostolique, Archevêque de Bordeaux. Vu le procès-verbal d'enquête faite en vertu de nôtre commission spéciale par nôtre fils en Jésus-Christ, Me Antoine Bournadeau, curé de l'église paroissiale de Sainte-Croix de Bordeaux, de laquelle enquête il const[at]e que les reliques qui se trouvent aujourd'hui dans la dite Église de Sainte-Croix, ont été conservées dans leur intégrité, telles en un mot qu'elles étaient lorsqu'elles furent exposées à la vénération des fidèles soit dans la dite église, soit dans les églises voisines d'où elles y ont été transférées, autorisons le dit curé de Sainte-Croix à en continuer l'exposition publique comme par le passé, et en particulier à exposer solennellement à la vénération des fidèles la relique insigne de la sainte épine, mentionnée dans le dit verbal d'enquête, au jour de l'invention de la sainte croix, et le dimanche suivant, nous réservant de faire lors de nôtre visite de la dite église un examen plus particulier des dites reliques, et d'en confirmer ou d'en renouveler au besoin les authentiques.

Donné à Bordeaux le 2 novembre 1804, 11 Brumaire an 12. Ch. Fr. Arch. de Bordeaux

Par mandement : P. J. Delort, secrétaire.

32. La relique de la vraie croix, primitivement placée dans le même reliquaire que l'épine, fut mise en 1853 dans un nouveau reliquaire.

33. *Capitulum Ecclesiae Parisiensis.*

Vicarii Generales Capituli Ecclesiae Metropolitanae Parisiensis, Dioecesis Parisiensis, sede vacante, administri, Universis praesentes Litteras inspecturis notam facimus ac testamur quod particulam unam quatuor fere lineas longam, extractam, ut certo nobis constitit, ex sacro sancta D.N. Jesu Christi Coronâ spineâ, quam Emus ac Rmus D. D. Cardinalis De Belloy archiepiscopus Parisiensis die sextâ Augusti anno 1806 solemniter recognovit atque authenticam declaravit, intra lentem vitreum, circulo ex argento aurato confecto cujus diameter ad pollicem unum cum quinque circiter lineis extenditur circumdatam, insertamque in Coronâ Spineâ ex cupro aurato confecto et fulcro cupreo innixâ, recondi curavimus. Quo peracto, praefatum circulum, seu ejus manubria cum coronâ spineâ cupreâ, cochleae ope, tuto affixi, secam invicem colligari fecimus filis sericis rubri coloris, quorum extremas partes subtiis fulcrum ligatas sigillo capituli Ecclesiae Parisiensis obsequari mandavimus.

Datum Parisiis, sub signo unius e nobis, sigillo Capituli Ecclesiae Parisiensis, ac Secretarii nostri subscriptione, anno Domini millesimo octingentesimo decimo ; die vero mensis Octobris decimâ.

D'Astros, vic. gen. De Mandato D.D. Vicariorum generalium.

Visis praesentibus litteris, ut suum in nostrâ dioecesi,... etc.

+ Card. Fr. arch. Burdigalensis.

34. *Nos, vicarius generalis Emi et Rev.mi (Eminentissimi et Reverendissimi Domini) Cardinalis De Belloy, archiepiscopi Parisiensis, universis praesentes litteras inspecturis, notum facimus ac Testamur, quod particulam unam extractam, ut testimonio fide digno nobis constitit, de Prætiolis simâ D. N. (Domini Nostri) Jesu Christi Coronâ Spineâ, quam Praefatus Emus ac Rmus DDus Cardinalis archiepiscopus Parisiensis, die sextâ Augusti 1806, anni 1806, solemniter recognovit atque authenticam declaravit, antequam in metropolitanae Ecclesiae Parisiensis Sacrarium transferretur, in capsulâ argenteâ, formæ ovalis, pollicem unum cum unâ circiter lineâ longâ, utroque ab anteriori parte clausâ, recondi, ibique, super pannum sericum auro intextum affigi, tum retro filis sericis rubri coloris religari, et parvo praefati Emi et Rev.mi DDi Cardinalis archiepiscopi Parisiensis sigillo muniri et obsignari curavimus.*

Datum Parisiis, sub Signo nostro, Sigillo ejusdem Emi et Rev.mi DDi

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

comme dit est, et en présence de tout le peuple à sceller la dite Croix et épine dans un reliquaire qui nous a été présenté par le dit sieur curé de Bourbon, que nous avons jugé être dans un état convenable et décent. Le dit reliquaire est en entier de cuivre doré et composé premièrement d'une croix dans l'épaisseur de laquelle nous avons déposé les dits morceaux de la vraie Croix posée sur de l'étoffe et du papier en forme de carton et une croix de fer, ainsi que le tout est décrit dans nos susdits procès-verbaux précédents ; ils se sont trouvés renfermés sur le devant de la croix qui forme le reliquaire, par cinq cristaux qui sont les mêmes qui servaient à l'ancien reliquaire et un morceau de verre de la hauteur d'un pouce pour suppléer à ce qui manque de longueur au bas de la dite croix et sur le derrière par une lame de cuivre doré de longueur et largeur de la même croix, qui tiennent la relique entièrement close par le moyen de trois vis sur les quelles nous avons apposé notre sceau représentant trois têtes de lion arrachées et couronnées, le tout surmonté d'une couronne et sans autre support que des guirlandes de différentes formes, ainsi qu'il se voit sur le sceau apposé sur nos susdits procès-verbaux, le tout en cire rouge. L'épaisseur de la dite Croix qui est de forme carrée est d'un pouce et demi sur le devant, et d'un bon pouce sur les côtés ; sa hauteur est de quatorze pouces, et sa largeur de onze pouces, au bout des deux bras sont deux petites coquilles et au sommet est une couronne de roses que soutiennent deux branches de palmier ; au bas de la dite Croix qui forme une pièce séparée est un tronc cannelé très agréablement travaillé dans lequel la dite Croix s'enclave à volonté, et pour base de la colonne est un mont représentant un calvaire où l'on voit par devant un serpent sortant du rocher ; le mont est de quatorze pouces sur dix-huit dans le bas, et le reliquaire en entier y compris la croix est de vingt-cinq pouces de hauteur. – Sous la base est une plaque de cuivre non doré qui ferme une cavité où notre présent procès-verbal sera enfermé aussitôt qu'il aura été clos et signé et scellé de notre sceau sus dit en cire rouge, ensemble le décret de Mgr l'évêque de Clermont mentionné précédemment, une lettre du même écrite de sa main à M. Claude Petitjean curé en date de Clermont le 4 avril 1804, enfin l'extrait du procès-verbal de la municipalité de Bourbon relatif à la translation des dites reliques faite en l'année mil sept cent quatre-vingt-onze et qui est signé Jardiller maire et Balleron greffier.

Et à la dite plaque de cuivre sont trois écroux à vis sur lesquels notre sceau sera pareillement apposé. Fait, clos et arrêté le dit jour vingt-sept mai en la maison du dit Claude Petitjean curé susdit à l'heure de neuf du matin et ont signé avec nous le dit Claude Petitjean, Jardiller maire de Bourbon, Philibert

Balleron greffier de la municipalité, et Louis Joseph Mathelot, ces deux derniers après avoir pris lecture de leur déclaration ci-dessus, enfin notre secrétaire greffier Pierre Ancemot, et tous les prêtres qui ont assisté à la cérémonie.

Ainsi signé :

VOLLE, desservant de Meillet,

GOURDON, desservant d'Ygrande,

Louis-Joseph MATHELOT,

GOUAT, desservant de Franchesse,

ROUX, curé de Souvigny,

BERNARD, desservant de Gipy,

JARDILLER, maire,

PETITJEAN, curé de Bourbon,

LE GROING DE LA ROMAGERE, vicaire général,

BALLERON, greffier,

BATISSIER, succursaliste d'Augy,

HEULHARD, commandant de la ville,

BEQUAS, desservant de Teneuille,

CHAUVIGNY DE BLOT, desservant d'Agonges,

ROY, desservant de Saint-Plaisir,

ANCEMOT, secrétaire (Richard, 1891, pp. 95-105).

44. Ceste sainte Croix est l'un des plus beaux, riches et sacrés reliquaires qui soient en France en la qualité de son bois de Vie, qui a près d'un pied d'hauteur et demy de croyson, le tout large de deux doigts, couvert d'un crystal. La Châsse est toute d'or, enrichie de grosses perles tout autour et, par le dessus, de saphirs et rubis de grand prix. Au-dessus de la Croix, dans un beau crystal se voit l'une des espines de la sacrée Couronne de Nostre Sauveur, posée en pyramide, et les bouts de la Croix du haut et des deux croysons en fleurs de lys, enrichies de feuillages d'or. Son pied se fiche dans un mont Calvaire, tout d'argent doré, relevé des images de la Vierge, de Saint Jean, de la Magdelaine, à côté desquels se voit représenté à genoux le bon duc Louys, fils de Pierre de Bourbon et Madame Anne Dauphine, sa femme, lequel fit porter à Paris la vraie Croix, qui auparavant n'était ornée que d'argent et la fit enrichir d'or, de perles précieuses, avec le mont

Calvaire, comme on le voit à présent, et l'an 1397, qui est écrit au revers de la châsse de la vraie Croix.

(Aubéry, Les bains de Bourbon-Lancy et Larchambaut, 1604, cité par Côte, 1958, pp. 8-10 ; repris presque mot pour mot dans Duchesne, 1609, pp. 712-713).

45. Un reliquaire à pied, de leton doré, à présent sans pied, par dessus un cristal dans lequel y a des reliques du Sépulcre Notre-Dame et de la couronne de Notre-Seigneur (Louradour, 1975, p. 287).

46. Plus, autre reliquaire de lotton doré, y ayant au-dessus un christail où sont les reliques et la couronne de Nostre-Seigneur et du sépulcre de Nostre-Dame (Texier, 1857, col. 273).

47. L'archevêché de Bourges n'a vraisemblablement jamais possédé de sainte épine, contrairement à ce que prétendait Imbert (voir Mély). En 1445, le clou et les épines de Saint-Denis sont transférés momentanément à Bourges.

48. Ardillots, 1888, p. 572.

49. *Item, une couronne d'or en manière d'une couronne d'Empereur, où il a quatre florons, et en chascun floron une espine de la couronne de Nostre Seigneur, garnie de perrerie, c'est assavoir : de douze gros balaiz et huit petis, dix-sept gros saphirs, huit petites esmeraudes, trente-six grosses perles et quarente autres perles moiennes ; pesant tou ensemble quatourze mars et deux onces.*

Suit une note en latin, écrite entre 1401 et 1416 :

Aurum dicte corone fuit magistro Martino Gouge, thesaurario, traditum, et lapides remanserunt erga Dominum, ut per comptum dicti Robineti constat. Postmodum Dominus dedit sue capelle Bitturicensi VIII parvas esmeraudes. Item, dedit dicto Robineto VI balaiz de numero dictorum VIII parvorum balaiz. Et residuum dictorum lapidum cum IIIor aliis perlis fuerunt per Dominum traditum Renequino de Hallen, aurifabro, pro convertendo in uno jocali, ut constat per

comptum dicti Robineti. Et de dictis spinis tres fuerunt date capelle palacii Bicturicensis; et quarta spina redditur per dictum comptum dicti Robineti in uno magno jocali auri.

(Guiffrey, 1896, t. II, p. 6, n° 10)

50. Ledit Chenu a par devers lui ses deux parties acolées et l'autre ensuivant acolée pour faire une couronne d'or en laquelle sera mis IIII

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

soubassement porte une plaque qui le couvre en entier comme une table, aux quatre coins de laquelle il y avait autrefois quatre petites tourelles dont il ne reste plus qu'une entière ; une seconde a perdu sa flèche par le laps du temps (l'ouvrage étant fort ancien et d'un goût gothique) ; les deux autres manquent. Il paraît que chacune avait aussi des reliques. Au milieu de cette plaque s'élève un cristal carré et ciselé, qui paraît être de cristal de roche ; et il est surmonté d'un ouvrage en forme de bouquet de feuilles de chêne, et aussi de vermeil, dont est toute la matière de ce reliquaire, sous le pied duquel, qui est carré, et sur les quatre faces d'icelui, est gravée l'inscription suivante en caractères gothiques: IN HA[N]C PHILACTERIA SUNT HE RELIQUIE, QUIDAM PILUS D[OMI]NI : DE TUNICA INCONSUTILI : DE CRUCE D[OMI]NI : DE SEPULCRO D[OMI]NI : DE TABULA IN QUA POSITUM FUIT CORPUS D[OMI]NI : DE SEPULCRO BEATE MARIE : DE VESTIMENTO IPSIUS : B[EAT]I JO[A]N[N]IS B[APTIS]TE : DE S[AN]C[T]O ANDREA : DES. PHILIPPO : DES. BARTHOLOMEO : DES. BARNABA : DES. THOMA : DES. JACOBO AP[OSTO]LO : DE INNOCENTIB : DES. MARCHO : DES. LUCHA EVANG : DE SCO STEPH[AN]O PTBO (A) MARTIRE : DES. LAURENTIO : DES. VINCENCIO : DES. IGNATIO : DES. EUTACHIO : DES. THEODORO : DES. ELEUTERIO MARTIRIB[US] : DES. MARTINO : DES. NICOLAO : DES. ILARIO : DES. JACOBO PHE (B) : DES. GREGORIO : DES. IERONIMO : DES. ZEBEDEO : DES. SIMEONE : DES. MARIA MAGDALENA : DES. EUFEMIA : DES. CATHERINA : DE SPINIS CORONE D[OMI]NI.

[otes : (a) Il faut lire en fait : « P[RO]THO »

(b) Il faut lire en réalité : « P[ER]SIE » (Texier, 1842, pp. 336-337, n° 48).

56. Reliquaire de vermeil d'un ouvrage fort ancien (Lecler, 1910, p. 436, art. 45).

57. Les Messieurs de Vaux, seigneurs de Marnoz, village situé au bas de la montagne de Chastau, du côté du septentrion, ayant servi dans les croisades, rapportèrent du levant une parcelle de la couronne d'épines de Notre Sauveur : elle consiste dans un brin de roseau à double espine, dont l'une est entière et longue environ d'un travers de doigt, l'autre est brisée par le milieu, et il paroist, par son reste, qu'elle estoit plus longue et plus grosse que la première. Cette précieuse relique est enchassée sous un cristal, en la base d'un reliquaire de vermeil en forme de tour carrée, avec une petite croix faite de deux parcelles du bois de la vraie croix de Notre Sauveur.

Ce reliquaire est un présent que ces Messieurs ont fait à l'église de Chastau, et que l'on expose sur l'autel du Rosaire, à la dévotion des peuples, les jours des festes solennelles.

58. Voir ce nom.

59. Cette faveur de sa Sainteté ne la dédomageoit Cependant pas, non plus que la Communauté, de la perte de la Ste Épine qu'on ne retrouvoit pas. Pour la Réparer, Elle Sollicita auprès du Roi Louis Seize, et obtint, par la Médiation de Mde Élisabeth, Sœur du Roi, plusieurs Épines prises de la Couronne de Notre Seigneur, Apportée par St Louis à la Ste Chapelle et déposée depuis le Mois de Mars dernier à L'Abbaye de St Denis. Les Révérends Pères Prieur et Trésorier de L'Abbaye, dépositaire de la Ste Couronne qui étoit ci devant à la Ste Chapelle, ont donné en cette occasion de prouver de leur Zèle et de leur intérêt pour la Communauté. La dite Relique longue de 2 pouces et demi, a été détachée de la Ste Couronne qui étoit Renfermée dans un Globe de Cristal, dont les Sceaux n'avoient pas été Rompus depuis le tems de St Louis.

Il y a aussi trois parcelles plus courtes qui ont été détachées d'un autre Reliquaire. Le tout a été déposé entre les Mains de L'abbé de Floirac ; dans un Morceau de taffetas sous le double Sceau de l'abbé de St Denis le même jour 39 bre 1791.

Il est entré en portant la Ste Relique à Cinq heures un quart du soir ; avec quatre Ecclésiastiques portant chacun un flambeau, il s'est arrêté sur L'autel du Milieu de l'avant Choeur pour développer la Relique et la poser dans un Ostensoir de Vermeil, qu'il a Scellé du Sceau de Mgr L'Archevêque, il a été reçu à la porte du Sacremens par Mde L'Abbesse suivie de la Communauté avec ses Grands Voiles, la Croix et les Chandelliers ; Aussitôt que la Ste Relique a été posée, on a fait la Procession autour des Cloîtres, en Chantant les deux hymnes de la Ste épine, après lesquelles en Rentrant au Choeur Mr L'Abbé de Floirac a dit L'Oraison de la Ste épine, Celle du Roi, et Celle des Bienfaiteurs. Le Clergé a adoré la Ste Relique, pendant cette cérémonie on chantoit le Tedeum. Une crédence avoit été dressée près de la Grille avec huit Chandelliers, le petit Trône En Velour, étoit posé sur la Crédence, et la Couronne d'argent étoit Suspendue sur un crochet au pied du Grand Crucifix. Après la Cérémonie Mr L'Abbé de Floirac a fait une petite Exhortation, Sur le prix de la Grace que l'on Venoit de Recevoir et sur l'obligation qu'elle imposait à la communauté d'être de dignes épouses d'un Dieu Crucifié.

La Communauté est ensuite montée chez Mme L'Abbesse où Mr de Floirac a fait lecture du procès Verbal fait à St Denis, il y a joint celui de ses opérations au sujet de la Ste épine, le dit procès Verbal a été signé par le Clergé Mme L'Abbesse, la Prieure, la Sousprieure, la Dépositaire, les Sacristines, et les Dames présentes.

Mr L'Abbé de Floirac a Ordonné dans son procès Verbal que tous les Ans à pareil jour on fit une Procession Solemnel d'action de Graces à l'issüe de Vêpres et que la Susception de la Ste Couronne seroit Célébrée sous le rit Solemnel. Le lendemain on a Commencé une Neuvaine après la première Messe à laquelle on a Chanté L'ant[ienne] O coronæ, on a dit L'oraison du Roi et des Bienfaiteurs, la ste épine a été Exposée jusqu'à 8 h. et 1/4.

Le 20 Novembre Mme L'Abbesse envoya à L'Abbaye de St Denis 2 Cloux, dont l'un est la Mesure de Ceux avec lesquels Notre Seigneur a été Crucifié, pour qu'on les fit toucher à toutes les Reliques les plus précieuses du Trésor de St Denis ; Spécialement à la Ste Couronne, aux Cloux, à la Lance et à L'éponge (d'après une photocopie de l'original, pp. 96-101).

60. Alliée à la maison des seigneurs de Roye.

61. Item, un petit Reliquaire, portant une petite image d'albâtre de nostre Dame couronnée de deux petites couronnes d'argent, garnies de pierres et de perles, et au-dessus un Ange qui tient de la vraye couronne d'espine de nostre Seigneur (Peigne-Delacourt, 1876, p. 44).

62. L'abbaye fut en grande partie démolie à la Révolution et transformée en prison en 1808. Quant aux épines, elles furent détruites ou dispersées (renseignements fournis par l'église de Ville-sous-la-Ferté).

63. *Tabula clavi Dominici* (Arbois de Jubainville, 1873, p. 492, n° 4 ; Lalore, 1875, p. 97, n° 4).

64. *Quinto loco est tabula quam dedit nobilis comes Flandriæ Philippus, que vocatur Tabula Clavi, quia in ea continetur pars clavi Dominici, quem secari fecit coram se Emmanuel, imperator Constantinopolitanus, consanguineus ejus, quando ipse comes primo profectus est in Iherusalem, et dedit eidem Philippo. In eadem tabula continetur de sanguine Domini, par(s) clavi, de spinis corone Domini, etc. Et reliquie omnes, que in ea continentur, quadraginta quinque* (Arbois de Jubainville, 1873, p. 498, n° 5).

65. Plus une aultre table d'argent doré appelée la Table du Saint Clou, les bords de laquelle sont parsemés de pierreries. Au milieu il y a un chrystal sous lequel sont ces reliques: *de sanguine Domini, pars clavi, de spinis*

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Stephani, ult. mart. – Hermolai. – Trium Magorum, Melchior.– Johannis Xpisost. – Nazarii. – Hilarii. – Balsemii. – Mercurii. – Nerei et Achillei et Domitille. – De legione Thebeorum. – Natalie et Ursule. – Materni. – Tetradii. – Privati. – Reverentii. – Peregrini. – Naboris. – Jacobi de Persa. – Menne, m. – Coronati. – Cornelii. – Pantaleonis. – Exuperantii, m. – Demetrii. – Vincentii, m. – Clementis, pp. – Fabiani. – Sebastiani. – Marciani. – Florentii. – Simpliciani. – Melani. – Aurelii. – Benigni. – Damasi, pp. – Lamberti, ep. – Antonii. – Basilii. – Columbani. – Eucherii. – Antonini. – Pancratii. – Cosme. – Sixti. – Damiani. – Mauritii. – Leonardi. – Audomari, m. – Vedasti. – Amandi. – Eligii. – Maclovii. – Zenonis. – Eustratii, m. – Clementis, Met. – Columbe. – Tecele. – Constantii, m. – Hermolai. – Ursi. – Cleophe. – Mardarii. – Minas. – Germani et Juliani. – Audeberti. – Victoris. – Felicis. – Satiri, m. – Petri, ap. – Pauli, ap. – Jacobi. – Andree, ap. – Philemonis. – Epimachi. – Cirille et Julite, virg. – Ruffini et Valeriani. – Amalberge. – Innocentium. – Lazari. – Trium Magorum, Balthazar. – Procopii. – Malachie. – Pelagii. – Eustachii, m. – Leopardi, m. – Landrade et Sibile, virg. – Metrodore, m. – Barbari, m. – Ruffini. – Johannis Eleemos. – Bavonis et Silvini. – Thome, m. – Eugenii. – Leonis, pp. – Xpistine, v. – Candide, v. – Regine, v. – Eufemie, v. – Cipriani, m. – Memorii, m. – Barbare, v. – Katarine, v. – Agnetis, v. – Benigne, v. – Urbani, m. – Luciani. – Germane. – Romane. – Marte. – Fauste. – Leodegarii. – Yppoliti. – Cecilie. – Margarete. – Praxedis. – Scholastice. – Theodoriti, m. – Clementis, m. – Marine. – Pelagie. – Radegunde. – Olive. – Tiburtii. – Theodori. – Agathe. – Lucie. – Marie Magdalene. – Anastasie. En tout deux cent vingt-trois reliques, comprise

le bois de la vraie Croix.

Les anciens inventaires portent trois cent quarante reliques enchâssées dans le reliquaire, mais c'est par erreur ; la table figurée en parchemin sur lequel elles sont écrites n'en comprend que deux cent vingt-trois, comme est dit cy-dessus. Il y a seulement deux ou trois endroits dont on n'y peut lire l'écriture. Nota. L'inventaire de 1640 remarque: 1° que l'un des cabinets en forme de losange manque de reliques ; 2° Sur le côté du couvercle de la capse où était un doigt de saint Bernard est écrit : *Digitus sancti Bernardi*, mais il n'y a rien ; 3° Il observe aussi qu'il manque quatre pierres par le long de la croix. La table de parchemin faite selon la forme de ce reliquaire, dont l'écriture est obscurcie sur les bords, à cause de la sueur et de l'humidité des doigts, distingue encore assez en 1742, par les différentes couleurs, les pierres précieuses: On y en compte jusqu'au nombre de cent vingt deux, non comprise celle qui est sur le cabinet qui renferme la relique de saint Jean Baptiste, sur le pied de la croix, qui est un fort gros et beau saphir.

Le vieil inventaire, en parchemin, de 1504, porte: *primo loco est tabula cum portis in quarum superficie sunt duo angeli elevati, que facta fuit tempore domni Guilelmi, XIIi abbatis Clarevallis, et nonnorum Petri et Drogonis, sacristarum, XXXV marchis argenti et II marchis auri, continens plures lapides preciosos, videlicet sexdecim balays, et saphiros triginta unum, et alios lapides minoris precii. In hujus tabule medio collocata est portio Dominice crucis, que missa fuit beato Bernardo à patriarcha Jherosolimitano, sicut ipse scribit ad ipsum, et a tempore ipsius domini sola fuit in Clarevalle. Et sub sede ejusdem crucis habetur de ferro lancee Domini. Et in eadem tabula continentur iste reliquie... quas reliquias attulit de thesauro nobilis viri Henrici, imperatoris Constantinopolitani, vir religiosus nonnus Hugo, quondam abbas s. Gilleni, postea humilis monachus Clarevallis, et plures alias reliquias, de quibus inferius dicitur. Continentur etiam in eadem tabula reliquie multorum sanctorum, ita quod omnes reliquie que in ea continentur sunt trecente quadraginta* (Lalore, 1875, pp. 27-31, n° 51).

82. (4^e armoire) La table, dite des Anges, dont la représentation et le nom des reliques qu'elle contient, est sur parchemin séparé. il y manque cinq pierres précieuses. Elle a été faite par les soins de Guillaume, 12^e abbé d'icy en 1218. il y a une portion de la vraie croix donnée à Saint-Bernard, par le patriarche de Jérusalem. Cette table renferme 340 reliques qui furent apportées par Hugues de Saint-Guillien, garde du trésor d'Henry, empereur

de Constantinople. il y a 31 marcs d'argent et deux d'or (Paris, 1858, p. 21).

83. *Au second rang la table dite des Anges marquée de la lettre E. Elle est seule au milieu* (Lalore, 1875, p. 109, n° 2).

84. *Dans la table des Anges, toutes les pierres de la croix sont fausses. L'amétyste de forme ovale cabochon au pied de la croix, couvrant un vertèbre de la nuque du col de saint Jean-Baptiste, vaut trois cent livres... 300.*

Le reste des autres pierres de couleur sont fines et peuvent valoir ensemble quatre cents livres... 400.

Il peut y avoir pour cent cinquante livres de perles... 150 (Arbois de Jubainville, 1873, pp. 504-505, n° 13 ; Lalore, 1875, p. 111, n° 13).

85. Item, en la mesme armoire est une table, le fond de laquelle est fait de lames d'argent doré. En l'ung des coings d'en bas sont les armes de saint Bernard en argent esmaillé, et les trois autres coings sont en forme de fleurs de lis, parsemés de perles et de pierres précieuses. Il y a deux tables au dedans : le dessus de la table qui est en haut est fait en arcade et contient ces reliques, de sceptro Domini et de capillis Beatae Mariæ ; et en cette table est un morceau du bois de la vraie croix de Nostre-Seigneur. En la table qui est en bas, il y a trois rangs de reliques avec leurs escripteaux : le premier a cinq cabinets où il y a de lintheo Domini, de camisia Domini, de pannis Domini, de veste purpurea Domini, de veste inconsutili Domini ; au rang du milieu, il y a trois cabinets qui ont de spinea corona Domini, de chlamyde coccinea Domini, de camisia sancti Joannis Baptistae ; et au troisième rang : [de mappula Beatae Virginis, de vestimentis Beatae Virginis, de camisia Beatae Virginis, de cinctorio Beatae Virginis]... (Vernier, 1902, pp. 613-614, n° 45).

86. (3^e armoire) La seconde table, marquée derrière d'un B, contient onze marcs d'or et deux marcs d'argent ; elle a été faite du temps de dom Radulphe. Il y a trente cinq saphirs et cinq tant émeraudes qu'autres pierres précieuses et plusieurs autres d'un moindre prix. Le fond est de lames d'argent doré. En l'un des coins d'en bas sont les armes de saint Bernard, en argent émaillé, et les trois autres coins sont en forme de treffles parsemés de perles et de pierres précieuses. Il y a deux tables au dedans. Le dessus de la table qui est en haut est fait en arcade, et contient ces reliques : De sceptro D. – De capillis B. M. Et en cette table est un morceau de la vraie Croix de N.S. En la table qui est en bas, il y a trois rangs de reliques avec leurs écriteaux sur petites lames d'argent en lettres gothiques. Le premier rang a cinq cabinets où il y a : De lintheo D. – De camisia D. – De pannis D. – De veste

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

très précieuse avec plusieurs autres, – des Cheveux de st Jean Baptiste, un os de st Léonard, – une épine de la Couronne de notre Seigneur que tient un ange dans une petite Chapse faite en forme d'une petite église et par dessus il y a un Christ pendant en croix, laquelle est toute d'argent doré (Bouché de la Bertillière, B.N., n. acq. fr. 4336, fol. 139, n° 27 ; cité partiellement par Mély, 1900, p. 407).

120. Un petit Reliquaire d'argent travaillé en cœur, contenant une épine de la Couronne de notre Seigneur et l'on voit au-dessus dans le même Reliquaire une petite Croix qui renferme une parcelle de celle du Sauveur (Bouché de la Bertillière, B.N., n. acq. fr. 4336, fol. 158-159, n°8).

121. Quatre espines grandes et fort notables de la couronne sacrée qui ceignit le chef adorable de Nostre Sauveur et Rédempteur Jésus Christ, longues chacune de douze à quinze lignes, et qui se voyent toutes, enchassées à distance égale dans un grand cercle d'or large d'un pouce.

Autour est escript ce qui s'ensuit : Sciunt omnes veraciter quod in circulo aureo qui est in medio cristalli, continetur pars una de corona Chr[ist]i, et in cruce desuper, continetur aculeus unius clavi Domini (Dom Grenier, t. LXVI, p. 12, cité par Mély, 1899, p. 394).

122. Un beau cristal, bien taillé et façonné, enchassé en un reliquaire d'or, au bas duquel, sur un soubassement, sont écrits ces mots : Sciunt omnes veraciter quod in circulo aureo, qui est in medio christalli, continetur pars una de corona Christi et in cruce desuper continetur aculeus clavi unius Domini. Sur le dict soubassement, qui est soustenu par trois dragons, sont huit anges de vermeil doré, et, au milieu du cristal, un cercle d'or dans lequel il y a une branche de la couronne d'espines de Nostre Seigneur, et au-dessus du cercle d'or une bourse de broderie, dans laquelle se conserve une partie considérable de la sainte esponge abreuvée du vinaigre qui luy feut présenté à l'arbre de la Croix, et au hault du chapiteau il y a une croix de grenats fins, dans laquelle il y a la pointe d'un des cloux qui l'attachèrent à la Croix (Morel, 1922, p. 71, n° 3).

123. Un très-beau crystal de roche, bien taillé, enchassé dans un magnifique reliquaire d'or d'un pied huit pouces de haut, travaillé en filigrane, au bas duquel, sur un soubassement, sont écrits ces mots en gros caractères anciens : Sciunt omnes veraciter quod in circulo aureo, qui est in medio christalli, continetur pars una de Coronâ Christi, et in Cruce desuper continetur aculeus clavi unius Domini. Ce qui signifie : « Que tout le monde sçache que dans le cercle d'or qui est renfermé dans ce crystal, il y a une

partie de la Couronne d'épines de Jésus-Christ; et que dans la croix qui est au haut de ce Reliquaire, est enchâssée la pointe d'un des Clous de Notre-Seigneur ». Sur ledit soubassement, qui est soutenu par trois dragons, sont huit Anges en figure de vermeil. Au milieu du chrystal, on voit le cercle d'or dans lequel est enchâssée une branche de la Couronne, où il y a cinq épines que l'on aperçoit à la faveur de cinq ouvertures. Au-dessus du cercle, une bourse en broderie, qui contient une partie de l'éponge abreuvée de vinaigre qui fut présentée à Jésus-Christ sur la Croix. Au haut du chapiteau, il y a une Croix double ornée de pierres précieuses, dans laquelle est la pointe du Clou. Tout l'ouvrage est soutenu par un piédestal ou base d'ébène avec des ornemens en argent, où est renfermé le chef de sainte Ursule. Ce reliquaire vient pareillement de Charles-le-Chauve (Description..., 1770, pp. 22-23, n° 2).

124. (...) à la prière de sa mère (la mère de saint Louis) l'on destacha vne espine de la Couronne qui fut enchâssée en vn vase de cristal ; Blanche la conserva en grande vénération iusques à sa mort, alors elle la donna à Regnault de Corbeil, évesque de Paris, qui la desposa en l'église de Saint Guénault à Corbeil, le iour de la Feste des Saints innocens, l'an de grace mil deux cens cinquante-cinq, et octroya Indulgence de quarante iours à tous ceux qui iroient vénérer cette Relique en mémoire de la Passion de Nostre Seigneur (Jean de la Barre, 1647, pp. 168-169; reproduit approximativement par Mély, 1899, p. 102).

125. De variis rebus à Christo sanctificatis.

Aliae quinque cruces minores de ligno Domini hic habentur. Item partes aliquae de praesepio Domini, de mensâ, de columnâ flagellariâ, de corona spineâ, de capillis, de terrâ sanguine Christi respersâ, de sepulchro Domini, de pane hordeaceo ex quinque panibus à Christo multiplicatis et de variis locis à Christo in vitâ et morte sanctificatis (Garnier, 1845, pp. 387-388).

126. *Vas cristalli(num) per se habens de spinis corone domini...*

De corona dni in duobus locis (Garnier, 1845, p. 506 ; Riant, 1878, t. II, p. 198).

127. *De Cruce : Hic est crux argentea pedalis altitudinis affabre elaborata, cum suo operculo item argenteo : in cujus medio cernitur crux ex ligno verae crucis, altitudinis quincuncialis et latitudinis pollicaris.*

Hoc reliquarium continet etiam fragmenta de corona domini, de sudario, tunicâ, spongiâ ejusdem ; de indusio, zonâ et velo Beatae Virginis

Mariae ; de SS. Andraeâ, Philippo, Thomâ, Bartholomaeo, Apostolis, ac de aliis sanctis ; quod ex capellâ palatii Imperatoris desumptum, huc a Robillardo de Clari Constantinopolitanâ ex urbe delatum est (Garnier, 1845, pp. 387-388).

128. *On voit sur ce dôme une croix de cristal, haute de cinq pouces. il paroît dans le milieu un tuyau en forme de croix rempli de bois de la vraie croix et de quelques particules de la couronne d'épines, du saint suaire et de l'éponge avec laquelle on présenta à Jésus-Christ le fiel et le vinaigre. Cette croix fut apportée de Constantinople par un nommé Robillard, seigneur de Cléry, comme il paroît par l'inscription qui est au bas : Bene sit Robillardo qui me attulit Constantinopoli (Dusevel, 1861, p. 46, n° 2).*

129. *Sous le pied du buste de saint Lucien ci-devant, on voit attaché au même gradin sur lequel ce buste est posé un cristal quadrangulaire qui renferme quelques particules du bois de la vraie croix et de la couronne d'épines de Notre-Seigneur et d'autres reliques désignées en vieux caractères sur le couvercle (Dusevel, 1861, p. 64, n° 47).*

130. La première pierre de l'église fut posée en 1171 ; la dédicace eut lieu le 30 septembre 1201.

131. Premièrement, la couronne où est la sainte espine enchâssée en argent doré (Babinet de Rencogne, 1862, p.21).

132. Premièrement une couronne dorée où estoit enchâssée la sainte espine et enrichie de plusieurs pierreries (objets volés par les huguenots le 22 mai) (Babinet de Rencogne, 1862, p. 27).

133. *Hilario Franciscus Chevigné de Boischollet, Imperii Baro, misericordia divina et Stae Sedis apostolicae gratia Sagiensis episcopus, testamur in hac cruce argentea contentas esse sacras reliquias ex ligno sacratissimae Crucis et sanctæ Coronæ spineæ Salvatoris Domini Nostri Jesu Christi, in cujus rei fidem huic nostro testimonio cum suscriptione vicarii nostri generalis apposuimus. Datum Parisiis die decima tertia februarii, 1811.*

F.MJ. Coudruc, v. g. Sagiensis. (Mély, 1904, pp. 296-297).

134. L'an 1891 et le 24 mai, Dimanche de la Ste TRINITE sous le pontificat de LÉON XIII et l'administration Épiscopale de Mgr Auguste JUTEAU, évêque de Poitiers, l'abbé Pierre BOUCHAUD, étant curé de Craon.

Mr l'abbé Théophile CHAUVEAU, curé de CHATILLON sur THOUET au doyenné de PARTHENAY ayant manifesté l'intention de doter sa paroisse

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

de Guyenne, mais dans les années 1137-1147.

29. Ce reliquaire est mentionné dans une lettre de 1899 provenant du fichier de F.de Mély.

30. *Le nom de l'Épinette provenait de l'usage suivant. Chaque année, le dimanche-gras, un nouveau roi était désigné (a). Deux jours plus tard, donc le mardi gras, il « était conduit sur la place du Marché. Un héraut lui présentait une branche épineuse, symbole trop vrai de la royauté en général mais qui avait ici pour but de lui rappeler qu'il devait honorer la sainte Épine déposée au couvent des dominicains ».*

[Les fêtes de l'Épinette] furent probablement instituées à l'époque où la comtesse Jeanne donna au couvent des dominicains un fragment de la couronne d'épines de Jésus-Christ... (L'intermédiaire des chercheurs et des curieux, juin 1966, col. 596-601 ; extraits).

(a) *Ce roi était le vainqueur du tournois ou des joutes de l'Épinette.*

31. *Joanna, Flandriæ et Hannoniæ comitissa, universis praesentes litteras inspecturis, salutem. Noverint universi quod nos imaginem nostram B. Virginis eburneam cum capsulis argenteis et reliquiis, quae in eis sunt, contulimus donatione inter vivos Fratribus ordinis Praedicatorum de Insula, retento nobis usu ad vitam nostram et hanc donationem fecimus vivente adhuc fratre Jacobo de Hale. Datum anno M CC XLIV, in vigilia B. Andreæ (Dehaisnes, 1886, t.I, p. 56).*

32. Le reliquaire de la comtesse Jeanne, qui le donna aux religieux après sa mort, en 1244. C'étoit une petite Vierge d'ivoire dans une niche d'argent vermeil doré, où il y avoit une des épines de la couronne de Jésus-Christ (Millin, 1790, t. V, p. 2).

33. Dans les archives du diocèse de Lille existent une reconstitution de la couronne d'épines et des clous de la Passion, ainsi qu'un linge ayant la taille de la colonne de la Flagellation (renseignement fourni par le chanoine Roger Desreumaux, chancelier des services administratifs du diocèse de Lille en 1991).

34. Un [reliquaire] qui se montoit sur un pied de bois pour être porté dans les processions.

35. Il n'y a rien à Saint-Pierre de Limoges.

36. Auguste Allou, Par la miséricorde divine et la Grâce du saint siège apostolique, Évêque de Meaux : L'an mil huit cent cinquante quatre, le quatre août, il nous a été présenté une petite châsse de cuivre verni, de style

gothique, appartenant à l'église de Lizy, fermée d'une glace sur chacune des quatre faces, et recouverte d'un toit également en cuivre verni, surmonté d'une boule et d'une croix ; ladite châsse ayant 18 centimètres de longueur, sur 11 de largeur et 29 de hauteur ; et, à la base, 22 centimètres de longueur sur 16 de largeur.

Nous y avons placé sur un coussin de velours rouge, la relique de la crèche de notre seigneur, donnée à Rome, le 10 Mai [1852], comme il résulte de la pièce authentique ci-jointe, visée par nous le 2 de ce mois et la relique de la ste Couronne d'épines donnée par nous, ainsi que le constate la pièce authentique de ce jour ; lesdites reliques contenues dans un petit médaillon d'argent renfermé lui-même dans un grand Médaillon de cuivre doré, garni d'ornemens et de pierres de diverses couleurs et scellé du sceau épiscopal. En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal qui sera déposé, avec les autres pièces, derrière le coussin de la châsse ; laquelle sera ensuite fermée et scellée du sceau épiscopal.

Fait à Meaux, les jour, mois et an que dessus./

– Fleurnoy, v. g.

– Par Mandement, Verdier, ch. h. secr.

(Archives diocésaines de l'évêché de Meaux, boîte 196, Reliques, canton de Lizy-sur-Ourcq).

37. Augustus Allou, Miseratione Divinâ ac sancta sedis Apostolicae Gratiâ, Episcopus Meldensis,

Universis Praesentes Litteras inspecturis, salutem in Dom.

Notum facimus et attestamus quod, ad majorem Dei gloriam, et sanctorum venerationem, recognovimus sacras Reliquias ssaе Coronae spineae Domini nostri Iesu Christi, ex locis authenticis extractas, easque in thecâ cupreâ deauratâ, n°138, figurae ovatae, bene clausa, unico crystallo munitâ in panno serico coloris rubri reverenter reposuimus, filo serico rubro colligavimus, et sigillo Episcopali in cerâ rubrâ impresso obsignavimus.

Praedictas Reliquias, in nostrâ Dioecesi, fidelium venerationi exponi permisimus.

Datum Meldis, sub signo Vicarii nostri Generalis, sigilloque nostro ac secretarti Episcopatus nostri subscription. anno Domini millesimo octingentesimo quinquagesimo quarto ; die vero mensis Augusti 4â./Fleurnoy, v. g. ;

De Mandato Illmi ac Revmi D. D. Episcop(i) Verdier, can. h. secr.

(Archives diocésaines de l'évêché de Meaux, boîte 196, Reliques, canton de Lizy-sur-Ourcq).

38. Cette épine, dont nous avons eu connaissance dernièrement, est à ajouter à notre annexe sur les dons de reliques d'épines par les rois.

39. Renseignement donné dans une de ses fiches.

40. Une croix de bois, couverte de cuivre doré à laquelle est attachée un Christ: au dessus de la tête de cette croix est un écriteau enchâssé de verre où est écrit: De ligno crucis Domini Nostri Jesu Christi : au-dessus de celui-ci est un écriteau avec ces mots : Spina coronae Domini Nostri Jesu Christi, le milieu de cet écriteau est traversé par une petite épine. Au côté droit du Christ est une relique de St Thomas, avec l'écriteau : Sancti Thomi apostoli : au côté gauche, une autre relique dont l'inscription n'a pu se lire; au pied, un morceau de la colonne de Notre-Seigneur dont l'inscription porte : De columna Domini Nostri Jesu Christi. Au dos de la croix sont encore des reliques de st Laurent, st Calixte et st Georges ; au côté gauche de st Calimer, évêque, et de St Florian ; plus bas de St Honoré, évêque, de Ste Ursule et de Ste Suzanne. Des écriteaux indiquent toutes ces reliques (Macqueron, 1891-1893, pp. 103-104, n° 1).

41. *Item est una spina de corona Domini nostri Jesu Christi ornata auro et argento cum lapidibus preciosis* (Mure, 1885, p. 184).

42. *Unum sanctuarium in quo dicitur esse spina de corona D.N.J.C. in quo est una luna cristalli de super una barra argentea deaurata* (Valous, 1877, p. 21, n° 182).

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

prédécesseurs sont fondateurs feront service solennel de la ditte Sainte Couronne pour l'honneur de la ditte Sainte Épine tous les ans le prochain Dimanche devant la fete st Jean Baptiste ; cest à savoir – Le Samedy précédent vespres, le dimanche matines et vêpres solennelle et toutes les heures dudit Jour [ainsi qu'il appartiendra]. item et s'il échet aucune fête audit Jour ils laisseront le service de la ditte fête, et le remettrons à un autre Jour et feront le service de la ditte sainte Couronne audit Jour ainsique dit Est. item le Pareillement le vingt cinquième Jour d'août que Est le Jour de la fête de Mondit Seigneur saint Loys feront service dudit saint solennel et Singulier. Tous les ans audit Jour en remettant le service d'autre fête ordinaire à autre jour si Elle échêt cedit jour. item et le dit Jour feront procession solennelle tous les ans à la chapelle de sainte catherine du Mont des Vignes, esuelles ils porteront en grande révérence Ledit Saint reliquaire, Pour la fondation Duquel Service nous avons Donné et donnons par ces présentes à laditte Église de nôtre Dame une Place vaque-assise au Dehors de la porte des carmes de notre Ditte ville du Moulins. Et sur les fossés Dicelle et Entre lesdits fossés et le rif. Du Berchîmbaut Tout Du Long, laquelle place contient en front de Ruë onze toise et quatre pieds ou Environ, Commencant au quarré du Buisson du Jardin de Étienne Bonhomme chapelier qui Est sur la ditte ruë et tirant contre laditte porte des carmes, et dudit quaré tirant le long dudit Rif et Buisson qui fait la Cloture des Jardins Etants à l'endroit. Jusqu'à la Maison de Me Jeun Dagnet et Joignant d'icelle aulong-Duquel Rif les dits chapitre pourront faire une Muraille du Côté Desdits Jardins et sur ledit Rif faire une voute Tout ainsi qu'a fait ledit Me Jean Dagnet ; et peut contenir la ditte longueur de vingt une à vingt deux toises ou Environ, et devers le haut du coté de midy et du Moulin de Bréchimbaut entraversant ledit rif et tarrant contre laditte ville sur la Ditte doue du fossé contenant quatre toises et demis ou Environ, et du côté desdits fossés entarrant contre la ditte porte des carmes contient dix neuf toises ou Environ, à prendre au cordeau Mis en facon d'un are afin de laisser un chemin de Deux toises Entre laditte place et la douë dudit fossé ; En ce nom compris toute fois et réservé Expressément une voute et situation d'icelle que a fait faire ledit Etienne Bonhomme sur ledit rif qui est touchant de sondit Jardin, Et que contient audit front de Ruë seize pieds et Laquelle nous lui avons transporté par avant ces présentes et par lettres données de nous Interimés en notre chambre des comptes. Laquelle Nous Entendons lui Demore et aux Siens perpétuellement. Et Delaquelle place et detout le droit que nous avons Et pouvons avoir et que nous pourroit competer et a partenir en icelle, nous sommes desistés, departis, [departons], au profit de la ditte Église de nôtre

Dame, et la ditte place promettant garantir Envers tous et contre tous. En faisant le Divin Service Et pour ce que de la ditte place En Est procès pardevant nos amés et feaux presidens et Gens de nos Comptes Entre le procureur de notre Domaine demandeur d'une part Contre Lesdits Doyen et chapitre d'autre part, nous a nôtre dit procureur quant à ce imposons silence perpétuel. Si Donnons En Mandement par ces dittes présentes nos amés. Et feau(l)x Conseillers président et Gens de nos comptes que Lesdits doyen et chapitre Laissent, fassent et souffrent joïr et user plainement et paisiblement de la ditte place et appartenence D'icelle sans leur donner ou souffrir être donné aucun Détourbe ou Empechement au contraire en les mettans hors Dudit procès, et imposons silence à notre Dit procureur. Et a tous autre a perpétuel car ainsi et nôtre plaisir et ainsi L'avons ordonné et ordonnons et de fait: En témoin de ce nous avons fais metre et apposer ci ces présentes nôtres Scel. Donné en notre chatel de Molins le sezieme Jour Du mois de Janvier l'an de grace mil quatre cent soixante Dix huit Et Etoit Écrit en marge par Monseigneur le Duc Vous le président des comptes et Trésorier Général présent et signé Berry et au Dos desdites lettres Etoit Écrit -

« Expeditæ et registrata fuerunt præsentes litteræ in camera computorum Domini nostri Ducis molinis de precepto dominorum Dictæ Camerae, Salvo Jure Domini et in omnibus quolibet alieno, die tertia mensis jebruarii anno Domini Millesimo CCCC m°Lxxviiij Et signé trinquart ».

Et au bas est écrit : Extrait d'un grand papier et Registre couvert de Bazenne rouge étant en la chambre des comptes à Molins intitulé Le papier des offices et chartes perpétuelles et sur le vijxxve feuillet dudit papier, et collationné à iceluy du commendement Des Messieurs par Moy araby avec paraphe. (Archives de l'Allier, 1 G 29).

55. Jean II reçut de] maistre Pierre Ardoin, sieur de la Mothe [deux épines dont] la sainteté et vérité [fut éprouvée en sa présence] et notable adcistance de plusieurs seigneurs, par feu monseigneur le révérendissime cardinal de Fois, lors légat de nostre saint père le Pape en Advignon ; lequel cuidant en avoir une par devers luy, dont il avoit tousjours faict grand estat, la pensant et très sainte et véritable, pour faire conférence de la sainteté et vertu d'icelle avecq celles qui avoient esté données audict feu sieur duc de Bourbon, les auroit toutes trois diversement jectées à la flamme du feu, par laquelle celle dudict sieur cardinal auroit esté brullée et mise en cendre, et au contraire celles dudict sieur duc de Bourbon auroient esté retirées du feu senes et sans aucune lésion ou altération en leur substance et coulleur.

Laquelle preuve ainsy faicte, ledict sieur duc de Bourbon en auroit délaissé une à l'éveque de Nismes, pour icelle mettre en l'esglise de Saint-Genestz, et rapporté l'autre en ceste ville de Molins, où... l'auroit donnée aux vénérables doyen, chanoines et chapitre de l'esglize collégiale de Nostre Dame... en laquelle il désiroit estre inhumé avecques feu madame Jehanne de France, fille du feu roy Charles septiesme, sa femme (Archives..., 1890, p. 59).

56. Sont présents : en sa personne puissant seigneur Marie-Claude d'Anterroches, seigneur dudit lieu, Combrelles, Bressanges et autres places, résidant en son château d'Anterroches, lequel de son bon gré et volonté, et par un pur zèle de la gloire de Dieu, mu de dévotion, et pour d'autres justes causes et considérations, a fait don et présentes aux révérends pères Récollets de Saint-Gal, d'un reliquaire d'argent dans lequel est enclos une sainte épine de la couronne dont Jésus-Christ fut couronné dans sa passion, et d'un petit fragment en échantillon du bois de la sainte Croix, conservés depuis temps immémorial dans la chapelle dudit château d'Anterroches. ayant appris que semblable épine ayant été donnée aux religieuses du Val-de-Grâce par un seigneur du voisinage de Paris, a fait plusieurs miracles depuis qu'elle a été transférée au monastère, et afin que lesdites reliques soient aussi conservées dans ledit couvent de Saint-Gal en la plus grande vénération, à condition néanmoins que lesdites reliques ne pourront, pour quelque sujet que ce soit, être transférées en autre couvent ni lieu qu'icelles soient mises en la chapelle Saint-Bonaventure de laquelle ledit seigneur est fondateur ; lequel don et présent le révérend père Adrian Dufour, gardine dudit couvent de Saint-Gal, et au nom de tous les autres religieux qui y sont de présent et y seront à l'avenir, et honorable homme Hugues Béral, bourgeois de la ville de Murat, leur syndic, ont accepté aux charges et conditions susdites, auxquels ils ont promis, au nom que dessus, de ne contrevenir, et ont très humblement remercié ledit seigneur, ensemble d'autres grands dons et bienfaits qu'il départ journellement et continuellement au couvent et religieux, à l'occasion desquels il s'obligent continuer par les religieux qui y sont et seront, d'offrir prières et sacrificies à Dieu pour la conservation et la prospérité dudit seigneur et des siens. Et ainsi, l'ont voulu, promis, juré et obligé. Fait et passé audit convent avant midi ce dimanche sixième jour d'avril 1659. Et à l'instant ledit reliquaire et reliques ont été mis et posés dans le piédestal de l'image de saint Bonaventure, dans ladite chapelle, en présence du seigneur d'Anterroches, de frère Adrian Dufour, gardien dudit couvent ; Béral, syndic ; Dumas, Charbonnel, présents ; Davidat, notaire royal (Dérivière-du-

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

religieux de St-Mathurin de Paris, de la Ste-Trinité et des captifs, salut et dilection. Voulant décorer votre église de quelques marques vénérables de notre rédemption, à l'honneur et à la gloire du rédempteur, et en sa mémoire perpétuelle, nous avons jugé à-propos de vous envoyer par notre bien-ami chapelain, frère Pierre d'Arras, de votre ordre, une espine de la sacro-sainte couronne de notre seigneur, et une lame de sa très-sacrée croix ; priant attentivement en notre dévotion, que recevant de nous ce présent avec le respect qui lui est dû, vous ayez soin de le conserver cy-après en considération du sauveur de tous les hommes, avec toute révérence et honneur : et priez pour nous. Fait à Vincennes, l'an de notre seigneur 1260, au mois de mai (Millin, 1790, t. III, p. 29).

29.1270. *In tot Regum funeribus, immorandum Nobis estpre omnibus, illi S. Ludovici Regis, qui ultra omnes Sacro Ordini benefecit. Voluit enim Religiosos eius alumnos penes se semper habere, officio sacellanos ac domesticos, (quos tibi in Capellanos etfamiliares assumpsisti) ait Pontifex Regi scribens. Conventui eorum Parisiensi dono dedit segmentum verae Crucis Dominicae, et unius spinae ex ipsius coronâ. Ibidem asservatur Regium paludamentum eius in planetam versum. Item Calamarium eiusdem et chiro tecaë : Et, quod omnibus praestat, Corona Regia eiusdem, auro obducta, et artificiose fabre facta, insertis Sanctorum Reliquiis pro gemmis (Baro, 1684, p. 243).*

30. On y voit aussi une couronne que ce roi (saint Louis) avoit donnée : elle est de vermeil : les fleurs-de-lys sont ornées d'émeraudes, d'aigues marines et d'opâles : le cercle est rempli par de petites feuilles de lauriers travaillées à-jour et orné de grands cristaux, en place de diamans, où sont des reliques, et entr'autres une épine de la couronne de Jésus-Christ. Cette couronne n'étoit point destinée à l'usage de St.-Louis ; c'est seulement un reliquaire. Elle est portée sur un pied de cuivre doré en même tems (Millin, 1790, t. III, p. 29).

31. Item, un grand reliquaire a une croix d'argent doré, ronde, a estocs (=escocs), gamye d'un pié de leton doré, ou quel reliquaire a de la vraye croix, une espine de la couronne Nostre Seigneur et plusieurs autres ossemens de sains qui sont escripts au tableau qui est oudit reliquaire, donné à l'œuvre de ceste église par noble homme et saige maistre Mahieu de Nanterre, conseiller du Roy, notre sire, et président en sa court du Parlement, et damoiselle Guillemette Leclerc, sa femme, pesant icellui reliquaire unze marcs d'argent justes (Calliat, 1850, p. 16 ; Broche, 1905, p. 166, n° 32).

32. L'autre où est l'image de la croix en façon d'arbre tenue par deux

anges aux deux costés. Et pèze l'argent de ladite croix et anges, vermeil doré, 22m 6 on 1 gros, comprenant le pied qui est de cuyvre doré.

Et en hault de lad. croix est enchâssé de la vraye croix qui est dessus du taffetas rouge avecq une verrière qui la couvre. Et au bas de lad. verrière sont ces mots : cy est une espine de la coronne Nostre-Seigneur. Laquelle espine néantmoins est en ung ange d'argent ainsi qu'il sera cotté cy-après.

Et au dos de ce qui est couvert de ladite verrière, sur de l'argent vermeil doré, sont ces mots :

Ce reliquaire auquel ha de la vraye croix est une espine de la coronne Nostre-Seigneur et plusieurs aultres reliquaires donna Me Mayet de Nanterre, président en parlement, à l'œuvre de l'église monseigneur saint Eustache le jour de Noël l'an mil quatre cens soixante-quatre, en l'honneur de la Passion Nostre-Seigneur et de monseigneur saint Eustache. Priez Dieu pour luy, sa femme et tous ses amys.

Et sur le pied de ladite croix y a une forme de boîte en table d'attente, vermeil doré, sur laquelle y a une verrière, et au dessoubz de ladite verrière y a ces mots :

Des os saint Laurans. Du bras saint Thibaud. Du doigt saint Sébastien. Des os saint Christofle. Du sépulcre de sainte Catherine. La jointe du doigt saint Luc. De l'étache Nostre-Seigneur où il fut battu. De plusieurs aultres reliques. Des os sainte Blaize. Du bras de l'ung des Innocentz. De la croix du bon larron. Du manton saint Laurans. Des vestements Nostre Dame et de son sépulchre. Des os des unze mil vierges. De la vraye croix. Et des pierres dont saint Estienne fust lapidé. Des os saint Pancrace. Des reliques saint Leu. Des cinq pains que Nostre-Seigneur donna à ses apostres.

Et ladite espine a esté depuis mise et enchâssée dedans ung reliquaire d'argent estant en figure d'un ange tenant en ses mains ladite espine enchâssée, qui est un des reliquaires de ladite église (Calliat, 1850, p. 39).

33.A Alain du pré et son filz, et Herment, son gendre, orfèvres, qui avoyent commencé le dit joyau, pour estres assiz sur l'entablement ou pié de l'ancien reliquaire où est l'ymage de monseigneur saint Jaques et deux prians de ung roy et d'une royne tenans une petite chasse d'or dedans laquelle a ung os de monseigneur saint Jaques, a esté payé pour le commencement du dit ouvrage..., et pour avoir reffait les ailles des anges du petit vielz joyau ou on portoit anciennement le dit corpus domini, et avoir aussi reffait une porte paix d'argent..., neuf livres douze solz parisis. Lequel

commencement d'ouvrage n'a de rien servi ne pourfite, pour ce que, par les dits gouverneurs de l'ospital, appelé avecques eulx les anciens gouverneurs..., fut avisé pour le mieulx que le dit ancien reliquiaire de monseigneur saint Jaques demerroit en la façon où il estoit et est, considérant que le roy Charles... et la royne Jehanne, sa chère compaigne, ... donnèrent au dit hospital ledit os... ainsi hébergé qui est ou dit reliquiaire dès l'an M iiii XXVI, et que mieulx seroit fere le dit joyau à porter corpus domini tout de neuf, ce qui fait a esté..., pour ce icy..., IX l. XII S. – Au dis Alain et Herment... pour une once d'argent par eulx livrée et employé à refaire la dite paix et les ailles des angels du petit vielz joyau, XX S.

A Jehan brisset et Jehan enguerren, orfèvres, pour avoir fait ung joyau d'argent doré à porter corpus domini le jour de la feste du saint sacrement. Lequel joyau est fait sur ung entablement d'argent doré où est l'ymage de monseigneur saint Jaques assiz en ung parron, soubz une voulte sur laquelle sont deux angels tenant ung soleil couvert de crestaulz, où ce assiet le corpus domini. icelluy joyau pèse quarante deux mars quatre once quinze estellins d'argent, sans en comprendre les dits crestaulx. Pour ce payé pour les dits... mars... d'argent..., iiii XL l. XV S. – Aus diz orfèvres a esté payé pour l'or à dorer le dit joyau, et pour la façon d'icelluy..., iic LVII l. ii S.

Pour orner ce joyau, « aux deux costez du dit soleil qui porte le dit corpus domini », on achète deux « crestaulx » au pierrier Jean Joseph (Baron, 1988, pp. 91-92, et p. 86).

34.item, un autre grand reliquiaire aussy d'argent vermeil doré où est représenté S. Jacques assis sur une roche, sur une terrasse soustenue par six lyons ; lad. image tenant d'une main un livre et de l'autre un bourdon. Au devant de ladite image est une bustière ou reliquiaire dans lequel est partie d'une coste de S. Jacques donnée le 7 mars 1616 [lire en fait: dernier jour de décembre mil cinq cens trente neuf] comme appert par le certifficat et attestation cy après transcrit. Autour dud. image S. Jacques sont six pilliers soutenant un dosme au-dessus, au devant duquel est un reliquiaire de cristail gros comme un œuf dans lequel est une dent dud. S. Jacques le Grand ; au dessus dud. dosme est un autre reliquiaire carré soutenu par deux anges à genouil dans lequel reliquiaire est une espine de la vraye couronne de nostre Seigneur Jésus-Christ, au devant duquel est un cristail. Tout le dit reliquiaire pèse 40 marcs (D'une autre main: moins une once). (Suit la copie du certifficat qui est dans le reliquiaire)

(Bordier, 1876, pp. 391-392 ; Moring, 1886, p. 183 ; Baron, 1988, p. 136).

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

fuerint, una cum nobilibus et potentibus viris dominis domino Johanne, comite Sacrocesaris, domino Petro de Giaco, milite, cancellario dicti domini ducis, et Nicolao Mengin, secretario et magistro camere denariorum dicti domini ducis, testibus ad premissa rogatis specialiter et vocatis, presens fui, et in testimonium premissorum et cujuslibet eorumdem, de mandato dicti domini ducis, una cum suo magno sigillo hic appposito, hic signum meum apposui consuetum, anno, mense, die et loco predictis, indiccione quarta, pontificatus sanctissimi in Christo patris et domini domini Clementis pape septimi anno tertio.

Et ego Stephanus predictus thesaurarius, canonicus predictae ecclesie, ac Bituricensis et Pictavensis ecclesiarum canonicus, rectorque parochialis ecclesie sanctorum Egidii et Lupi Parisiensis, capellanus commensalis domini nostri pape, do et lego ecclesie beati Hylarii predictae predictum tablerium predictis reliquiis, munitum, sub custodia in perpetuum successorum meorum thesaurariorum, tradendo predictum thablerium realiter et de facto domino Johanni Ferchaudi, canonico et elemosynario dicte ecclesie, ac etiam sub custodia decani et cappituli dicte ecclesie vicario meo, ac per eosdem decanum et capitulum super hoc deputato, ob remedio anime mee et dicti domini mei ducis, patrum, matrum ac parentum nostrorum; predictas reliquias esse captas testificor coram Deo et hominibus in capsula capelle regie Parisiensis predictae in presencia mea, ac per thesaurarium ejusdem capelle mihi traditas ex precepto regis ac per me receptas ex parte dicti domini ducis. Scriptum manu mea et signatum ad perpetuam memoriam anno Domini M^o CCC^o octuagesimo secundo, XXVIIIa die septembris. LOYPEAU.

(Sur le repli est écrit : *Per dominum ducem et locumtenentem, domino comite de Sacrocesare et vobis presentibus, LEMASLE*) (Rédet, 1852, pp. 47-48).

77. Mère St Basile, dite au siècle Giroux, professe du Calvaire de la Trinité, habitait Paris, quand elle apprit la réunion des Bénédictines des 2 Calvaires de Poitiers (dans l'ancien immeuble de l'Union chrétienne, rue de « l'Union chrétienne », plus tard des « Trois cheminées », actuellement rue Riffault). Aussitôt elle se décida à les rejoindre. Apprenant son départ pour Poitiers, Mgr l'archevêque de Paris lui confia une insigne relique de la Ste Couronne d'épines pour la remettre de sa part à Monsieur Monrousseau [curé de Notre-Dame-la-Grande], afin qu'elle fût vénérée dans l'église de Notre-Dame-la-Grande (Note sur la sainte épine, tirée d'une relation du Calvaire touchant la restauration de la communauté à Poitiers après la

Révolution).

N.B. : les Bénédictines du Calvaire sont en 2001, Monastère de l'Annonciation. Pié-Foulard. 79370 PRAILLES.

78. 9 mai 1812. Grande fête à Notre-Dame pour la susception de la Ste Couronne d'épine (ou de la Ste épine) de N.S.J.C. Notre-Dame possède depuis deux ans une parcelle de la Ste Couronne. Ce précieux don de NS. NS. les Vicaires Généraux qui gouvernent le diocèse de Paris a été déterminé par les sollicitations de Mr l'abbé Dauzel attaché à Mgr de Pradt [évêque de Poitiers]. C'est le zèle de Mlle Gauffreau qui nous a valu cette vénérable relique. Elle est exposée à la vénération des fidèles le 2^e dimanche de chaque mois (Notes manuscrites des archives de N. Dame).

79. *De revelatione reliquiarum.*

Anno ab Incarnacione Domini millesimo centesimo quadragesimo octavo, decimo kalendas junii, dominica que tunc fuit post Ascensionem Domini, revelate sunt reliquie de ligno crucis Domini, per venerabiles personas, videlicet Gauffridum Burdigalensem archiepiscopum et Gilbertum Pictavensem et Bernardum Xanctonensem episcopus in ecclesia sancti Petri Puellaris, aperta cruce aurea quam sancta Lobeta priscis temporibus de Hierosolimis allatam, divina manifestatione et operante gracia ad salutem populi credentis, eidem loco venerandam reliquerat. Cujus beneficij gracia et ecclesie ipsius fundamenta sumpserunt inicium et principis terre hujus celitus inspirata benignitas ecclesie et reliquiarum servitoribus largita est, sicut hactenus licet videre in terris et prediis quod sufficere debuit procurationi subsidium. Verum ne tanti sanctuarij agnicio posteris in perpetuum profutura depereat, quod oculis licet indigne vidimus et ore morituro profiteri diu non possumus, scripto diucius permansuro testamur, quoniam, exceptis minoribus partibus quas non numeramus, quinque partes preciosi ligni usque in admirationem magnas et de corona spinea porciunculas videre et adorare, ibidem divinitus permissi sumus, Eadem die, congregata populi magna multitudine, dominus Gislebertus episcopus in ipsa ecclesia consecravit altare ad pedes ymaginis crucifixi, in honore beatorum Jacobi et Clementis martyris et Marie sororis Lazari (Barbier de Montault, 1897, pp. 495-496).

80. *Qualiter et unde fundamenta basilice seu ecclesie secularis collegiate beati Petri puellaris Pictaven. primum sumpserunt exordia.*

Temporibus Constantini imperatoris, cum beatissimam Helenam matrem suam ad exquirendum preciosum lignum crucis in qua Dominum nostrum

Ihesum Xpistum Judei suspenderunt Iherosolimis, Spiritus Sancti gracia inspirante, misisset: erat cum eadem Helena sanctissima virgo Lobeta, nobilis quidem genere, sed nobilior moribus et tota animi vigilancia ad Deum intenta, sed, natura faciente, parvissime stature et etiam gibbrosa (=gibbosa) erat. Hec virgo beata intererat quando supradicta Helena memoratum lignum crucis invenit non sine multo labore, facta Judeorum illius terre congregacione maxima, quorum consilio Judas unus eorum legis peritissimus, ne ceteri interficerentur, Calvarie locum ei ostendit ubi lignum ipsum absconditum esse credebat. Quo invento, cum eadem virgo in prefate Helene obsequio diu morata fuisset, et honeste vite atque sanctissime conversacionis circa eam extitisset, tandem venit ei in mente quod ad partes cismarinas ad terram videlicet Britannie, de qua sicut asseritur fuerat oriunda, veniret genusque suum natalis reminiscens patrie visitaret et de jam dicto ligno, si domina sua acquiesceret in largiendo aliquam partem pro corde secum et maxima devocione deferret. Cumque hoc domine sue intimasset, bonam voluntatem illius intelligens, videns eciam quod nubere nollet nec corpus, natura impediante, aptum esset connubio, partem ligni illius in admiracionem magnam et alias reliquias preciosas, maxime de spinea corona Domini, aurumque multum et argenteum ei benigne contulit et eam usque ad cismarinas partes fecit conduci. Que per longa terrarum spacia, non sine multo timore hostium et maximo corporis sui dispendio, Pictavis veniens, dum civitatem ingressa fuisset, itinere fatigata, ad caput ecclesie beate Marie (antique) sub arbore quadam, que sanbucus dicitur, pera sua in qua prefatas reliquias posuerat, ob reverenciam Dei prius in arbore suspensa, membra sopori dedit et ibidem aliquantulum requievit. Postmodum vero cum a sompno excitata fuisset, volens peram suam accipere, ramo in quo pendebat ultra quam credi potest altius erecto, eam nullatenus potuit rehabere, licet baculo suo et aliis quibuscumque poterat modis, ramum ipsum ad se inclinare temptaret. Quod divino credens accidisse miraculo, episcopum peciit civitatis ipsius eique rem prout acciderat indicavit et qualiter de Jherosolimis huc adveniens tam preciosum thesaurum secum devote et humiliter attulisset. At ille, gaudio immenso repletus, blande illam allocutus est, dicens : Soror dulcis et amica, Dominus Noster Jhesuc Xpistuc ad hanc te ideo civitatem cum tanto venire thesauro permisit et hac de causa ramum in quo pera tua cum sanctis reliquiis suspenditur ne illam ad presens rehabere valens, sursum fecit erigi, quod ibidem thesaurus ille remaneat et in eodem loco Salvator Noster qui pro nobis in cruce pependit per crucem ab omnibus honoretur Unde te oportet comitem Pictavensem adire et causa tua illi humiliter exposita, ab

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

sainctes Espines de la couronne de Nostre Seigneur ; ainsi que la lettre dudit Roy, laquelle est dans les archifs de l'église de Nostre Dame, le tesmoigne suffisamment... (Théodose de Bergame, 1620, p. 161).

- Une espine de sa couronne, laquelle le dévot saint Louys, Roy de France, y envoya par un don singulier pliée dans une lettre de recommandation (op. cit., p. 171, 3/ ; suit le texte de la lettre étudiée antérieurement).

-De laquelle lettre le Chapitre fit faire l'an 1381 deux Vidimus par devant le Juge du Bailliage de Vellay, lesquels sont liez avec ladicte lettre dans la Thrésorerie en la layette 1 de sancta Aniciensi Ecclesia (op. cit., p. 172).

Suit ici un récit sur l'arrivée de la sainte couronne en France, basé sur Nicolas Gilles et Guagin.

- Partie de ladicte Couronne dont il fut couronné en sa Passion (op. cit., p. 172, 4/).

- [Parmi les reliques qui sont dans la chapelle de S. Paul près du grand Autel derrière le Revestiaire] : Pungat cor Iesu spina dolore tuum (op. cit., p. 177).

98. Une Espine de la Couronne de nostre Seigneur, y envoyée par saint Louys Roy de France (Gissey, 1620, p.. 81, n° 5/ ; 1627, p. 82, n° 5/).

99. Une espine de la couronne de Nostre Seigneur, donnée par le Roy saint Louys.

100. Je conterai pour seconde Relique l'épine autorisée par cette Lettre du plus saint de nos Monarques adressée au Doyen et au Chapitre : Nous vous faisons sçavoir par ces Présentes que la révérence de la Bienheureuse Vierge, et pour le respect de son église, le jour que Nous reçûmes de Constantinople la très-sainte Couronne qui fut mise sur la vénérable tête de Nôtre Seigneur Jésus-Christ au tems de sa Passion, Nous en accordâmes une épine à nôtre amé et féal Bernard vôtre évêque (Bochart de Sarron, 1693, pp. 60-61).

101. [En 1239, saint Louis] déclare au chapitre du Puy qu'il a donné une épine de la couronne à Bernard, leur évesque, le jour qu'il avoit receu la couronne.

102. *Item, aliud reliquiare argenti, cum pede deaurato et in capite dicti reliquiarii est una crux modica deaurata cum crucifixo ab utroque, in quo est una spina de cruce Domini, ponderis quinque onciarum et sex denariorum* (Jacotin, 1914, pp. 216-218).

103. *Item, aliud reliquiare argenti, cum pede deaurato, et a capite dicti*

reliquiarii, est una crux modica, deaurata, cum Crucifixo ab utraque parte, in quo est una spinea de cruce Domini ; ponderis quinque unciarum et sex denariorum (Médicis, v. 1530, p. 107).

104. (...) *dedit ecclesiae unum pretiosum gobellum cristalli super deauratum cum perlis et lapidibus pretiosis, ut fiat sanctum sacramentum in eodem in festis beatae Mariae, onerando dominos, ut scribi facerent supra ipsum : Ludovicus Francorum rex (c'est le verre de cristal qu'on voit encore dans ladite église)....*

Pascalis (Caillau, 1846, pp. 227-228, noteQ et p. 371).

105. *Louis XI donna cent marches d'argent pour faire la chadaraita en laquelle le saint ymage, de présent, repose et est assise, et le fit François Ginbert, orfeuvre du Puy, et deux beaulx chandeliers en argent, et une coppe ou voirre de cristalh estouffé de pierres précieuses et perles, qu'estoit de grant value (Chassaing, 1869, p. 260).*

106. [En 1475, Louis XI offrit] un hanap de cristal ou d'Iris, estoffé de pierreries: pièce des plus riches, qui se puisse retrouver en aucune sacristie de France (Odo de Gissey, 1620, p. 566).

107. ... Louy XI..., l'an 1475... donna à l'église de Nostre Dame... un verre de cristal de grand prix qu'on y void encor aujourd'huy... (Théodose de Bergame, 1620, p. 163).

108. Il (Louis XI) remit entre les mains des sacristains un petit vase de cristal richement bordé de pierreries qu'il les chargea de faire marquer de son nom et d'employer à la Custode du Saint Sacrement aux grandes fêtes... (Bochart de Sarron, 1693, p. 368).

109. Vase de crystal donné par Louis XI. Il renferme une des épines de la couronne de Notre-Seigneur, donnée par saint Louis. Le piédestal en or sur lequel porte (repose) ce vase est mince, travaillé à jour, surmonté de fleurs en émail de diverses couleurs et de quelques pierreries, ainsi que le cercle qui est autour du couvercle, qui est également de crystal.

Le socle sur lequel porte tout l'ouvrage est de vermeil. L'ensemble de ce monument de la piété de deux de nos rois est bien plus précieux pour ce qu'il renferme, par la dignité des donateurs, et par le prix du travail, que par la matière dont il a été formé (Boudon-Lashermes, 1921, p. 204, n° 13 ; Jacotin, 1914, reproduisait ce document en lui donnant la date erronée de 1657).

110. Vase de chrystal, très riche, donné en ceste esglise par LouisXI, dans

lequel est renfermé[^]) une épine de la couronne de N.S. J.C., donnée par S. Louis, IX^e du nom ; et au piédestal est une petite boîte contenant des reliques de ce Roi, donné à cette esglise par un des chanoines, avec l'acte authentique, lequel avec la lettre originale du saint Roi au chapitre du Puy, et des autres pièces concernant la vérité de la sainte épine se trouvent dans l'intérieur du piédestal (Gounot, 1977, p. 15).

111. – Objets en argent... caisse de l'épine n° 13 et débris – 8 marcs, 4 onces et 4 (ou 14) gros... –Matières en or... Couronne de la Vierge, partie d'une relique dite la Sainte épine, et d'un.

crucifix – 4 marcs, 1 once (Arch. Dép. Haute-Loire, G 796 (4), éd. Gounot, 1977, p. 15).

112. *Hoc autem sanctum depositum, in lugendä, quae sub finem saeculi decimi octavi Gallias agitavit tempestate, de suo loco deturbatum, tandem in urbem Sti Stephani allatum est, ubi Pie servatur in Ecclesiä parochiali quae beatissimae Virgini, sub titulo Dominae Nostrae, dicatur ; quod cum recuperate non posset Jacobus Mauritius, tunc Aniciensis episcopus, dono dedit Ecclesiae cathedrali aliam sacram Spinam quae singulis feriis sextis quadragesimae solenniter exposita à piis fidelibus multâ religione invisitur (De officio susceptionis sanctae spinae è Coronà Domini XXVI August, pp. 37-38).*

(Dans la déplorable tourmente qui vers la fin du dix-huitième siècle troubla la France, ce saint dépôt, détourné de sa place, fut enfin apporté dans la ville de Saint-étienne où il est pieusement conservé en l'église paroissiale dédiée à la Bienheureuse Vierge Marie sous le vocable de Notre-Dame, Jacques-Maurice (de Bonald), alors évêque du Puy, ne pouvant la recouvrer, fit présent à l'église cathédrale d'une autre épine sainte qui est exposée solennellement tous les vendredis de Carême et visitée par les pieux fidèles avec un grand respect).

113. 1860, t. II, p. 172.

114. *Le père Anselme* (1728, pp. 537-538) cite une Claude de la Tour, fille de François II de la Tour, vicomte de Turenne, et d'Anne de la Tour, qui épousa en 1535 JustII, seigneur de Tournon, et qui fut dame d'honneur de Catherine de Médicis. Si l'information fournie par Mandet est exacte, le reliquaire pourrait être un don de cette personne. Cela ne changerait pas nécessairement la datation du reliquaire, Claude de Turenne ayant pu faire don d'un reliquaire qu'elle avait en sa possession depuis plusieurs années.

115. Item, ung petit reliquaire, le pied fait en façon de calice où est

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Monseigneur l'archevêque de Lyon de Marbœuf, avec de la cire rouge (Boissieu, 1880, pp. 253-256).

11. La sainte épine de la couronne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, décrite dans le procès-verbal mentionné en l'article précédent, a été placée dans un cristal rond d'environ trois pouces de hauteur et de deux de circonférence, lequel cristal n'est ouvert que d'un côté ; il est fermé de l'autre par un couvercle à charnière auquel avoient été adaptés des anneaux propres à recevoir des cordons qui ont été entrelacés autour dudit cristal, de manière à ne pouvoir jamais être déplacés sans anéantir les sceaux que nous y avons apposés. Ce cristal, contenant la sainte épine perpendiculairement sur un coussin de velours brodé en or, a été placé dans un reliquaire en cuivre doré, ayant la forme d'une espèce de pyramide avec un recouvrement qui l'assujettit (Boissieu, 1880, pp. 247-248).

12. Une custode "à porter corpus Christi le jour de sa fête », d'argent doré, 4 marcs (Benoit, 1890, t. II, p. 254).

13. Item une custode ad porter corpus Christi le jour de sa feste, d'argent dorée à pied large emmaillée, à dessus le crucifix en cruix, poisant tout quatre mars, une espine de la Couronne Nostre Seigneur déans (Junca, 1865, p. 127).

14. Cette église dépendait autrefois de Chancelade. Voir ce lieu, où est attestée précisément une épine.

15. C'est-à-dire découverte (la croix fut découverte par sainte Hélène vers 326).

16. Pour l'ensemble des épines de Saint-Denis, cf. aussi Mély (F. de), in *Revue de l'art chrétien*, 1900, pp. 102-103 ; Mély (F. de), *Exuviae sacrae Constantinopolitanae*, Paris, 1904, t. III, pp. 229-230, 231 et suiv., p. 235.

17. Montesquiou-Fézensac, 1977, t. II, n° 203, I, pp. 355-356.

18. Commune de Saint-Germain-la-Campagne (Eure). Le curé de l'église de Saint-Germain-la-Campagne nous a envoyé une notice sur les reliques de l'église, rédigée par le chanoine Bonenfant, *Reliques conservées dans l'église de Saint-Germain-la-Campagne*, évreux, 1942 : aucune épine n'y figure.

19. Il est aussi fait mention, dans les textes espagnols du XIII^e siècle d'un don par Louis VII d'une émeraude ou d'une escarboucle ; il s'agit peut-être d'une confusion avec le don de Louis VI.

20. Avant le début du XVI^e siècle, aucun inventaire ne donne d'information précise sur le reliquaire. Plus détaillés sont la description

anonyme du début du XVI^e siècle, la déclaration de 1505, les inventaires à partir de 1576. Voir n° 205, de l'ouvrage de Montesquiou-Fézensac.

21. Selon Rigord, 1205 : Anno Domini MCCC, Philippus rex Francorum in pignus caritatis et dilectionis ecclesie Beati Dionysii Areopagite contulit pretiosissimas reliquias, quas Balduinus imperator Constantinopolitanus de Sancta Capella imperatorum, quam Os Leonis vocant, cum timore et reverentia premissis jejuniis et orationibus, acceperat, scilicet de sancta cruce, in qua Salvator Mundi pependit, ad quantitatem unius pedis in longum, in grossum quantum aliquis claudere manu potest, juncto pollicis indice ; de capillis domini nostri Jesu Christi pueri ; de spinea corona Domini spinam unam; costam unam sancti Philippi apostoli cum uno dente ipsius ; de panno lineo albo in quo involutus fuit Salvator in presepio ; de purpureo indumento ipsius. Crux in vase aureo cum gemmis pretiosis ornato posita est, ad quantitatem ejus facto. Alie reliquie predictae posite habentur in alio vase aureo. Omnes reliquias praedictas christianissimus rex francorum Henrico abbati Beati Dionysii propria manu Parisius tradidit, VII idus junii. Quas predictus abbas cum gaudio lacrymarum pleno accipiens, regali munificentia exhilaratus, psalmos cum orationibus psallendo usque Indictum venit, ubi processio monachorum Beati Dionysii, albis et cappis sericis induti, nudis pedibus cum universo clero et populo obviam occurrit, et data in eodem loco cum reliquiis benedictione, cum hymnis et laudibus, pulsantibus campanis universis, in ecclesia ter beati Dionysii, super corpora sanctorum martyrum, in vasis majoribus auro puro et lapidibus pretiosis tectis, cum capite ipsius pretiosissimi martyris Dionysii et scapula sancti Joannis Baptiste habentur recondite. Per omnia benedictus Deus qui mihi servo suo, licet indigno et fragili peccatori fere in senio jam existenti, divina pietate videre concessit (Montesquiou-Fézensac, 1977, t. II, n° 3, I, p. 10).

- Selon les Grandes Chroniques de France : En l'an de l'incarnation MCC et V, donna li rois Phelippes à l'église de Saint-Denis en France, en aliance d'amor et de charité, précieuses reliques que li empereres Baudoins avoit prises par grant révérence en Costantinoble, en la chapele des empereors qui est apelée Bouche de lyon. C'est asavoir: du fust de la vraie croiz un pié de lonc, et de gros tant come uns hons puet clorre en son poing quant il a le pouce joint au premier doi ; des cheveus Nostre Seigneur que il ot en s'enfance ; une des espines de la sainte corone ; une des costes et une des denz saint Phelippe l'apostre; des drapiaus en quoi Nostre Sires fu envelopez en la crèche, quant il fu nez ; du roige vestement que il ot afublé le jor de sa digne Passion. La croiz fu mise en un vaissel d'or, noble et riche, aorné de

riches pierres précieuses, fait en croiz selonc la forme et la quantité du saintuaire, et les autres reliques furent mises en un riche vaissel d'or. Toz ces saintuères bailla li rois Phelippes à l'abbé Henri, à Paris, de ses propres mains en VIII yde de jugnet, et li abbés, qui à grant joie et à grant lièce de cuer les reçut, les aporta jusques au Lendit en chantant et en glorifiant Nostre Seigneur (Montesquiou-Fezensac, 1977, t. II, n° 3, VIII, p. 12).

22. Voir notice n° 14 de l'ouvrage de Montesquiou-Fézensac, pour les documents correspondants.

23. (...) donnons et octroyons dès maintenant à la dite église de St-Denis par donacion faite entre vifs, sans jamais rappeler, notre bele chace d'argent dorée pesant envyron cinquante trois marcs, avecques toutes les saintes reliques qui dedans sont: c'est assavoir, une petite croix d'or en laquelle il y a de la Vraye Crois. Item un petit tableau d'or à petite pierrerie où il y a du tableau de Nostre Seigneur et derrière son chef en la croix où son tittre fut escript. Item une petite coronnette d'or à menue perrerie où il a, autour de la corone, une espine de la Sainte corone Nostre Seigneur. Item 12 petites boiteletes de cristal garnis d'or où il a 12 manières de saintuaires, en chacune boitelete son saintuaire: C'est assavoir du Saint Sanc Nostre Seigneur, de ses cheveulx, des draps dont il fut enveloppés en s'enfence, de sa robe, du drap dont il fut ceint en la cène, de l'esponge dont il fut abeuvré en la Croix, de son suaire, de la pierre du saint Sépulcre, de la pierre du mont de Scavaire, du lait Nostre-Dame, de ses quevrechies et du chief monsieur saint Jean-Baptiste. Et dès maintenant, tout le droit seigneurie et propriété que nous y avons et povons avoir du tout, transportons en ladite église de Saint-Denys, retenue par devers nous la garde et détencion des dites chaces et saintes reliques le cours de nostre vie tans seullement... (Montesquiou-Fezensac, 1977, p. 29, n° 5, I).

24. Voir notice n° 5 de l'ouvrage de Montesquiou-Fézensac, pour les documents correspondants.

25. Voir notice n° 5 de l'ouvrage de Montesquiou-Fézensac, pour les documents correspondants.

26. Et celui jour, au matin, vint veoir le Roy l'Empereur Charles IV priveement et lui aporta et donna un bel coffret de jaspe, garni d'or et de perrerie, d'une espine de la Sainte Corone et d'un des os de saint Martin, et depuis lui donna de saint Denys, car moult fort en désiroit à avoir, et en avoit requis le Roy (Montesquiou-Fezensac, 1977, t. II, n^{os}199-200, XVI, p. 336).

27. Paul, 1950, p. 177.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Spinea DN. Jesu Christi quas ex authenticis locis extractas, reverenter collocavimus in theca ex cupro deaurato, informa monstrantia bene clausa, crystallo munita et funiculo serico coloris rubri colligata, ac sigillo nostro obsignavimus.

In quorum fidem has litteras testimoniales a Vicario nostro Generali subscriptas, nostroque sigillo firmatas, cum subscriptione Secretarti Archiepiscopus nostri, expediri mandavimus.

Datum Parisiis ex Aedibus nostris, die vigesima octava mensis Novembris anni millesimi octingentesimi septuagesimi secundi. (Signature illisible)

De Mandato Illustrissimi et Reverendissimi

DD. Archiepiscopi Parisiensis : L. Reinburg, secr.

(d'après une copie de l'original).

1. Voir aussi Moulins et Thiers.

2. *Item, unum parvum tabellum de auro, in quo inclusum est unum folium de lauro sancte Alene (a) cum stuch (b), in quo est quedam pecia esmaillata (c)* (Arnaud d'Agnel, 1909, p. 243)

(a) sancte Alene = une épine de la sainte couronne.

(b) stuch, estuch = étui.

(c) pecia esmaillata = une partie émaillée.

3. Voir mon mémoire *Les reliquaires de la Passion...*, Paris, école du Louvre, 1995, pp. 968, 976 et 990.

4. Mély, 1900, en attribue sans raison l'origine à Amice de Courtenay, comtesse d'Artois, morte en 1276.

5. La huitième [religieuse portoit] deux Anges soutenant un Reliquaire où il y avoit une épine de la couronne de Notre-Seigneur (Richard, 1782, p. 37).

6. A Jaquemon De Douay, orfèvre d'Arras, pour un vaisseau d'argent à porter le Saint Sacrement, lequel vaisseau fut acheté pour mettre l'épine de la Sainte Couronne que madame donna aux dames de la Thieuloye, pesant 14 unches, venduz en tasche, paiés par le receveur, ... 18 lb. A li, pour faire au dit vaisseau une couronne d'argent dorée, garnie de pierrez et de pelles, et pour redorer l'entablement et l'engelot, pour or, pour argent et pour la façon, paiet par le receveur, ... 9 lb (Dehaisnes, 1886, 1.1, p. 279).

7. Il doit s'agir soit de l'un des deux anges précédemment cités, soit d'un troisième qui supportait directement le reliquaire, les comptes de Mahaut laissant sous-entendre qu'il n'y avait qu'un angelot.

8. 1900, p. 505.

9. Aldéguier et Mège (1854, p. 194) signalent, sur une grande pierre incrustée dans le pavé à compartiments de la chapelle, un ancien distique gravé comparant la sainte épine (environnée dans les cryptes de treize corps saints), à l'épine ou buisson des jardins (environnée de treize roses) : *Quisquis es externus quaerens miracula Sixte, En tredecim pulchrit insita spina rosis.*

10. *I capsula de crystallo parva, et quedam canela sive fistula...* (Douais, 1904, p. 14, n° 29).

11. L'an mil huit cent soixante-cinq, et le trentième jour de novembre, nous soussigné, Théodore de Lartigue, curé de l'insigne basilique Saint-Sernin, délégué à cet effet par Mgr Florian Desprez, archevêque de Toulouse, avons procédé, après les prières préparatoires, à l'ouverture du reliquaire contenant une épine de la couronne du Seigneur, en présence de MM. Roux, Marceille, Casties, Justrobe, vicaires de ladite basilique ; de MM. Miracle, prêtre auxiliaire, et Sabathié, sacristain de ladite église ; après avoir rompu les fils de soie rouge fermant le tube cannelé en cristal où était renfermée l'épine de la sainte couronne, le reliquaire ayant été ouvert, nous avons constaté ce qui suit : la longueur de l'épine en dehors du support est de 41 mm., le support dans lequel l'épine est enfermée par sa base a en longueur 15 mm. L'épine paraît cylindrique-conique, en forme d'aiguille, à pointe un peu émoussé, à surface lisse, bien que recouverte de poussière blanche. Le diamètre transversal de l'épine, à sa base hors du support, a 1 mm ? ; l'épine présente une très légère courbure ; sa couleur est de brun châtain. Nous déclarons qu'il n'a pas été possible d'avoir les renseignements plus précis à cause de la forme du reliquaire qu'on ne pouvait mieux ouvrir sans s'exposer à endommager la sainte épine de la couronne du Seigneur ; après avoir constaté ce qui précède, nous ajouterons que nous avons remis les fils de soie pour refermer le reliquaire.

En foi de ce, nous avons fait le présent procès le trentième jour du mois de novembre de l'an du Seigneur mil huit cent soixante-cinq. Une copie du présent est enfermée dans le reliquaire susdit. Une autre copie se trouve dans les archives. Et a signé avec nous M. Clos, professeur à la faculté des sciences, qui nous a aidé dans l'examen qui a été fait avec le plus grand soin.

F. ROUX, vic. S.S., – L. MARCEILLE, vic. S.S., – L. CASTIES, vic. S.S., – Gn JUSTROBE, prêtre, vic. S.S., – SABATHIE, sacristain, – MIRACLE Joseph, prêtre, – DE LARTIGUE, curé doyen de Saint-Sernin, – DE CLOS (Rohault de Fleury, 1870, pp. 376-377).

12. Brémond (*Histoire des reliques de Saint-Saturnin*, 1862, p. 103) signale un coffret sculpté ou marqueté, abritant des fragments du sépulcre, de la vraie croix et de la crèche, et dans lequel aurait été apportée la sainte épine par Alphonse de Poitiers.

13. *Item, quedam capsula seu ymago fustea in qua est una spina sancte corone Jhesus Christi cum aliis reliquiis* (variante du LXXIII, rapportée par Thuile, 1968, p. 205).

14. Et davantaige une chasse ou ymage de boys, dans laquelle a une espine de la Sainte Couronne de Jhesus Christ et autres reliques, lesquelles reliques led. Le Brun prebtre, tira d'un armoire de lad. sacristie assez mal seur où estoient mal tenues, mal en ordre et en honneur (Douais, 1904, p. 189, n° 25).

15. La Sainte Espine ornée et enrichie de plusieurs figures et au dessus une couronne d'espines d'or massif et à la soubasse y a trois anges portant chascung en sa main ung mistère de la Passion ; le tout d'argent doré (Douais, 1904, p. 216, n° 199).

16. Plus, la Sainte Espine ornée et enrichie de plusieurs figures, et au dessus une couronne d'espines d'or massif, et à la soubasse y a trois anges pourtant chescung en sa main ung mistère de la Passion, le tout d'argent doré (Douais, 1904, p. 253, n° 212).

17. Au doutziesme armoire qu'est sur le sixiesme autel dédié à la Sainte Espine de la petite couronne de Jésus Christ Nostre Seigneur, a esté treuvé le reliquaire d'argent surdoré dans lequel est conservée lad. Sainte Espine, estant faict en forme pyramidale ronde et le soubassement en triangle, y ayant au dessus une couronne d'espines d'or et au sommet une figure de l'*Ecce homo*, et à l'environ de lad. pyramide douze petites figures en reliefz et sur ledit soubassement troys anges aussy en reliefz avec leurs esles, l'un portant une croix, l'autre une colonne et l'autre une lance, le tout d'argent surdoré (Douais, 1904, pp. 278-279, n° 62).

18. Dans le huictiesme armoire qu'est sur l'autel de la chapelle dédiée à la Sainte Espine, garny d'un retable surdoré, a esté treuvé le reliquaire

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

au-dessus, et dans icelluy y a une espine sans cartel, qu'on tient estre une vraye espine, par tradition; et, de faict, l'on y faict l'office avec un grand concours de peuple, le dimanche après l'octave de St-Pierre (exposition..., 1987, p. 12).

25. Elle peut aller en pèlerinage à Vic-le-Comte, où on dit qu'il y a là une sainte Épine (Mesnard, 1991, p. 1082).

26. Un reliquaire en vermeil contenant une épine de la couronne de Notre-Seigneur (Fouil – houx, 1898, p. 287).

27. La châsse renfermant la précieuse relique repose sur un piédestal haut de dix centimètres. Châsse et piédestal sont en bois couleur marron. Sur sa largeur, le piédestal a été scié verticalement (je ne sais pourquoi) en deux parties égales qui ont été rejointes à la colle pour ne former qu'un seul tout.

La base du piédestal a deux degrés. Le premier degré, haut de six millimètres seulement, a la forme d'un carré long. Chaque grand côté a quatorze centimètres 1/2 de long ; chaque petit côté a neuf centimètres, 4 millim.

Le second degré, haut de trois centim., 3 millim., a sa base arrondie et sa partie supérieure en forme de gorge. Chacun de ses grands côtés a treize centimètres, 7 millimètres, à la base; chacun de ses petits côtés a huit centimètres 1/2 de long à la base. Au dessus de la gorge, chaque grand côté a dix centimètres, 8 millim. ; chacun des petits côtés, au-dessus de la gorge, a cinq centimètres, 6 millim. de long.

Au-dessus du second degré, le piédestal se continue par un morceau qui a, corniche comprise, sept centimètres, 8 millim., environ, d'élévation. Ce morceau s'élève tout droit jusqu'au-dessous de la corniche, où il prend la forme arrondie. Les grands côtés de ce morceau, à la base, ont dix centimètres, un ou deux millim. de long ; chacun des petits côtés, toujours à la base, a quatre centimètres, 8 millim. de long.

La corniche est composée de trois filets qui font le tour du sommet du piédestal. Le filet inférieur et le filet supérieur sont à forme carrée. Le filet inférieur a 3 millim. d'épaisseur;

chacun de ses grands côtés a onze centim., 8 millim. de long ;
chacun de ses petits côtés a six centim., 4 millim. de long.

Le filet supérieur a mêmes dimensions que le filet inférieur,
mais il n'a que deux millim. d'épaisseur.

Le gros filet intermédiaire a son sommet arrondi. Chacun de
ses grands côtés a onze centim., 8 millim. de long ; chacun de
ses petits côtés en a sept. Voilà pour l'accessoire.

Description de la châsse : au-dessus de la corniche repose la
châsse. Cette châsse, à forme de carré long, a cinq
centimètres, 9 millim. de haut, sur onze centimètres 1/2 de
large, avec cinq centimètres, 9 millim. de profondeur.

A l'exception des deux angles supérieurs des petits côtés,
tous les autres angles sont recouverts par un ruban argent, ou
argenté, de douze millim. de largeur, ce qui donne 6 millim.
de bordure à droite et à gauche de chaque arête.

La châsse a deux vitres, une par devant, l'autre, par derrière ;
les deux ont même hauteur et même largeur que l'intérieur de
la châsse.

La vitre de devant est surmontée d'un fronton argent ou
argenté, portant l'inscription : *PARS CORONÆ SPINÆ*.

La même inscription se trouve reproduite en lettres d'or sur le
milieu du devant du piédestal, entre la corniche et le degré
supérieur de la base dans l'ordre que voici :

PARS

CORONÆ

SPINÆ

Le fronton portant la 1^e inscription a même longueur que la
châsse. Il commence à rien à chaque angle pour s'élever à un
centimètre ? sur le milieu de la vitre qu'il surmonte. A sa
partie la plus élevée, le fronton lui-même a dû être surmonté
d'une petite croix argent, ou argenté, dont il ne reste plus

qu'un petit morceau de la partie inférieure du pied.

La vitre du fond sert de porte à la châsse. La porte ouvre de droite à gauche lorsqu'on a la châsse en face. Les deux charnières argent, ou argentées, sont clouées sur le petit côté gauche avec de petits clous qui paraissent de même matière. Sur le petit côté de droite, même petite charnière ayant son articulation sur la porte elle-même. A l'extrémité opposée à l'articulation, la charnière est munie d'une petite clef ayant la forme d'une petite fleur de lys argent, ou argentée, qui se rabat sur le dit petit côté.

Sur les deux petits côtés s'entrecroisent de petits fils de soie rouge. A leur milieu a été apposé un gros cachet de cire même couleur et portant l'inscription du sceau épiscopal.

Le fond de la châsse est entièrement recouvert par un coussin de drap d'or sur le devant duquel est brodée, en lettres d'argent, l'inscription : Ste Couronne d'épines de N. S.

Derrière cette inscription, sur le milieu du coussin, est couchée la sainte épine, la pointe tournée à droite quand on a la châsse en face. Mesurée sur la vitre antérieure, à l'aide du compas, elle a, juste, sept centimètres de long. Deux fils de drap d'or, du côté gauche, et un fil de drap d'or, du côté de la pointe, la tiennent fixée au coussin. Elle est aussi couleur marron. Du côté de la pointe, sur une étendue de deux centimètres, 8 millim., elle va tout droit. Du côté gauche, elle a 3 ondulations. Le bout de gauche et la pointe sont légèrement élevés au-dessus du coussin. A 2 ou 3 millim. à droite du bout de gauche de la grande épine, une seconde épine, longue de 3 centim. environ, a poussé à angle aigu. Sa pointe est tournée vers le milieu de la vitre de devant qu'elle touche presque. A deux centimètres à droite de cette deuxième épine, il en a poussé une 3^e à angle obtu, plus

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

- à Mayence en 1540⁵⁰.
- Croix (vers 1500) : une épine ; le reliquaire fut transporté à Mayence en 1540⁵¹.
- Monstrance (vers 1520) : une épine ; le reliquaire fut transporté à Mayence en 1540⁵².
- Monstrance avec deux anges de part et d'autre d'une croix (début XVI^e siècle) : 5 épines⁵³.
- Monstrance portée par deux anges (début XVI^e siècle) : une épine ; le reliquaire existe encore à Magdebourg⁵⁴.
- Nef (XV^e siècle) : trois fragments de couronne d'épines⁵⁵.
- Ostensor (vers 1500) : une épine⁵⁶.
- Ostensor avec figure du Christ (vers 1500) : un fragment de couronne d'épines⁵⁷.
- Paix avec collier (vers 1500) : fragment de couronne d'épines⁵⁸.
- Statuette de Jésus (début XVI^e siècle) : une épine ; le reliquaire fut transporté à Mayence en 1540 et fondu en 1803)⁵⁹.
- Tableau à compartiments (début XVI^e siècle) : une épine⁶⁰.
- Tableau avec ostensor (vers 1500) : fragment de couronne d'épines ; le reliquaire fut transporté à Mayence en 1540)⁶¹.

HANOVRE – (Trésor des rois de Hanovre) – Voir Brunswick

HAVELBERG.

- Une épine⁶².

HEIDELBERG.

- Une épine⁶³.

HEILBRONN.

- Une épine⁶⁴.

HEILIGENKREUZ.

- Une épine⁶⁵.

HEINSBERG – (Près d’Aix-la-Chapelle)

- Un fragment de couronne d’épines dans un reliquaire datant de 1717⁶⁶.

HILDESHEIM

- Une épine en 1409⁶⁷.

HOHENFURT (Altovad)

- Une épine, signalée dans des hymnes des XIV^e et XV^e siècles⁶⁸
Hohenwart
- Une épine⁶⁹.

INGOLSTADT – Église Notre-Dame

- En 1405, à la requête d'Isabelle de Bavière, Charles VI, son mari, engage une partie des bijoux de la Couronne, en garantie du paiement de 120 000 f que le prince avait accordés à son beau frère, le duc Louis de Bavière, à l'occasion du mariage du duc avec Anne de Bourbon, comtesse de Mont-pensier. Parmi les bijoux engagés, se trouvait une couronne d'or appelée « la couronne d'épines », laquelle n'abritait qu'une épine, comme le confirme un document de 1429 : elle avait été donnée avec une parcelle de la vraie croix au duc de Bavière et provenait selon toute vraisemblance de la Sainte-Chapelle de Paris. Cette couronne est probablement la même que celle mentionnée en 1710, comme existant encore à Ingolstadt⁷⁰.

KONINCHSDORF

- Deux épines. Voir Cologne.

KREMSMÜNSTER

- Une épine⁷¹.

LEIPZIG

- Une épine vers 1400 ?⁷²

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

- Une épine offerte par Louis XI, abritée dans un reliquaire du XIV^e siècle²¹. Ce reliquaire se présente sous la forme d'une monstrance circulaire, surmontée d'une croix aux extrémités fleurdelisées. Deux personnages (les donateurs sans doute) sont agenouillés de part et d'autre de la monstrance, et deux autres (la Vierge et saint Jean) sont au pied de la croix.

HARELBEKE

- Une épine. Selon la légende, elle aurait été donnée à l'abbaye Saint-Benoît de Trèves par saint Marguerite, archevêque de Trèves de 573 à 596. Une autre tradition rapporte qu'elle fut offerte au XIII^e siècle par l'évêque de Trèves, Mgr Salm-Salm ; elle fut sauvée au moment de la Révolution par un religieux de l'abbaye qui la transféra à Prague. Elle parvint en 1818 à Harelbeke. Elle mesure un doigt de long et supporte deux petites épines. Elle est conservée dans un reliquaire en ivoire portant la date 1832²².

HUY

- Fragment d'épine, don d'Albert, comte de Moha, vers 1206, qui l'aurait reçu de l'empereur Henri en 1202 (en fait, empereur de 1206 à 1216)²³.

LIÈGE – Couvent des frères prêcheurs

- Une épine, provenant de la Sainte-Chapelle de Paris, don de saint Louis en 1267. Le couvent possédait deux reliquaires

d'épines, dont un est parvenu à Paris (musée du Louvre) ; ils sont signalés vers 1900 à Dresde ou à Brühl. Une parcelle de cette épine aurait été acquise au profit de l'évêque de Liège²⁴.

LOUVAIN – Jésuites

- › Petit rameau ayant deux épines²⁵.

LUCELENBURG – Couvent

- › Une indulgence est accordée en 1295 aux visiteurs de la sainte épine et de la vraie croix provenant des frères prêcheurs²⁶. En fait, il semble que le lieu soit le Luxembourg et non une ville de Belgique ; dans ce cas l'épine serait celle de Marienthal (voir au Luxembourg).

MAESTRICHT

- › Collégiale Saint-Servais : fragment de couronne d'épines²⁷.
- › Notre-Dame : 2 épines²⁸.

MALINES

- › Cathédrale : une épine (l. = 0,03 m)²⁹.
- › Chevaliers de l'ordre Teutonique : une épine³⁰.
- › Couvent des frères mineurs : une épine signalée en 1587 et provenant de Charles le Téméraire vers 1467. Elle dut être placée par la suite dans une croix pectorale du XVII^e siècle³¹,

placée au haut d'une petite croix-reliquaire de la vraie croix en argent. U. Chevalier signale une hymne de susception de 1634 à propos de cette épine³².

MONS – Sainte-Waudru

- › Une épine³³.

NAMUR – Église Saint-Aubin, auj. musée diocésain

- › Deux épines dans une couronne à fleurons, don d'Henri I^{er}, empereur de Constantinople, à Philippe le Noble, comte de Namur, entre 1206 et 1218. La couronne dans son écrin est contemporaine de la donation des reliques³⁴.

NIZELLES (ou Nivelles ?) – Abbaye

- › Une épine³⁵.

OLIVE-SUR-L'ERMITAGE (ou Olive-les-Binche) – Abbaye

- › Une épine³⁶.

OUWERGHEM

Voir Vau-le-Duc³⁷.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

- › La marquise de Tamarit, au XVII^e siècle, Gertrude Camporell, offre pour les saintes épines conservées dans la basilique de la sainte montagne, un reliquaire orné de 332 brillants. En fait, le reliquaire contiendrait une pointe de la couronne et d'autres reliques⁴³.

MORELLA – Couvent Saint-François

- › Deux épines⁴⁴.

NAVA – Couvent Sainte-Marie de l'Espérance *Parietibus*

- › Une épine⁴⁵.

NAVARRE

- › Une épine⁴⁶.

ORENSE

- › Une épine⁴⁷.

OVIÉDO

- › Cathédrale San Salvador (dans la *Camara Santa*) : un fragment de couronne d'épines (ou huit épines), cité au début

- du XI^e siècle. Il proviendrait de Jérusalem, aurait séjourné à Carthage, à Tolède (659), et serait parvenu à Oviedo en 783⁴⁸.
- Couvent Saint-François : une épine⁴⁹.

PALENCIA – Cathédrale

- Quatre épines⁵⁰.

PALMA DE MAJORQUE

- Cathédrale : trois épines dans un reliquaire du XV^e siècle⁵¹.
- Couvent Saint-François : trois épines et deux fragments de la couronne d'épines. Le même auteur cite ailleurs une épine au même couvent: c'est sans doute l'une des précédentes⁵².
- Couvent Sainte-Marie-des-Anges-de-Jésus : deux épines⁵³.

PAMPELUNE – Cathédrale Notre-Dame

- Deux épines. L'une, abritée dans un riche reliquaire (du XIII^e siècle ?), serait un don de saint Louis à Thibaud II de Champagne (appelé aussi Thibaud V, roi de Navarre) avant 1265, ou lors de son mariage avec Isabelle de France en 1266. Cette épine proviendrait alors de la Sainte-Chapelle de Paris. L'autre épine viendrait de Thibault le Père (Thibaud VI, mort en 1254) qui l'aurait rapportée d'un voyage à Jérusalem⁵⁴.

PLACENTIA

- › Une épine⁵⁵ ?

RONCEVAUX

- › Deux épines dans un reliquaire du XV^e siècle (croix avec deux balustres ajoutées postérieurement et abritant les épines) : elles proviennent peut-être de Pampelune⁵⁶, où elles ne sont plus citées après le XVII^e siècle.

SAINT-GEORGES D'AZUÉLO – (prieuré dépendant de Sainte-Marie-de-Najère de Pampelune)

- › Une épine⁵⁷.

SAINT-LUCQUE – Monastère de la Reine du Ciel

- › Une épine⁵⁸.

SAINT-MICHEL (Province de) – Couvent Sainte-Marie-des-Grâces

- › Une épine⁵⁹.

SAINTE-CROIX – Monastère

- › Une épine dans un reliquaire antique⁶⁰. Ailleurs, l'auteur y cite une épine : c'est sans doute la même.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

- › Des épines dans un ostensor, daté entre 1474 et 1539 et donné par Isabelle de Gonzague au XVI^e siècle³².

BRESCIA – Monastère Sainte-Julie

- › Deux épines³³.

CAJÉTAN ? – Monastère cistercien Sainte-Catherine

- › Dans un décret de la sacrée congrégation des rites du 4 juillet 1615, il est fait mention d'une épine et d'un office de la couronne d'épines en cet endroit.

CAMERINO – Monastère Sainte-Claire

- › Une épine³⁴.

CAMPAGNA – Cathédrale Sainte-Marie-de-la-Paix

- › Une épine³⁵.

CANOSA – Église

- › Une épine³⁶.

CAPOUE

- › Une épine ?³⁷

CASAMARI

- › Deux épines données par des croisés, puis portées à Véroli³⁸.

CASCIA – Paroisse

- › Une épine, don d'un pape.

CASSANO MAGNAGO

- › Une épine, signalée lors d'une procession en 1570, après sa découverte par saint Charles Borromée dans le château de Gaspard Visconti à Cassano³⁹.

CASTELLAMMARE DI STABIA

- › Une épine⁴⁰.

CATANE

- › Carmélites : une épine⁴¹.
- › Cathédrale : deux épines dans un reliquaire avec cristal en 1743⁴².
- › Dominicains (Saint-Vincent-Ferrier) : une épine⁴³.
- › Église bénédictine Saint-Nicolas *de Arenis* : une épine, don

d'Éléonore, femme de Frédéric II, fille de Charles II, sœur de saint Louis de Toulouse, en 1339. Cette épine provenait de la Sainte-Chapelle de Paris⁴⁴.

- › Franciscains de *Castri Ursini* : une épine, aussi don d'Éléonore en 1339: cette relique provient sans doute de la Sainte-Chapelle de Paris⁴⁵.
- › Sainte-Agathe : une épine⁴⁶.
- › Saint-Pantaléon : une épine⁴⁷.

CAVA, abbaye

- › Une épine, don d'Urbain II en 1092⁴⁸.

CÉFALU

- › Trois épines attestées avant 1359 ; l'une d'entre elles fut emportée à Gratterii ; il y en avait encore deux en 1743, enfermées dans deux croix⁴⁹.

CÉSENA

- › Une épine ?⁵⁰

CITONIUM (près de) – Couvent Saint-François

- › Des épines⁵¹.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

- Trois épines blanches, dans un reliquaire daté du 10 décembre 1477¹³⁷.

PALENCIA

- Une épine ?

PALERME

- Carmes : une épine donnée par saint Louis au Père Angelo¹³⁸.
- Saint-Martin : ostensor gothique, soutenu par deux anges et renfermant une¹³⁹

épine¹⁴⁰.

- Société de Jésus : une épine, signalée en 1547¹⁴⁰.

PAVIE

- Cathédrale : trois épines, entrées à la cathédrale en 1499, après avoir été conservées au château, dans une croix de bois. L'une était un don de Philippe VI de Valois avant 1350 (il l'avait prise à la Sainte-Chapelle de Paris) ; les deux autres, de Manuel III Paléologue, empereur de Constantinople, au duc Visconti en 1400¹⁴¹.
- Église paroissiale de Binasco : une épine¹⁴².
- *Église Santa Maria del Carmine* : une épine, dans une

armoires de 1449¹⁴³.

PÉROUSE

- › Château de Preggio : une épine¹⁴⁴.
- › Église Saint-François : une épine, don de Nicolo di Giovanni d'Andrucciolo de' Pelloli en 1408¹⁴⁵.

PÉSARO

- › Une épine ?¹⁴⁶

PISE

- › Cathédrale : une épine, détachée de *l'église de la Spina*¹⁴⁷.
- › *Santa Maria della Pontenovo*, puis *della Spina* : une branche d'épines (autrefois garnie de six épines ; il n'en reste que trois), don de Betto Longhi en 1333, confiée ensuite aux Capucins de l'hôpital de Pise¹⁴⁸.

PISTOIA – Église Saint-Dominique

- › Une épine¹⁴⁹.

POLICASTRO (près de Petilia Policastro en Calabre) – Couvent des frères mineurs de l'Observance

- › Une épine, vénérée le 15 août depuis le XVI^e siècle, don de la reine Isabelle d'Espagne ?¹⁵⁰ Ce serait la même que celle signalée parfois à la cathédrale de Policastro¹⁵¹.

POMPÉI

- › Famille de Bartolo Longo : une épine¹⁵².
- › Sanctuaire : une épine¹⁵³.

RAGUSE

- › Une épine¹⁵⁴.

RAVENNE

- › Une épine et un clou, dons de Charlemagne, qui les aurait reçus d'Azan, gouverneur de Jérusalem ?¹⁵⁵

RÉCANATI

- › Cathédrale : une épine¹⁵⁶.
- › Couvent des Augustins. Une épine¹⁵⁷.
- › Église Saint-François : une épine¹⁵⁸.

ROME

- › Couvent Sainte-Marie de l'Aracoeli : des épines¹⁵⁹.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

reliquaire, actuellement conservé, est moderne.

- › Dominicains : l'épine, reçue par saint Louis et parvenue ensuite à la cathédrale²⁸⁵.

VIETRI DI POTENZA – Couvent des capucins

- › Une épine²⁸⁶.

LUXEMBOURG

DIEFFERDINGHE (ou *Tifferdange*) – Abbaye cistercienne

- › Une épine ou un rameau avec quatre ou cinq petites épines, dans un reliquaire d'argent¹.

ECHTERNACH – Abbaye bénédictine

- › Une épine².

MARIENTHAL – Couvent

- › Une épine, don de Philippe le Hardi avant 1285, conservée dans un ange (l'épine provient de la Sainte-Chapelle de Paris)³.

MALTE

LA VALETTE – Chevaliers de Malte à la Cour Neuve

- Deux épines¹.

NORVEGE¹

Roi DE NORVÈGE, HAAKON V (collection du)

- Une épine, provenant sans doute de la Sainte-Chapelle de Paris, et placée dans un reliquaire décrit par un document relatant les bijoux et vêtements du roi Philippe le Bel vers 1307² : *Deux angelots d'argent dorez et une image de saint Loys d'argent à une couronne d'or et les entablemens d'argent à tout un vaisselot [= petit vaisseau, navire] d'or que l'image tenoit et une couronne d'or à pierre que li dict angelot tenoit, qui cousta tout... vjc iiijxx xvij l. xs. [= 697 l., 10 s.]. Donné tout au roi de Noroc avec uns des joints du doigt M. S. Loys. et avec une espine de la Sainte-Croix³. Ce texte a été édité à nouveau avec quelques variantes qui permettent de lever l'ambiguïté relative à l'expression « épine de la sainte croix » : *Deux angeloz d'argent dorez et une image de Saint Loys d'argent à une couronne d'or et les entablemens d'argent à tout un vessele d'or que l'image si voit et une couronne d'or à pierre, que le dict angelot tenoit, qui cousta tout 595 1.10 s. Donné tout au Roy de Noroie avec une des jointes du doi Monseigneur Saint Loys et avec une espine de la sainte coronne.**

PALESTINE

JÉRUSALEM

- › Avant que la couronne d'épines ne parvienne à Constantinople, Jérusalem en avait la possession. Un certain nombre d'épines furent données. Nous n'en reprendrons pas la liste ici.
- › Monastère du Mont-des-Oliviers : fragment de jonc de la couronne de Notre-Dame de Paris, adressé en 1973.

PAYS-BAS

CLAIRCAMP (ou Chercamp) – Abbaye

- › Une épine entière¹.

MAESTRICHT – Collégiale Saint-Servais

- › Fragment de couronne d'épines ; deux épines sur une gravure du XVII^e siècle².

UTRECHT

- › Une épine selon une hymne de 1540³.

POLOGNE

CRACOVIE

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

24. Gelenius, 1645, p. 309.
25. Gelenius, 1645, pp. 326-327.
26. Gelenius, 1645, p. 336 ; Bock, *Das heilige Köln*, Leipzig, 1858, p. 27, n° 22.
27. Gelenius, 1645, p. 559.
28. Gelenius, 1645, p. 426.
29. Gelenius, 1645, pp. 386-387.
30. Gelenius, 1645, p. 539.
31. selon Lang ; U. Chevalier, *Repertorium hymnologicum*, B10204, 8722, 679 ; U. Chevalier, 4276, 4353 ; *Serapeum*. Références citées par F. de Mély.
32. Bock, *Die Reliquienschatze...*, s.d., p. 42.
33. Mély, 1904, pp. 392-394 : A. de Beatis, *Voyage du cardinal d'Aragon...*, éd. 1913, p. 43.
34. Selon Neumann, 21-11-1901 (fiche de F. de Mély).
35. U. Chevalier, 4451 ; *Posern Klett* (fiche de F. de Mély).
36. *Revue de l'art chrétien*, 1902, p. 143.
37. Frolow, 1961, p. 528, n° 774 ; Fritz, 1982, pp. 241-242 et ill. 396.
38. U. Chevalier, 4278 ; *Anzeiger*, XIV, XV (fiche de F. de Mély).
39. U. Chevalier, 4387 ; Ermisch, 1523 (fiche de F. de Mély).
40. *Exposition Gold, Perlen und Edelmetalle : Reliquienkult und Klosterarbeiten in deutschen Südwesten*, Fribourg, musée des Augustins, 1995, p. 227, n° 155.
41. Op. cit., pp. 236-240, n° 171.
42. Mély, 1904, p. 495.
43. Salle, *Script II* ; U. Chevalier, 4263 (fiche de F. de Mély).
44. U. Chevalier, 4392 ; *Jahrbuch*, 1525 (fiche de F. de Mély).
45. *Pfülf*, 1895, p. 308, note 6.
46. Mély, 1904, pp. 254-256 ; Frolow, 1961, p. 386, n° 459 et pp. 462-463, n° 608.
47. U. Chevalier, *Repertorium hymnologicum*, 4380.
48. *Verzeichnis und Zeigung des hochlobwürdigen Heiligthums der Stift Kirchen der heiligen Sanct Moritz und Marien Magdalenensie Halle*, 1617, p. 17, n° 4 ; Halm et Berliner, *Das Hallesche Heiltum*, 1914, p. 32, n° 76 et pl.

36.

49. Verzeichnis..., 1617, p. 24, n° 24 ; Halm et Berliner, 1914, p. 37, n° 114 et pl. 64a.

50. Verzeichnis..., 1617, p. 19, n° 9 ; Halm et Berliner, 1914, pp. 33-34, n° 86 et pl. 42a.

51. Verzeichnis..., 1617, p. 18, n° 5 ; Halm et Berliner, 1914, p. 36, n° 102 et pl. 54b.

52. Halm et Berliner, 1914, p. 36, n° 103 et pl. 29b.

53. Verzeichnis..., 1617, p. 18, n° 6 ; Halm et Berliner, 1914, p. 33, n° 82 et pl. 40a.

54. Verzeichnis..., 1617, p. 21, n° 16 ; Becker et Hefner, pp. 9-11 et pl. VII et non VI, cité par Mély, 1904, pp. 397-398 ; Halm et Berliner, 1914, pp. 36-37, n° 108 et pl. 49a

55. Verzeichnis..., 1617, p. 23, n° 23 ; Halm et Berliner, 1914, p. 38, n° 115 et pl. 55k.

56. Halm et Berliner, 1914, p. 36, n° 105 et pl. 54a.

57. Halm et Berliner, 1914, p. 36, n° 106 et pl. 39c.

58. Verzeichnis..., 1617, p. 24, n° 25 ; Halm et Berliner, 1914, p. 38, n° 123 et pl. 68b ; Frolow, 1961, p. 591, n° 942.

59. Verzeichnis..., 1617, p. 23, n° 21 ; Halm et Berliner, 1914, p. 36, n° 107 et pl. 56

60. Verzeichnis..., 1617, p. 23, n° 22 ; Halm et Berliner, 1914, p. 34, n° 89 et pl. 45.

61. Verzeichnis..., 1617, p. 23, n° 20 ; Halm et Berliner, 1914, p. 37, n° 111a et pl. 59a.

62. U. Chevalier, 4406 ; Püedel, 1527 ; cités dans une fiche de F. de Mély.

63. Anzeiger, 4^e année ; U. Chevalier, 4293 ; cités dans une fiche de F. de Mély.

64. Scheiner, 409 ; U. Chevalier, 4309 ; cités dans une fiche de F. de Mély.

65. Neumann, 21/09/1901 ; cité dans une fiche de F. de Mély.

66. Gazette des Beaux Arts, 1908, p. 172.

67. Anzeiger, XXV ; U. Chevalier, 4292 ; cités dans une fiche de F. de Mély.

68. U. Chevalier, Hymnes, n^{OS} 8239, 8267, 14468 et 21476.
69. Le Gaulois, 30/09/1907.
70. Revue archéologique, 1856, t. XIII, pp. 711-712 et 1857, t.XIV, pp. 599-603 ; G.J.C. Snoek, Medieval piety from relics to the Eucharist, Leiden, New York, Köln, 1995, p. 285.
71. Salles ; U. Chevalier, 4245 ; Script. XXV, p. 669 (cités dans une fiche de F. de Mély).
72. U. Chevalier 4289, 4456 ; Posern Klett, 1539 (signalés dans une fiche de F de Mély).
73. Frolow, 1961, pp. 233-237, n° 135.
74. Voir ce nom.
75. Repertorium hymnologicum, 4255, 4458 ; Salle.
76. Stückelberg, Geschichte der reliquien in der Schweiz, 1902, 1.1, p. 101, n° 504. Voir aussi Halle.
77. Repertorium hymnologicum, 3051, 5675, 8267, 14460 ; TP 1773 et B 1510 ; ST 1510.
78. Repertorium hymnologicum.
79. Benoît XIV, De Canoniz., lib. IV, p. II, c. 14, 15.
80. Rohault de Fleury, 1870, pp. 209, 212-213 et 357.
81. Chronique d'Andechs, pp. 118-119 ; Sattler (P Magnus) ; cités dans une fiche de F. de Mély.
82. Sur ces épines, voir Rohault de Fleury, 1870, pp. 357 ; Mély, 1904, p. 414 ; Stückelberg, 1902, 1.1, p. 44, n° 211 et p. 53, n° 250.
83. Drekamp ; U. Chevalier, 4241 ; signalés dans une fiche de F. de Mély.
84. Bulletin monumental, 1849, t. XV, pp. 287-291 ; U. Chevalier, 4243.
85. U. Chevalier, 4396 ; Frolow, 1961, pp. 262-263, n° 196.
86. U. Chevalier, 674 ; p. 679.
87. Mabillon, Bened, III, 371-372 ; cité dans une fiche de F. de Mély.
88. Kaeppli, « L'œconomica de Conrad de Megenberg retrouvée », in Revue d'histoire ecclésiastique, 1950, t. 45, pp. 612-614.
89. Riant, Des dépouilles..., 1875, p. 183 ; Billot, 1991, p. 139. Voir aussi Schannak, 4247 pour l'année 1051 ? (signalé dans une fiche de F. de Mély, avec l'intitulé Speyer (sans doute pour Spire)).

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Dimier, Saint Louis et Cîteaux, Paris, 1954, pp. 103-104 et p. 188, n°354; M. Pangerl, Urkundenbuch des ehemaligen cistercienserstiles Goldenkron, pp. 416-418 (non consulté ; cité par une fiche de Mély).

2. Mély, 1904, pp. 220-221 et 260-261.

3. Fritz, 1982, pp. 223-224 et ill. 265 ; Mély, 1904, pp. 370-371 ; Ph. Verdier, « Reliquaire de la sainte épine de Jean de Streda », in Intuition und Kunstwissenschaft. Festschrift für Hans Swarzenski, Berlin, 1973, pp. 319-344; PE. Schramm et H. Fillitz, Denkmale der deutschen Könige und Kaiser, München, 1978, pp. 57-58, n° 26 et pp. 130-131. Voir aussi Vienne.

4. Le pape Innocent VI (alias Grégoire XI) institua la fête de la couronne et du clou (?).

5. Sur les épines de Prague, on pourra consulter les références suivantes: Mély, 1904, pp. 344-345 ; Frolow, 1961, p. 513, n° 731 ; Schramm et Fillitz, 1978, pp. 63, 65, 151-152, 161 ; K. Stejskal, L'empereur Charles IV. L'art en Europe au XIV^e siècle, Paris, 1980, pp. 112, 114, 115 et 136; Pessina, Phosphorus, 1673, pp. 412, 469, 482-484, 486-487, 493, 509, 710; Hagek, Annales Bohemorum, Prague, 1761-1783, t. 6, p. 116. Voir aussi Nüremberg.

6. Podlaha, 1903, p. 136, n° 137 et p. 138, fig. 117. Voir aussi pp. 33-44, n° 25 et pp. 45-47.

7. U. Chevalier, Hymnes 8267 et 12833.

8. Voir bibliographie de Prague.

1. Frolow, 1961, p. 282, n° 245.

2. Mély, 1904, p. 267.

CONCLUSION

C'est en France que la diffusion des fragments de la couronne d'épines a été la plus intense, du fait de l'acquisition par saint Louis de la sainte couronne en 1239 et des libéralités du saint roi et de ses successeurs. Toutes les épines (de France, comme de l'Étranger) ne peuvent, faute de documents, être rattachées à un donateur précis : l'origine de beaucoup reste inconnue ; la distinction entre relique réelle et relique indirecte est parfois possible, elle demeure souvent délicate.

Presque toujours, les reliquaires qui ont enchâssé ces reliques sont de pures merveilles, mais il ne faut pas nous arrêter à leur beauté, ni même d'ailleurs aux vestiges de la couronne qu'ils renferment : ces témoins muets du couronnement d'épines nous renvoient à une réalité bien plus merveilleuse et mystérieuse : celle d'un Dieu qui, par amour, a accepté de souffrir pour nous, afin de nous obtenir le salut.

TABLE DES MATIERES

Introduction

PREMIÈRE PARTIE

LA COURONNE D'ÉPINES ET SON ANNEAU DE JONCS

- I. Le christ fut-il mis en croix avec la couronne d'épines ?
- II. La couronne d'épines aux premiers siècles
- III. La couronne d'épines à Jérusalem (de 409 à 870/911)
- IV. La couronne d'épines à constantinople (de 870/912 à 1239)
 - V. L'acquisition de la couronne d'épines en 1239 par saint Louis pour la Sainte-Chapelle de Paris
- VI. La grande-châsse
- VII. La couronne d'épines à la Sainte-Chapelle jusqu'à la Révolution
- VIII. La couronne d'épines, de 1791 à nos jours
- IX. Description de la relique
 - X. Le grand nombre d'épines conservées
- XI. Les reliquaires successifs de l'anneau de joncs de Paris

DEUXIÈME PARTIE

SES FRAGMENTS EN FRANCE

TROISIÈME PARTIE
SES FRAGMENTS À L'ÉTRANGER

Conclusion